

Gel des taxes foncières et de services à Sainte-Foy

page C-3

Un véritable triomphe pour Dominique Michel

page H-6

LOCATION DE VOITURES
200 km gratuits par jour

AUTO HOST
A PARTIR DE
\$19.95
PAR JOUR
Location d'Autos STE-FOY - TEL.: 872-4337

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

134 PAGES

8 CAHIERS

QUEBEC, MERCREDI 20 SEPTEMBRE 1978

82e ANNEE, No 63

PRIX 25¢

mercredi

L'inflation et le chômage à la hausse

Malgré une croissance soutenue de l'économie, le chômage et l'inflation continueront de progresser selon les plus récentes prévisions du Conference Board du Canada.

page F-1

consommation

La vente du vin dans les épiceries. Les problèmes que cela a entraînés et entraînera. Les sortes de vins qui seront vendues ainsi que leurs prix. Tous ces détails vous sont donnés dans un dossier complet.

page D-3

Une bombe a-t-elle causé le séisme

Selon un savant allemand, une explosion nucléaire souterraine en Sibérie occidentale, vendredi dernier, doit être considérée comme la cause du tremblement de terre qui a eu lieu en Iran 36 heures plus tard.

page H-1

Baisse relative du coût des soins

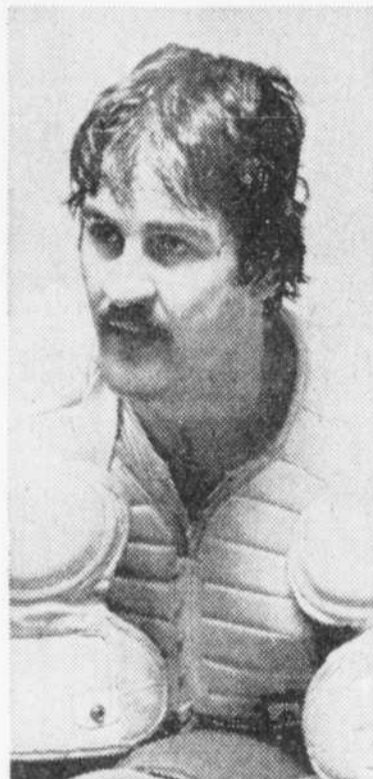
Selon une étude commandée par le gouvernement des Etats-Unis, les coûts de l'assurance-maladie ont diminué au Québec entre 1972 et 1977, comparativement au produit national brut.

page D-12

Policier prêt à inventer une preuve

Un sergent d'état-major de la GRC détestait tellement un présumé terroriste qu'il était prêt à inventer une preuve pour l'incriminer.

page A-11



Un candidat déterminé

Le jeune allier gauche Alain Côté entend bien obtenir un poste régulier avec les Nordiques de Québec.

page E-3

automobile

LE SOLEIL entreprendra demain, jeudi, la publication d'une chronique hebdomadaire sur l'automobile. Cette chronique, à caractère avant tout technique et à laquelle pourra participer directement le public-lecteur, sera publiée en collaboration avec les différents services du Club automobile de Québec, sous la signature de Monique B. Tardif, directeur du Service de protection du consommateur du Club. Tous les jeudis dans LE SOLEIL: l'Automobile.

Un bricoleur se réveille mort

CHARTRES, France (Reuter) — Un jeune homme de 17 ans, Marc Balavoine, est mort pour avoir voulu mieux se réveiller.

Il avait "bricolé" un réveil électrique et s'était attaché un fil dénudé au bras. Il espérait ainsi recevoir une légère décharge électrique qui l'aurait fait sauter du lit à l'heure choisie. Une décharge de 220 volts l'a foudroyé.

météo

Ennuagement progressif avec risque de quelques averses en fin de journée. Aperçu pour demain: nuageux et frais.

Détails, page H-21

sommaire

Annonces classées	H-9 à H-24
Arts et lettres	H-5 et H-6
Bridge	H-19
Carrières et professions	
	D-12 et D-13
Consommation	D-1 à D-3
Décès	H-25
Economie-finances	F-1 à F-6
Feuilleton	H-20
Hier et aujourd'hui	D-7
Horoscope	H-22
Information régionale	C-2 et C-3
Météo	H-21
Mot mystère	H-9
Mots croisés	H-24
Où aller à Québec	H-8
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	H-23
Pierre Champagne	A-23
Sport	E-1 à E-9
Télévision	H-25 et H-7

Chez les facteurs de Québec Non à la grève rotative; oui à la grève générale

par J.-Jacques SAMSON

Les 1.000 facteurs, membres du district de Québec de l'Union des facteurs du Canada, ne participeront pas aux grèves rotatives qu'ordonnera à minuit, jeudi, l'exécutif national de ce syndicat parce qu'ils voudraient la grève générale.

Le comité de stratégie de l'Union des facteurs, réuni en fin de semaine à Ottawa, a choisi de déclencher des grèves rotatives d'une journée, dans un ou plusieurs districts à la fois, plutôt que d'opter pour un arrêt de travail général de ses membres.

Les facteurs du district de Québec contestent l'affaiblissement des positions du comité exécutif national et ont décidé, en assemblée générale, dans une proportion de 95,4 pour 100, de laisser l'exécutif national mener ses moyens de pression pour ensuite déclencher une grève générale dans le district de Québec.

Selon l'agent d'affaires des facteurs du district no 2 (Québec) M. Michel Morasse, les syndiqués des régions de Montmagny, Matane, Sherbrooke et possiblement de la péninsule de Niagara imiteront les prises de position plus radicales des facteurs de la région de Québec. Le district de Québec comprend déjà les vastes territoires de la

(Suite à la page A2, 1re col.)

Drapeau témoigne avec assurance

par Gilles BOIVIN

du bureau du Soleil

MONTREAL — Egal à sa réputation, le maire Jean Drapeau a répété hier ses exploits "pré-olympiques" en témoignant pendant près de cinq heures devant la Commission d'enquête sur les coûts des Jeux olympiques, sans être jamais désarçonné ou mis sérieusement en difficulté.

Répétant pour l'essentiel ses témoignages antérieurs, particulièrement devant les commissions parlementaires ("Je répète toujours la même chose", a-t-il dit lui-même), le maire de Montréal a notamment contredit les témoignages antérieurs qui tendaient à démontrer qu'il connaissait l'architecte pari-

(Suite à la page A2, 1re col.)

Autres nouvelles on page E-15



Collision aérienne

Deux monomoteurs AT-6, anciens avions d'entraînement de l'aviation américaine, sont entrés en collision, à Reno, au Nevada, lors d'une course. Les deux pilotes ont été tués. La photo a été prise par un spectateur.

Andras fait miroiter une baisse des contributions à l'assurance-chômage

par Georges ANGERS

du bureau du Soleil

OTTAWA — Les contributions versées par les employés et les employeurs au régime d'assurance-chômage pourraient être abaissées cet automne lorsque seront déposés au Parlement les amendements à la loi sur l'assurance-chômage.

C'est ce qu'a déclaré le président du Conseil du trésor, M. Robert Andras, au cours d'une entrevue au SOLEIL précisant que les fonctionnaires du

ministère de la Main-d'oeuvre calculaient actuellement les réductions possibles à la suite de l'accumulation d'un surplus au compte des contributions versées par les employés et les employeurs à l'assurance-chômage.

Le président du Conseil du trésor a par ailleurs qualifié d'exagérations sans fondement les accusations portées par les provinces à l'effet qu'Ottawa allait transformer les chômeurs en assistés sociaux et que de ce fait ce sont elles qui auront à supporter le coût des économies réalisées par Ottawa au chapitre de l'assurance-chômage.

Ce sont les mêmes accusations qui avaient été portées contre le gouvernement fédéral lorsque furent proposées les dernières modifications à la loi sur l'assurance-chômage (bill C-27), a signalé M. Andras; or les craintes exprimées alors par les provinces ne se sont pas matérialisées, a-t-il soutenu.

Le ministre a précisé que la plus grosse partie des coupures annoncées depuis un mois par le gouvernement fédéral avait été effectuée dans les dépenses directes d'Ottawa et très marginalement dans les dépenses de

transfert aux individus et aux provinces.

C'est maintenant au tour des provinces de faire un effort pour assainir leurs dépenses, a-t-il déclaré, précisant qu'il s'opposerait personnellement à toute nouvelle concession de points d'impôt aux provinces pour compenser les effets négatifs que pourraient entraîner les coupures fédérales sur leurs budgets.

M. Andras a également rejeté l'interprétation des coupures voulant

(Suite à la page A2, 1re col.)

Le cabinet fédéral étudie la situation aux Postes

OTTAWA (d'après CP)—Le cabinet fédéral se penchera dès aujourd'hui sur le dossier des Postes à la suite des déclarations des facteurs à l'effet qu'ils recourraient aux grèves tournantes pour amener le gouvernement à déposer de meilleures offres salariales.

L'Union des facteurs du Canada a annoncé hier sa décision d'entamer, dès vendredi, un mouvement de grèves tournantes pour faire pression auprès du gouvernement fédéral dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la convention collective des

quelque 19,000 facteurs au pays.

Un porte-parole du ministre des Postes, Gilles Lamontagne, a confirmé que le sujet serait abordé à la réunion du cabinet, à Ottawa, aujourd'hui. M. Lamontagne, selon cette même source

émanant de son bureau, est prêt à participer lui-même aux pourparlers pour aider à résoudre le litige portant sur le coût de la vie.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, le président de l'Union des facteurs, M. Robert McGarry, a expliqué que si on avait choisi les grèves tournantes plutôt qu'un arrêt de travail complet à l'échelle canadienne, c'est notamment pour éviter que le gouvernement n'ordonne le retour au travail des facteurs, par le truchement d'une loi spéciale, comme l'a laissé entendre vendredi le premier ministre Trudeau.

"La grève tournante permettra la livraison des chèques de pension et d'allocations familiales", a par ailleurs précisé M. McGarry.

Il a en outre expliqué que les grèves tournantes des facteurs ralentiront suffisamment la livraison du courrier de manière à ce que l'entreprise fasse pression auprès du gouvernement pour chercher d'en arriver à une entente.

M. McGarry a révélé avoir rencontré une dernière fois, lundi, le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, pour trouver une solution au litige, sans toutefois qu'il ait été possible de s'entendre.

Aucune autre séance de pourparlers n'est prévue maintenant, a-t-il dit.

Le principal point de litige est la question de la formule d'indemnité pour la hausse du coût de la vie; les facteurs voudraient conserver la clause de leur dernier contrat qui leur accorde un cent pour toute augmentation de 0,35 pour 100 de l'indice des prix à la consommation.

Les facteurs demandent par ailleurs une hausse salariale de six pour 100; leur dernier contrat, est venu à terme le 30 juin dernier.

Dissension chez...

(Suite de la première page)

Mauricie, de l'Abitibi-Est, de La Tuque et une partie de la Côte-Nord.

Ces membres de l'Union des facteurs refuseront donc d'obtempérer à un ordre de débrayage, s'il leur était donné jeudi, pour démontrer, sans équivoque, leur opposition à une décision du comité exécutif national d'approuver les recommandations de leur représentant au comité de médiation, M. Maurice Wright et d'opter, malgré l'opposition du Québec, pour des grèves rotatives.

Démobilisation

Les facteurs du Québec pratiquent un syndicalisme qui s'apparente beaucoup plus à celui du Syndicat des postiers, reconnu pour son militantisme, qu'à celui de l'Union des facteurs, de l'aveu même de M. Morasse.

L'exécutif national de l'Union des facteurs n'a pas réagi au rapport Wright sur les négociations en cours. Ce rapport ne retenait que quatre des 16 clauses jugées litigieuses par le comité syndical de négociations. Il s'agit des clauses d'indexation au coût de la vie,

des salaires, des vacances et une clause d'indexation particulière pour un groupe marginal d'employés.

Les syndicats du Québec ne comptent qu'un seul représentant au sein du comité national de négociations. Il s'agit du président du district de Montréal, la plus importante section au Canada. Le comité est formé du président et du vice-président national du syndicat et de trois autres membres nommés par l'exécutif de l'Union des facteurs. Les agents d'affaires de l'union sont écartés des négociations et ils réclament que le comité soit dorénavant élu par les syndicats.

Les facteurs du district de Québec entendent négocier eux-mêmes avec le ministre des Postes le renouvellement de leur contrat collectif, tout en espérant que leur comité exécutif national les appuiera le moment venu.

Ils estiment que le rapport Wright est beaucoup trop incomplet et ils entameront leurs négociations sur la base des 16 points litigieux identifiés par les négociateurs.

Andras fait...

(Suite de la première page)

qu'elles se fassent au bénéfice des provinces riches et au détriment des provinces pauvres. Le ministre a réaffirmé l'intention du gouvernement fédéral d'affecter les crédits libérés par les coupures à de nouveaux programmes destinés spécifiquement aux régions où l'on retrouve de hauts taux de chômage.

Opération complexe

Le président du Conseil du trésor prévoit des négociations difficiles avec les provinces ainsi qu'une session fort orageuse "comme nous n'en avons jamais vu, je pense".

Une chose est certaine, dans son esprit: c'est qu'il ne sera pas facile de faire comprendre les décisions gouvernementales puisque toute l'opération est fort complexe. Juste pour donner une idée de la dimension de l'opération, M. Andras a souligné que 189 programmes allaient être affectés à des degrés divers.

Fort conscient que ces mesures risquent de déplaire à peu près à tout le monde, M. Andras n'en a pas moins soutenu que ces décisions étaient absolument nécessaires compte tenu de l'engagement du gouvernement de maintenir le rythme d'augmentation de ses dépenses en deçà du rythme d'augmentation du Produit national brut, compte tenu également du déficit du gouvernement, de la situation du dollar, de l'inflation et du reste.

Le ministre admet cependant que la décision du premier ministre annoncée le premier août dernier l'a quelque peu pris par surprise. Tout le travail avait été amorcé dès avril dernier, a-t-il précisé; c'est l'ampleur des mesures annoncées par le premier ministre qui l'a quelque peu surpris.

Drapeau témoigne...

(Suite de la première page)

sien Roger Taillibert depuis l'Expo 1967.

C'est en 1971, lors d'une visite au Parc des Princes (stade construit à Paris par l'architecte Taillibert avec des procédés semblables à ceux utilisés à Montréal), à Paris, qu'il a rencontré Taillibert "pour la première fois".

L'intérêt personnel manifesté par l'architecte parisien et "la valeur architecturale des monuments de Montréal" ont par la suite conquis le maire de Montréal et son entourage immédiat à un point tel qu'il n'y eut jamais de recherches sérieuses par la suite pour trouver un autre concepteur pour les installations olympiques de Montréal.

C'est en outre sans contrat, "à ses risques", soutient Jean Drapeau, que Roger Taillibert a poursuivi ses travaux sur l'architecture du complexe olympique de Montréal (à compter de mai 1971) jusqu'à son engagement formel en septembre 1973. Même en 1972, soutient le maire de Montréal, lors d'une présentation en grande pompe à la presse internationale (2.500 personnes invitées) du concept Taillibert pour les installations olympiques, l'architecte parisien n'avait reçu aucune garantie formelle de son engagement.

Ce qui n'a cependant pas empêché le maire et ses adjoints d'effectuer des prévisions de coût à partir des quantités et volumes déterminés par l'architecte parisien, notamment lors de la présentation du budget à Ottawa, en octobre 1972, et qui évaluait alors l'ensemble à quelque \$250 millions. D'autres architectes ou ingénieurs se sont-ils penchés sur ces estimations, s'interroge Me Dagenais, le procureur de la commission. "Pas à ma connaissance", répond le maire.

Du vélodrome, le maire Drapeau admettra également que le pari architectural qu'il représentait a été relevé sans véritable étude de coût de cet édifice dont la structure auto-portante, unique au monde, comportait des embûches techni-

Lui-même s'était fait l'avocat à plusieurs reprises de telles coupures mais ne croyait pas possible que ses collègues consentent à aller aussi loin; c'est pourquoi M. Andras affirme que la déclaration du premier ministre l'a beaucoup réjoui même si elle lui a imposé dans les semaines qui ont suivi un volume de travail inhabituel qui transparaît sur le visage de ce vétéran du Cabinet Trudeau.

M. Andras est entré au Cabinet en 1968 et a occupé les fauteuils ministériels des Affaires urbaines, de la Consommation et des Corporations, de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration avant de succéder à Jean Chrétien au Conseil du Trésor. Agé de 57 ans, il représente la circonscription de Port-Arthur depuis 1965. Politicien peu flamboyant, il a la réputation d'être l'un des bons administrateurs au sein du Cabinet.

Il ne faudrait pas trop se surprendre de récentes décisions du gouvernement fédéral, insiste M. Andras, puisque Ottawa opère des restrictions dans ses dépenses depuis au moins trois ans. Ainsi, précise-t-il, nous avons réussi à réduire la part des dépenses du gouvernement fédéral calculées dans le Produit national brut d'un sommet de 22,5 pour 100 en 1975 à 21 pour 100 l'an dernier; cela représente beaucoup d'argent puisque le PNB se situe autour de \$230 milliards.

Cependant il fallait cette fois-ci aller beaucoup plus loin, soutient M. Andras, puisque les dépenses inévitables prévues pour la prochaine année fiscale auraient atteint quelque \$55 milliards. "Je m'étais donc entendu avec mes collègues pour limiter l'augmentation de nos dépenses pour la prochaine année en deçà de 10 pour 100 bien que j'aurais souhaité qu'on aille

encore plus bas. C'était néanmoins le chiffre avec lequel nous travaillions."

encore plus bas. C'était néanmoins le chiffre avec lequel nous travaillions."

Faible marge de manoeuvre

Le problème, explique M. Andras, demeurerait cependant entier puisque même en restreignant l'augmentation des dépenses à 10 pour 100 environ, cela ne libérait aucune somme permettant au gouvernement d'établir de nouveaux programmes pour stimuler l'économie ou pour apporter des solutions immédiates aux problèmes les plus pressants.

Avec une marge de manoeuvre budgétaire d'à peine quatre à cinq pour 100, un gouvernement peut difficilement initier de nouveaux programmes et c'est là un de nos problèmes fondamentaux, a-t-il soutenu. "Avec les restrictions que nous nous sommes imposées depuis trois ans, nous nous sommes retrouvés dans une situation où il ne nous restait pratiquement plus que du p'tit change pour opérer."

A la suite de la déclaration du premier ministre le premier août dernier, annonçant que le gouvernement allait donner un nouveau coup de collier, Ottawa disposera d'une plus grande marge de manoeuvre pour initier de nouveaux programmes et ainsi répondre aux attentes de plusieurs; cela est d'autant plus important que des élections générales auront lieu au plus tard l'été prochain.

Pour Robert Andras, le gouvernement devait prendre ce pari, insistant sur le mot "pari"; la partie ne s'annonce cependant pas des plus faciles, constate-t-il avec un air de fatalisme. "Si on ne cède pas aux pressions du public, on nous traite d'arrogants; si on cède, on nous traite d'opportunistes. On ne peut jamais gagner..."

n'ont-ils été engagés qu'à la toute dernière minute (en mai 1973) pour le vélodrome?

Pour Jean Drapeau, la réponse est aussi claire qu'évidente: Ottawa, en retardant jusqu'en juillet 1973 l'adoption de la loi relative à l'autofinancement des Jeux (loi créant la loterie olympique, la monnaie, etc.), étrange financièrement la ville, paralysant toute prise de décision.

"Nous ne pouvions pas engager officiellement Taillibert parce que nous n'étions pas assurés d'avoir l'argent pour tenir les Jeux. Nous ne pouvions pas engager les professionnels québécois parce que nous n'avions pas ces argentés... Et les retards s'accumulaient, grossissant les coûts à cause des nouvelles contraintes de temps qu'ils imposaient", explique Jean Drapeau.

Au passage, il ne manque pas de rappeler d'ailleurs qu'à cette époque le Parlement fédéral était dirigé par un gouvernement minoritaire et que les dépenses olympiques apparaissent plus difficiles à justifier dans un pareil contexte. "Nous avons joué une partie très serrée", conclut-il en soutenant qu'il a dû accepter certains risques financiers sans la garantie d'un appui fédéral.

C'est ainsi, par exemple, explique-t-il, qu'il a requis et obtenu du gouvernement du Québec l'assurance que les sommes investies (des prévisions de \$16 millions à l'époque) au vélodrome seraient remboursées à la ville de Montréal. C'est le premier ministre Robert Bourassa qui lui a donné une telle assurance en 1973 dans une lettre que M. Drapeau a déposée devant la commission lui-même.

Ce n'était d'ailleurs pas le seul élément de preuve ou contre-preuve que le maire Drapeau déposait hier devant la commission. Avec une assurance qui en a surpris certains, il s'est permis à plusieurs reprises de suggérer à la commission des correspondances ou autres pièces de ses dossiers personnels qu'il jugeait utiles au travail de la commission...



les vrais shetlands
et leurs
points chauds!

notre importation exclusive d'Angleterre

Cet automne, les mailles shetlandaises ont la cote... à grands coups de chaleur et de couleurs! Des formes simples, des points cotelés ou fantaisistes, des emmanchures confortables... toujours emmaillés avec légèreté, moelleux. Les tricotés sont comme ça... vraiment faits pour vivre comme vous!

A. Le cardigan à col châle, cotelé largement en marine ou agathe. P.M.G., \$100.

B. La petite veste jacquard en rayures dégradées. Pans arrondis devant et cotés au dos. Gris et ivoire. P.M.G., \$30.

C. Notre shetland câblé au devant et point jersey tout autour. Encolure près du cou, en ivoire ou rouge. P.M.G., \$70.

D. Le pull jacquard en V, contrasté à ses bords-côtes. En miel et blanc. P.M.G. TG., \$35.

E. Notre shetland ras-du-cou au point jersey, et emmanchure sellier. Plusieurs coloris en P.M.G. TG., \$35.

la maison

SIMONS

place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

le saviez-vous?

La majorité des mariages dans le monde sont arrangés non pas par les couples concernés, mais bien par leurs familles (UPI).

éditorial LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pépín

Nos fertiles terrains de subversion

Selon un rapport préparé en Grande-Bretagne par un général anglais, le Canada est mûr pour la subversion.

Le mouvement indépendantiste, le haut taux de chômage et l'agitation étudiante représentent autant de terrains fertiles "pour semer les graines de la subversion" et à exploiter pour des éléments marxistes, déclare le major-général Rowland Mans dans son rapport préparé pour le compte de l'Institute for the Study of Conflict, un organisme à but non lucratif fondé il y a 8 ans pour fournir des analyses détaillées aux institutions sur l'instabilité politique, la subversion, l'insurrection et la violence.

Rappelant les divers réseaux d'espions soviétiques découverts au Canada, ces dernières années, l'auteur affirme que les agents soviétiques ont d'ores et déjà montré plus que de l'empressément à faire tourner une querelle de famille en une lutte d'extermination réciproque.

"La traditionnelle suffisance canadienne, ajoute Mans, une société ouverte et une certaine attitude à l'effet que cela ne peut arriver ici aident à créer des eaux troubles dans lesquelles le poisson révolutionnaire peut nager et se propager."

Ce que veut en somme pointer du doigt le militaire anglais est le fait non récusable que le Canada, à cause de sa position stratégique dans les plans de défense de l'Otan, est devenu une cible prioritaire pour l'espionnage soviétique, d'autant plus que, à chaque fois que des Russes ou des agents de leurs satellites ont été démasqués, le gouvernement a agi dans le plus grand secret, comme s'il ne voulait pas mettre les gouvernements communistes dans l'embarras.

Sur le plan de la réforme constitutionnelle canadienne et les heurts qu'elle provoque, Mans estime qu'il y a de graves risques stratégiques de se retrouver un jour devant un Canada désuni, une partie des installations de défense canadienne se trouvant au Québec et, en termes crus, le Canada constituant le poste avancé des Etats-Unis.

Certes, devant de telles affirmations, beaucoup crieraient à la chasse aux sorcières. Un plus grand nombre encore refuseront de croire que, parce que des faits ne sautent pas aux yeux, ils n'en sont pas moins réels. Un pays d'aussi grande "liberté" ne saurait donner prise à la subversion sous toutes ses formes. Pourtant, n'avons-nous

pas découvert avec stupeur, il y a quelques années, que nos lois d'immigration faisaient de ce vaste pays une passerelle idéale pour tout ce qu'il peut y avoir de plus scabreux au monde.

Des optimistes de gros crin persistent ainsi à vouloir nous leurrer sur la signification de ces "convulsions internes" sur lesquelles prophétisait hier un Foster Dulles pour affaiblir l'URSS et Cie et qu'on est encore à attendre. En réalité, tout prouve que la dynamique communiste se serait déplacée sans pour autant perdre son efficacité. Et c'est bien ce qui peut tromper sur le sort qu'elle entend réserver à tout le monde occidental dont le Canada constitue un bastion de choix, un monde qui se débat dans une très forte crise économique, sociale, politique et morale.

Aussi, sans tomber dans un masochisme débilant, la question n'est-elle pas de savoir si le marxisme et ses succédanés sont à reléguer "dans les soupentes du XIXe siècle", comme le disait fort élégamment un certain M. Poniatowski, il y a quelques années, ni si surviendra bientôt le stade du "post-communiste".

Ce qu'il faut savoir, et surtout admettre et comprendre c'est que le marxisme, orthodoxe ou

non, déguisé ou non, édulcoré ou non, est la doctrine officielle d'Etats formidables par leur étendue, leur population et leur armement. Il faut également savoir que, dans le Sud-Est asiatique, cette doctrine a progressé sans cesse et menacé toujours de progresser par les armes, qu'elle compte des millions d'adeptes aux Indes, en particulier, et que l'Europe n'est qu'une parcelle de pénétration dont les défenses sont bien faibles comparées aux moyens d'attaque et d'infiltration dont dispose l'autre machine.

Il faut enfin se rappeler que l'avenir politique occidental est peut-être plus aléatoire que celui des peuples soumis à la férule marxiste et, surtout, que la guerre idéologique a cette caractéristique fort efficace d'être permanente face à un monde qui accuse des signes de plus en plus troublants de désintégration. Et il n'y a pas, que l'on sache, de sorcières là-dedans.

Un général français a déjà dit que le courage civil est souvent plus difficile que le courage militaire. C'est peut-être du premier que nous manquons le plus pour refuser de croire que notre pays pourrait être un vaste champ de subversion.

Paul LACHANCE

Audiences publiques justifiées

Avec le langage direct et clair qui l'a toujours caractérisé depuis qu'il milite en politique active, le maire de Beauport, Marcel Bédard, a émis hier une opinion sans équivoque sur la controverse de l'achèvement de la route 440 sur les bords de la municipalité.

"J'aime mieux, disait-il, donner à manger à mes citoyens qu'aux oiseaux et aux poissons du fleuve Saint-Laurent", en faisant allusion aux objections des écologistes du gouvernement québécois qui ont réussi à faire cesser les travaux de remplissage de l'autoroute afin de s'assurer que l'environnement naturel est bien protégé.

Un moratoire sur le parachèvement des travaux a été décrété par le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, en accord avec son confrère des Transports, Lucien Lessard, le neuf août dernier jusqu'à la tenue d'audiences publiques sur le sujet au début d'octobre.

Le gouvernement désire entendre les avis de la population et des experts en écologie avant d'aménager définitivement les bords.

Le maire Bédard estime inacceptable que la construction de l'autoroute, commencée il y a onze ans, soit soudainement arrêtée quelque temps seulement avant la

fin des travaux à cause d'un petit groupe de protestataires.

M. le maire n'a pas tort de trouver illogique qu'un projet, jugé valable pendant onze années par des ingénieurs, des citoyens, des fonctionnaires et des hommes politiques, puisse tout à coup devenir irraisonnable et soit arrêté avant sa phase terminale. C'est d'ailleurs la conclusion des travaux, l'industrialisation des bords et un certain aménagement paysagé pour les citoyens de la région qu'il réclamera lors des séances publiques.

Lui-même ingénieur de profession, le maire de Beauport, on le conçoit, doit éprouver certaines difficultés à intégrer les problèmes d'écologie dans son raisonnement "industrialisé" qui a toujours été mis au service du développement des structures. Il y a dix ans, la thèse qu'il défend aujourd'hui aurait été achetée d'emblée par tout le monde, les menaces écologiques n'existant à peu près pas, sinon dans quelques esprits qu'on se plaisait volontiers à qualifier de réveurs.

Or, les choses ont changé. Les écologistes ne sont pas aussi réveurs qu'on le croyait: la pollution de l'eau existe, et l'air qu'on respire est de plus en plus malsain et des signes inquiétants de déséquilibre basal de l'environnement se manifestent ici et là.

On comprend très bien le désir de M. Bédard, de souhaiter rapidement l'industrialisation des bords de sa municipalité puisque, à court terme, l'installation de nouvelles industries signifierait prospérité pour ses concitoyens et tout le Québec métropolitain.

Mais, après avoir attendu onze ans, il pourrait encore se permettre de patienter quelques mois de plus si l'étude du projet, à la lumière des nouvelles connaissances sur le milieu environnant, permet de réaliser un aménagement plus respectueux de l'environnement et de l'écologie; à long terme, la qualité de vie s'en trouvera meilleure, autant pour les citoyens que pour la riche faune des rives du Saint-Laurent.

Il ne fait aucun doute que les travaux des bords doivent être terminés, après tous les fonds engouffrés dans la réalisation de ce prolongement du port de Québec. Mais, mesurer la densité de la pollution industrielle que le développement des bords entraînera constitue une mesure que la prudence justifie.

D'autant plus que, dans un schéma global d'aménagement industriel du Québec métropolitain, il est possible de répartir la charge du danger écologique sur quelques bonnes dizaines de milles.

Monique PAYEUR



LA COURSE AU POUVOIR.

lettre

Une attitude prise en collectivité

M. Claude Beauchamp
Rédacteur en chef
Le Soleil Liée.

Re: Billet en réponse au
votre du 16 septembre 1978

Ayant milité avec vous alors que vous étiez à la présidence de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, je revendique le droit de répliquer à votre "Brouillard dans le métier" publié dans l'édition du SOLEIL de samedi. Vous avouerez d'abord et une fois de plus mon étonnement de constater votre méprise à l'endroit des journalistes syndiqués, surtout qu'il fut un temps où vous sembliez un homme lucidement avisé sur l'avenir de notre profession.

Vous reprochez aux journalistes assignés au palais de justice de Québec, dont je suis, d'avoir posé un "geste inconsidéré" à l'endroit des briseurs de grève (scabs) de CJRP. C'est justement parce que nous travaillons quotidiennement au palais de justice que loin d'afficher une "confusion totale des idées", selon votre affirmation, nous avons pris collectivement une telle attitude. Vous devez savoir que c'est au palais de justice que la compagnie Radio Mutuel a convoqué ses employés depuis le début du conflit.

Au lieu de fermer l'entreprise comme LE SOLEIL a eu la sagesse de faire, la compagnie Radio Mutuel a engagé des "gros bras" pour implanter sa propre justice, surveillant le moindre faux pas de ses employés en grève et retenant les services d'un criminel fort connu pour harasser des gens par des dénonciations que le ministère de la Justice écartait en raison de leur insignifiance. J'ai même assisté personnellement à un procès intenté par la compagnie contre un syndiqué qui aurait lancé un oeuf sur l'édifice de CJRP.

Durant une grève de 10 mois au SOLEIL, j'ai vu par contre des journalistes et des employés de soutien, parce que vous évitez la provocation, se faire un devoir de protéger l'édifice. Même comme organisateur des lignes de piquetage, j'ai collaboré avec les gardiens pour que des mesures soient prises, par exemple, lorsqu'un confrère a constaté que l'embochure du réservoir d'encre n'était point fermée par un cadenas, de même que le petit emplacement où sont entreposés les réservoirs de propane.

Maintenant, au palais de justice, en présence d'un employeur qui se plaint et crée des dossiers judiciaires à des gens qui luttent depuis mars 1977, seulement pour qu'on reconnaisse leur syndicat, je crois qu'il était pour nous légitime de se manifester. Croyez-vous donc que CJRP s'est comporté comme un employeur responsable? Qu'attendez-vous pour le dénoncer, au lieu de vouloir nous servir une leçon de solidarité?

J'ai personnellement vécu le temps où LE SOLEIL nous faisait travailler quatre soirs par semaine et la fin de semaine, sans rémunération, qu'on pouvait exercer du chantage; j'ai aussi vécu la transition entre une certaine forme de despotisme et une liberté relative. Personnellement, M. Beauchamp, vous m'avez encouragé quand j'ai renoncé à un poste au conseil d'administration de la FPJQ pour militer dans le syndicalisme, reconnaissant que notre association professionnelle n'était d'aucune efficacité pour corriger le piètre état de l'information dans certains milieux.

Pour moi comme pour la majorité de mes confrères, le syndicalisme loin d'être une philosophie est un instrument. Le seul qui soit efficace pour obliger une entreprise — même LE SOLEIL — à garantir à ses lecteurs une information de qualité.

C'est parce que je suis un journaliste syndiqué que je me permets en toute conscience d'être mon libre arbitre sur la façon d'écrire des textes sans verser dans le journalisme. Et vous devez savoir que devant les tribunaux, il serait facile de favoriser le sensationnalisme, en oubliant les règles de la prudence, de la justice et même parfois de la charité.

Vous ne viendrez pas nous reprocher notre attitude, parce que si comme vous l'écrivez samedi "les journalistes sont les yeux et les oreilles des lecteurs et auditeurs", n'oubliez pas que le propriétaire de l'entreprise nourrit les estomacs et qu'il peut facilement fermer les yeux et boucher les oreilles du journaliste privé de certains recours d'une convention collective.

Très récemment, au palais de justice, nous avons accueilli un jeune confrère de CFLS, non syndiqué je vous le précise, et nous ne craignons pas de l'aider à l'occasion, même s'il n'est pas syndiqué.

Notre critère, sachez-le M. Beauchamp, n'est pas de côtoyer des confrères syndiqués, mais de point collaborer, comme dans le cas de CJRP, à une information détériorée. Il vaut mieux point d'information du tout, qu'une information servile et d'aussi mauvaise qualité. Ecoutez seulement CJRP, ses commentaires et son actualité, et vous aurez le goût vous aussi de reprendre la plume, non pas pour dénoncer ce que nous avons fait, mais ce que Radio Mutuel ne fait pas.

Ce que vous appelez du "corporatisme" vous semblera seulement l'esprit que vous défendiez naguère, un esprit dont on ne doit pas pouvoir se débarrasser si facilement.

Marcel Collard

Journaliste syndiqué

richard daignault

la démocratie au québec

Un grand fonctionnaire

La démocratie québécoise doit beaucoup à François Drouin, le président général des élections pendant 33 ans, qui vient de prendre sa retraite à 70 ans.

Le journaliste Paul Bennett a brossé un portrait sobre et juste de ce Québécois passionné par le processus électoral dont le fonctionnement équitable permet à un peuple de se choisir librement un gouvernement.

Grâce à M. Drouin, et à des hommes politiques consciencieux (car cela existe), le Québec possède aujourd'hui une législation moderne et surtout, ce qui est quelquefois plus important, une expérience administrative précieuse en matière électorale.

Comme dans bien d'autres domaines, les jeunes, aujourd'hui, prennent pour acquis l'impartialité du mécanisme électoral.

Le peuple québécois se sent absolument libre. Il vote pour le parti de son choix. Au bout de la ligne, le soir des élections, il se sera donné le gouvernement qui répond aux aspirations de la majorité.

Crédibilité

En d'autres mots, toute la vaste mécanique électorale jouit d'une grande crédibilité.

Or, il n'en fut pas toujours

ainsi. La loi du plus fort, du plus riche, du plus puissant, exerçait un empire quasi absolu sur les électeurs dans les années trente. Le bulletin de vote n'était pas numéroté. Le papier sur lequel les bulletins étaient imprimés n'avait aucune identification particulière. On faisait chanter les électeurs en les menaçant de faire identifier leur vote lors du dépouillement de la boîte à scrutin. Bref, le chantage et le marchandage faisaient partie des moeurs électorales.

La population a joué le jeu pendant des années. Au pire de la grande crise économique, le peuple fit sauter le couvercle d'une marmite qui bouillait depuis des années.

Le résultat officiel des élections de 1931 n'était rien d'autre qu'une farce macabre. En réalité, le peuple avait décidé de jeter par dessus bord le vieux régime libéral d'Alexandre Taschereau, pour le remplacer par l'équipe conservatrice dirigée par Camillien Houde.

Scandale

Au lendemain du scrutin, on criait au scandale. Les contestations fusalaient de toutes parts. Froidement, le régime chancelant présenta une loi pour valider arbitrairement le résultat officiel du vote dans plusieurs comtés. Cette mesure extrême prépara l'opinion pour le bran-

le-bas de 1935 et le grand balayage de 1936 alors qu'un autre parti, l'Union nationale, s'empara du pouvoir.

La mise en place d'un véritable régime électoral, d'une carte électorale qui permet à toutes les régions d'être plus justement représentées à l'Assemblée nationale, d'un système d'énumération des électeurs qui garantit à chaque citoyen son droit fondamental de s'exprimer, fut l'oeuvre de plusieurs années, d'une vie.

Sans cette oeuvre, on se prend à songer à ce qui se serait produit au Québec pendant les années 60 et 70, années au cours desquelles la volonté populaire a manifesté son insatisfaction par de nombreux changements de gouvernements.

Le soir du 15 novembre 1976, une ardente péquiste me disait:

"Ce qui me surprend ce n'est pas tellement le fait que le PQ jouisse d'un tel appui mais plutôt que le mécanisme électoral permette au PQ de prendre le pouvoir. Je n'y croyais pas."

C'était un hommage, en réalité, à l'impartialité de la loi électorale. Tout est parfait. D'autres réformes électorales se préparent. Mais tout repose sur l'oeuvre peu connue mais importante de ce grand fonctionnaire de l'Etat: François Drouin.

De l'inquiétude chez les péquistes

Ce n'est pas au cours de leurs délibérations du prochain week-end, à Rouyn-Noranda, que les membres du conseil national du Parti québécois mettront leur grain de sel dans la recette de la souveraineté-association.

Comme l'ensemble de la population, il leur faudra attendre plusieurs mois avant de pouvoir, eux qui sont à l'avant-garde de "l'armée" péquiste, mettre fin à un attentisme, pour ne pas dire à une inquiétude latente qui pèse lourd à certains militants.

Le premier ministre et ses collègues ont beau dire que leur option est claire et nette depuis dix ans, il n'en reste pas moins que nombreux sont les citoyens, y compris des militants péquistes, qui se demandent comment le gouvernement entend "réaliser la souveraineté politique du Québec par les voies démocratiques et proposer au Canada une association économique mutuellement avantageuse". On peut opiner avec justesse que l'option du "fédéralisme renouvelé" n'est guère plus explicite, mais c'est une mince consolation pour les militants qui demandent "à boire et à manger", selon le mot de M. René Lévesque.

Le premier ministre peut également prétendre que la confusion est créée par les adversaires, mais les sondages démontrent qu'elle est très grande dans l'opinion publique. Elle a été alimentée en bonne partie par les coups de sonde et les ballons

d'essai lancés par les ministres, eux-mêmes.

Si les députés eux-mêmes se plaignent discrètement de ne pas être dans le coup, que peut-il en être des militants disséminés aux quatre coins du Québec?

Dès le mois de juin dernier, le chef du PQ confiait à ses troupes de choc: "C'est effrayant ce que le pouvoir était facile lorsqu'il était vu



Gilles Lesage

de l'opposition et sur papier." Il ajoutait encore: "De la part du gouvernement et de l'aile parlementaire, les deux prochaines années vont exiger plus de maturité, plus d'équilibre et un jugement solide. Il va falloir nous méfier de deux mots en "isme": les sophismes, qui ignorent la réalité, et les extrémistes qui confondent l'anarchie avec le progrès."

Remise en question

Bien loin de se dissiper au cours de l'été, et en dépit des objurgations du chef, la nervosité a pris de l'ampleur au cours de l'été. "Inquiète de la dilution de l'idéologie

indépendantiste du gouvernement, l'aile militante se rebiffe et veut éclaircir le malentendu sur la souveraineté-association", titrait La Presse en fin d'août. Lysiane Gagnon nous y apprenait que le comité du congrès proposerait au conseil national de Rouyn-Noranda que le même organisme — instance suprême entre les congrès biennaux — se réunisse en novembre, à Montréal, pour discuter exclusivement du contenu de la souveraineté-association. Entre autres éléments, la stratégie du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, était remise en question.

Se portant à la défense du ministre contesté, le député de Rosemont, M. Gilbert Paquette, membre du comité du congrès, confiait le lendemain: "Il est bien normal qu'il y ait des opinions divergentes et de la confusion, au sein du Parti québécois comme dans la population, sur la notion de la souveraineté-association, et ça durera tant que le parti et le gouvernement n'auront pas défini précisément le contenu de l'association économique envisagée avec le reste du Canada."

Puis il y eut le conseil des ministres de Montebello, la tournée ministérielle, le caucus de Thetford Mines, la tournée des députés, entrecoupées des déclarations de M. Camille Laurin sur la portée fiscale de la question référendaire et de la mise en garde sévère de M. Lévesque. Par-delà les députés, le chef du PQ s'adressait tout autant à ses militants, surtout ceux de la premi-

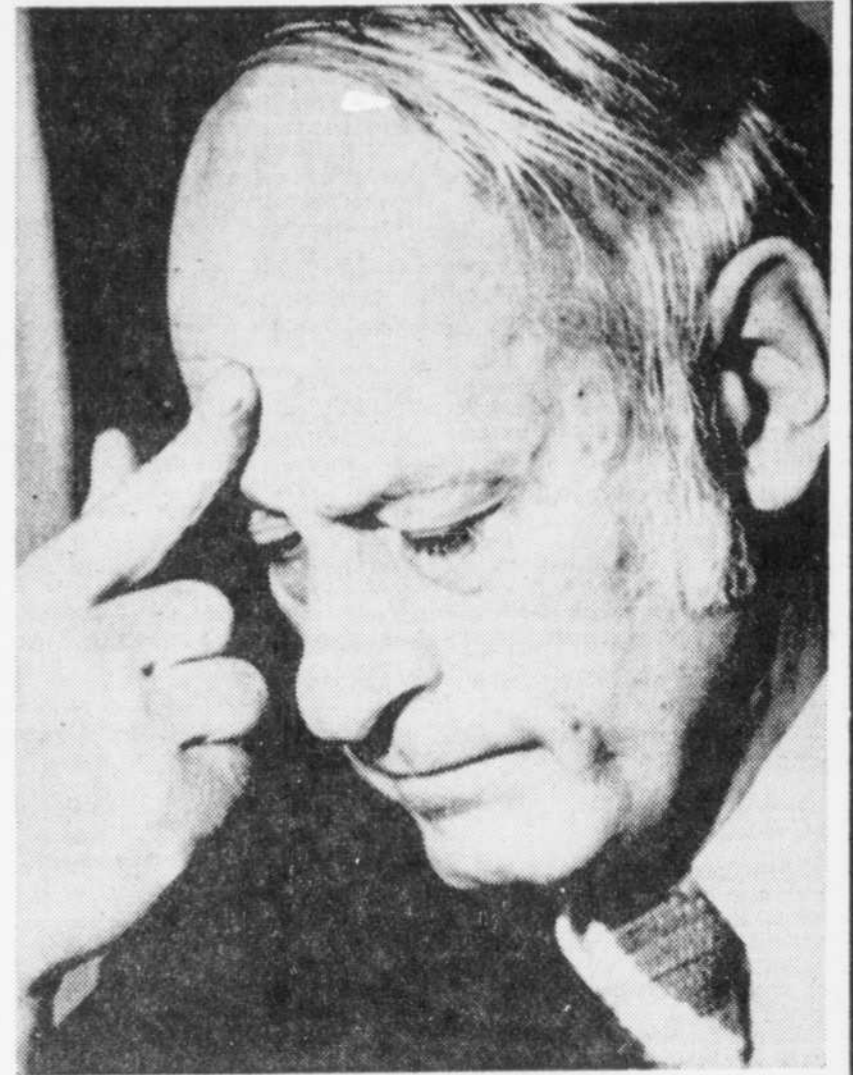
ère heure, qui craignent comme la peste les "déviationnistes" qui se seraient infiltrés au PQ depuis 1970.

La "maturité"...

En juin, à Granby, M. Lévesque a réussi à faire rejeter un projet de colloque d'orientation qui aurait eu lieu le mois prochain. Il est probable qu'il en sera de même pour la suggestion d'un conseil national extraordinaire portant sur la souveraineté-association. L'exécutif du parti voudrait plutôt que la discussion se fasse à la faveur du prochain conseil national ordinaire, en décembre prochain. Sans tralala, sans tambour ou trompette!

De toute évidence, le premier ministre est aussi jaloux des prérogatives gouvernementales que ne le sont certains militants de l'orthodoxie péquiste et de la pureté de la doctrine. Surtout dans la région de Montréal, il y a des militants en grand nombre qui ne se contentent pas d'avoir pris sur les contenus mis au point par M. Marcel Léger et son équipe, mais qui veulent intensément avoir leur mot à dire sur les contenus de la souveraineté. Il en est même qui voudraient participer à la préparation de la fameuse question.

Au terme du conseil national de Granby, en juin, certains ont pu dire que le PQ avait muselé son aile radicale, pure et dure comme le roc. A Rouyn-Noranda, la "maturité", telle qu'entendue par M. Lévesque, aura encore préséance sur les inquiétudes des intégristes indépendantistes.



Comment faire pour plaire à tout le monde?

Les "trois consciences" des partis politiques

Après avoir présenté, au cours des deux derniers jours, Me François Drouin, le premier président permanent des élections, et son successeur, Me Pierre-F. Côté, LE SOLEIL termine aujourd'hui cette série de trois portraits avec Me Pierre-Olivier Boucher, directeur général du financement des partis politiques.

par Paul Bennett

Du triumvirat "politique" chargé par l'Assemblée nationale de contrôler le financement des partis politiques, le directeur général, M. Pierre-Olivier Boucher, un jeune avocat de 36 ans, est certes le moins connu du grand public.

Les deux directeurs généraux adjoints, MM. Clément Vincent et Michael Sheehan, nommés à ce poste à l'instigation des deux principaux partis d'opposition, s'étaient en effet déjà acquis une certaine notoriété, le premier à titre d'ancien ministre de l'Agriculture sous les gouvernements Johnson et Bertrand, le second en tant que juriste et organisateur libéral.

Mis sur pied afin de contrôler à la fois les sources de revenus et les dépenses des partis politiques, le Bureau du financement des partis politiques ne prévoyait à l'origine qu'un directeur général, dont la nomination devait être approuvée par une majorité des deux tiers des membres de l'Assemblée nationale.

Toutefois, les partis d'opposition qui, selon certaines sources tant libérales qu'unionistes, ne faisaient pas entièrement confiance à M. Boucher, un ancien organisateur péquiste de la région de Montréal, exigèrent que ce dernier soit "secondé" dans sa tâche par deux adjoints désignés par eux. Sinon, ils menaçaient de retirer leur appui, nécessaire, à la nomination de M. Boucher.

Au cours d'une récente entrevue exclusive au SOLEIL, dans son nouveau bureau de la Place Desjardins, à Montréal, M. Boucher a affirmé qu'il n'était "pas du tout gêné" de cette direction à trois puisque, croit-il, une telle direction "peut faciliter la crédibilité d'un organisme nouveau qui touche à quelque chose de très important et auquel tous les partis politiques sont très sensibles."

Il a rappelé que la possibilité d'avoir deux directeurs généraux adjoints avait été évoquée dès le départ, avant même la présentation du projet de loi no 2 sur le financement des partis, puis abandonnée par la suite pour être finalement repris après l'adoption du projet de loi. Le ministre d'Etat à la Réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, a même dû présenter un projet de loi spécial (loi 102) pour permettre à l'Assemblée nationale d'entériner le choix des deux adjoints.

Le fait que chacun des trois membres de la direction soit identifié à un parti politique ne le gêne pas davantage, puisque, soutient-il, chacun a en quelque sorte mis entre parenthèses son appartenance politique en acceptant de faire partie de cet organisme.

M. Boucher refuse d'ailleurs obstinément de parler de ses antécédents politiques, cette question n'ayant selon lui plus rien à voir avec ses nouvelles tâches "apolitiques". Les renseignements recueillis d'autres sources nous en apprennent bien peu sur ce point, sinon que M. Boucher fut un organisateur actif du PQ sur la rive sud de Montréal au cours des élections provinciales de 1970, 73 et 76. Il s'est également

occupé de très près des campagnes de financement du Parti québécois dans cette région.

Selon un député libéral à l'Assemblée nationale, le passé politique de M. Boucher aurait incité les partis d'opposition à prendre leurs précautions, même s'il avait été choisi par voie de concours public. Bien que tous les partis d'opposition à l'Assemblée nationale soient représentés au sein d'un conseil consultatif chargé de donner son avis au directeur général, l'opposition libérale et unioniste a estimé que cette protection n'était pas suffisante.

Selon ce même député, M. Boucher "ne nous fournissait pas toutes

les garanties d'objectivité", exigées par ce poste. D'autre part, un porte-parole de l'Union nationale avait déclaré, le jour même de la nomination de M. Boucher et de ses adjoints, que la nomination de trois hommes clairement identifiés à un parti visait à "maintenir un certain équilibre des forces" au sein du nouvel organisme.

Né à Montréal le 8 novembre 1941, M. Boucher fit ses études au collège Brébeuf puis à l'université de Montréal, où il obtint un baccalauréat en sciences politiques. En 1969, il complétait une licence en droit à l'université d'Ottawa. Admis au Barreau en 1970, il a d'abord exercé sa profession au Bureau d'assistance judiciaire de Montréal avant de s'associer en 1972, à l'étude

légale de sa femme, Odette Lapalme, la fille de M. Georges-Emile Lapalme, ancien chef du parti libéral.

Un coordonnateur

M. Boucher admet volontiers ne pas avoir de formation spécialisée en droit électoral ou en comptabilité mais, dit-il, cela importe peu puisqu'il envisage davantage son rôle comme celui d'un "coordonnateur". Il dit d'ailleurs compter beaucoup sur la compétence de collaborateurs de la trempe de M. Gaétan Mercier, autrefois du bureau du vérificateur général, et de M. Pierre Desjardins, autrefois du Service des compagnies.

Le Bureau du financement des partis politiques comprend actuellement 14 employés sur un plan d'effectifs de 18, et bénéficie d'un budget initial de fonctionnement de \$500.000. L'organisme présidé par M. Boucher n'est pas astreint aux normes du gouvernement en matière de budget et tire ses revenus directement du Fonds consolidé du Conseil du Trésor. Comme le directeur général rend compte de ses activités directement à l'Assemblée nationale, cela assure son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique.

Actuellement, précise M. Boucher, son bureau n'a pas seulement à administrer la loi 2 sur le financement des partis, mais également la loi 44 concernant les élections de l'automne prochain dans les municipalités de Montréal, Longueuil et Saint-Léonard, ainsi que la loi 92 sur les consultations populaires.

Pour le moment, l'accent est mis surtout sur la loi 44 puisque les municipalités concernées tiendront leurs élections dès le 12 novembre prochain. En ce qui concerne la loi 2, on a déjà procédé à la reconnaissance de sept partis politiques provinciaux, soit les cinq partis représentés en Chambre, ainsi que le Parti communiste et le Parti des travailleurs du Québec.

On sait que seuls les partis reconnus peuvent accepter des contributions du public et réclamer le remboursement de leurs dépenses en temps d'élection. Tous les partis reconnus devront également remettre, d'ici la fin d'octobre, tous les renseignements sur leur actif d'ouverture. Ce n'est qu'alors que le public pourra avoir accès à la liste des souscripteurs de chacun des partis.

L'information du public

L'information du public constitue d'ailleurs le second volet de la Loi sur le financement des partis politiques et l'équipe de M. Boucher travaille déjà à élaborer une politique d'information axée sur certaines priorités.

Ainsi, M. Boucher estime que son bureau se doit d'abord de répondre à la "clientèle première" de l'organisme, soit les cadres et les militants des partis politiques. Dans ce but, les bilans financiers et les rapports des partis politiques seront transmis à tous les partis, dans les meilleurs délais, promet M. Boucher.

Dans un deuxième temps, le Bureau tentera de satisfaire la curiosité de "ceux qui s'intéressent à la chose politique", dont les journalistes, en transmettant à ces derniers tous les renseignements pertinents, soit par communiqué ou par le biais de conférences de presse et en mettant à la disposition du public une salle de consultation où les intéressés pourront avoir accès aux documents.

Enfin, M. Boucher range dans une troisième catégorie les "voyeurs" en mal de sensation plutôt que d'information véritable. Ceux-là pourront toujours assouvir leur curiosité, admet M. Boucher, mais la politique d'information qu'il préconise ne sera sûrement pas axée sur cette clientèle éventuelle.

"Le plus pressé"...

Actuellement, toutefois, M. Boucher et son équipe, mettent l'accent davantage sur "le plus pressé", soit la mise au point de mécanismes de contrôle du financement des partis. M. Boucher veut procéder prudemment en évitant deux écueils, soit une trop grande ingérence dans la régie interne des partis et une rigidité d'application de la loi qui découragerait la naissance de nouvelles formations politiques.

M. Boucher admet par ailleurs que la Loi sur le financement des partis politiques, comme toute autre loi, comporte de nombreuses échappatoires. Par exemple, un parti pourrait profiter de ce que les dons anonymes faits au cours d'une réunion ou d'une manifestation politique ne soient pas considérés comme des contributions, au sens de la loi, pour abuser de cette source de revenus.

Autre exemple: qu'est-ce qui empêcherait une firme de contribuer de forts montants à la caisse électorale d'un parti par l'intermédiaire de plusieurs individus qui, en vertu de la loi, sont seuls habilités à verser des contributions.

A ces objections, M. Boucher répond que "ce n'est pas si facile de contourner la loi" et qu'"entre la théorie et la pratique, il y a un monde". "Va-t-on trouver, demande-t-il, 10.000 personnes qui accepteront de fausser leur rapport d'impôt sans que le coup ne soit éventé?" D'autre part, deux ou trois personnes au sein d'une même compagnie pourraient théoriquement s'entendre pour fournir chacune le montant maximum de \$3.000 autorisé par la loi; mais comment croire que plusieurs dizaines pourraient le faire sans éveiller les soupçons de ceux qui seront chargés par les différents partis politiques de scruter à la loupe les rapports financiers de leurs adversaires?

Selon M. Boucher, les risques de sanction et de dénonciation dans le public sont trop élevés pour que les particuliers, les syndicats ou les compagnies aient intérêt à transgresser la loi. "Le meilleur support de la loi, conclut M. Boucher sur un ton optimiste, sera l'opinion publique."



Me Pierre-Olivier Boucher: "Le meilleur support de la loi sur le financement des partis politiques sera l'opinion publique..."

La page des lecteurs

Un plaidoyer à côté de la question

M. le rédacteur en chef,

Par laprésente, je tiens à répondre à Michel Rousseau.

Face aux graves accusations des Jeunes Canadiens pour une Civilisation Chrétienne, publiées dans leur livre "Développement et Paix, un socialisme multicolore au service du communisme", il affirme, dans LE SOLEIL du 26 août 1978, que ces accusations sont fausses et tendancieuses.

Son témoignage comporte plusieurs contradictions:

1) Il se veut impartial lorsqu'il dit: "Je veux apporter mon témoignage, moi qui n'appartiens pas à Développement et Paix", mais il se révèle tout autre lorsqu'il ajoute beaucoup plus loin: "J'ai personnellement exécuté ou dirigé 22 programmes de développement, aidés financièrement par Développement et Paix dans les 10 dernières années."

2) Il dit aussi qu'on doit évaluer Développement et Paix "non à partir de théories, d'intentions prêtées ou supposées, ni de ce qu'on voudrait ou supposerait que doit être l'aide externe". Et pourtant, dans les lignes qui suivent immédiatement cette interdic-

tion, il échafaude tout un code d'éthique où il suppose ce que doit être l'aide externe: "Pour être efficace, telle aide: — se doit d'être complémentaire... doit respecter les populations locales... doit répondre à des nécessités..."

Une telle incohérence rend pour le moins son témoignage suspect d'autant plus qu'il contredit celui-là même de Développement et Paix sur les deux autres points suivants.

3) Il ne connaît "aucun cas où Développement et Paix ait porté aide à des groupes communistes."

Je ne peux pas vous assurer que "D & P" passera de la parole aux actes, mais dans sa propagande "éducative", en première page de son journal Solidarité de juin 1978, il dit à tous les Canadiens que "la solidarité avec le Vietnam représente un seuil à franchir". Si vous n'avez pas vu de cas d'aides à des groupes communistes jusqu'à maintenant, il est tout probable qu'il aura l'odieux privilège d'en voir à l'avenir, si on se fie aux intentions clairement exprimées par "D & P".

4) Il proclame qu'il ne convient pas à des organismes dits développés... de définir les modèles, méthodes et objectifs du développement auquel travaillent les populations locales."

Et pourtant, "D & P" propose comme modèle de développement le Vietnam communiste. Prenons à témoin Développement et Paix. "Le Vietnam représente sans doute un défi et une espérance: celle de voir un modèle vietnamien de développement où l'homme nouveau trouvera sa pleine réalisation dans un esprit communautaire." (ibid.)

N'est-ce pas inconvenant de la part d'un organisme catholique de se faire ainsi le porte-parole complaisant des idéaux communistes?

En faisant abstraction de la propagande de "D & P" et en utilisant comme critère l'aide concrète de cet organisme, il se simplifie tellement la tâche qu'il ne pourra jamais voir un organisme comme étant d'allégeance socialiste. C'est se faire aveugle pour ensuite affirmer n'avoir rien vu.

Son plaidoyer passe lamentablement à côté de la question puisque les JCCC mettent en cause l'idéologie de "D & P" au Canada tandis qu'il la met entre parenthèses pour ne considérer que l'aide extérieure de ceet organisme.

Louis Tremblay
Beauport, Qué.



Le torchon brûle à la Société des traversiers!

Honorable ministre des Transports,
Monsieur Lucien Lessard,
Québec, P.Q.

Savez-vous ce qui se passe à la Société des traversiers du Québec? Sans doute que vous êtes toujours bien renseigné, vous qui savez lorsque les bateaux sont en retard de cinq (5) minutes... Vous devez sans doute savoir qu'il n'y a pas eu de navire à Baie-Comeau depuis le 31 août.

Il y a une semaine que la grève est en vigueur et que rien ne bouge. C'est très compréhensible, la Société n'est pas prête à négocier avec le syndicat impliqué dans le conflit mais essaie plutôt de faire une brèche à l'intérieur d'une autre convention existante et ce jusqu'en juillet 1979, soit la convention des officiers.

Ces officiers furent remerciés de leurs services même s'il y a garantie de travail et de salaire. Ils ne

reçurent pas leur paye de vacances, ni leur mois d'avis de cessation d'emploi ni leur avis d'intention... Ils furent mis à pied comme s'il n'y avait pas de convention entre les deux parties.

D'ailleurs des choses pas trop catholiques se passent de ce côté, la loi (45) anticabé en mange un coup lorsque la Société envoie un des leurs de Québec passer la ligne de piquetage pour partir des moteurs lorsqu'il n'y a personne à bord des navires, ceci se passa le dimanche 10 septembre à 13h40. A ce moment, il n'y avait aucun danger pour les navires — il faisait notre travail, ce scab. De plus pour garder les navires, ils engagent des gardes d'une agence privée qui ne connaissent rien d'un navire... Que Dieu les bénisse, il n'y a pas eu de vent.

M. le Ministre, vous êtes-vous déjà penché sur la situation à la Société des traversiers et jugé de la compétence de ses dirigeants? Dans

six mois, il y eut longue grève à Sorel lors des négociations, il y eut grève à Ile-aux-Coudres, il y eut grève à Matane, il y a problèmes à Lévis depuis toujours. Il est à se demander s'il est normal qu'une Société régie par un gouvernement élu par les ouvriers soit aussi anti-syndicale.

Nous voyons d'ici la Société des traversiers opérer notre marine marchande... Une chance qu'elle n'existe pas, elle serait sabotée par ses administrateurs de bout de chemin. Les dirigeants de cette Société seraient mieux de rester à Québec et apprendre à administrer des bateaux que de se payer des voyages en Europe à savoir comment ça marche des (hovercrafts)... Ils seraient beaucoup mieux de se payer des voyages à Matane pour rencontrer l'ancien patron M. F.-A. Gauthier; leur apprendrait à opérer un bateau à Matane. Lui y connaît ça! Il n'a pas eu besoin d'aller voir les conditions des glaces en Finlande pour savoir ce que c'était de la glace. La Société des traversiers a-t-elle l'intention de "naisier" la population encore très longtemps?

Les populations du Bas-du-Fleuve ont subi deux augmentations de tarifs depuis le printemps 1977 soit une directe de \$2.00 par auto et de \$1.00 par passager, une autre indirecte de \$2.00 par le système de réservation, un système si on peut appeler ça un système. Il y a plus de mécontents que de satisfaits.

M. le Ministre j'espère que vous prendrez cette lettre en considération et que des actions seront prises immédiatement pour que les payeurs de taxes de l'Est du Québec ne soient pas pénalisés plus longtemps privés d'un service très important pour l'économie de la région.

Comité des officiers

Syndicat canadien des officiers

de la marine marchande

section Société des traversiers

Bas-St-Laurent

Matane, P.Q.

Avortement et droits de l'homme

M. le rédacteur en chef,

Les journaux et la télévision nous apprennent que le Gouvernement de Québec a l'intention de créer une vingtaine de cliniques d'avortements dits "thérapeutiques" dans notre belle Province, et ça ne serait qu'un commencement, paraît-il. Conscients de leur mandat, nos gouvernants de Québec se lamentent les uns comme Pilate et rejettent l'odieux sur le Parlement fédéral qui a légalisé ces infanticides, il y a quelques années.

Nos grands chefs ignorent-ils que le Canada a signé la Déclaration des droits de l'homme faite à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) le 10 décembre 1948, laquelle Déclaration (art. 3) reconnaît à tout individu, à tout être humain le droit à la vie et à la sûreté de sa personne? Est-ce que, par hasard, ils ignoreraient aussi que l'être humain a la vie dès le moment de sa conception. L'enfant qui naîtra après avoir vécu neuf mois dans le sein maternel ne commence pas par être un animal de race inconnue avant d'être homme, il est homme dès le premier moment de son existence. Cette

vérité est démontrée à l'évidence aujourd'hui par les hommes de science.

En établissant ces cliniques d'avortements, n'entrez-vous pas en contradiction avec la Déclaration des droits de l'homme, messieurs les législateurs? En permettant à la clinique d'interrompre la grossesse de la mère, respectez-vous le droit du tout-petit à la vie? En permettant que ce petit bout d'homme soit expulsé du sein de sa mère, respectez-vous son droit à la sûreté de sa personne? Par l'adhésion du Canada à la Déclaration des droits de l'homme vous êtes tenus de respecter le droit de ces tout-petits à la vie et vous organisez des cliniques pour leur enlever la vie! Est-ce logique? Est-ce humain?

Que cette Déclaration de l'ONU ait la force obligatoire d'un véritable traité ou non, cela importe peu, le Canada a signé cette Déclaration. Il doit faire honneur à sa signature, d'autant plus qu'il y est déjà tenu par le droit naturel. Ottawa a violé ses engagements en légalisant ces avortements criminels, Québec viole aussi ses engagements en établissant ces cliniques meurtrières dans les hôpitaux.

On dira peut-être: le Canada n'est pas le seul à ne pas tenir compte de cette Déclaration de l'ONU; c'est vrai, mais il n'est pas le dernier non plus à marcher dans la voie de la honte et de la mort. Des statistiques nous révèlent qu'il y a eu dans les hôpitaux de la Province de Québec: 1,881 avortements en 1971; 2,912 en 1972; 3,217 en 1973; 4,453 en 1974 et 5,289 en 1975. Quand le ministère des Affaires sociales aura organisé toutes ces cliniques dans les hôpitaux, quel sera le chiffre des avortements qui se pratiqueront chaque année?

En présence de ces violations de la Déclaration des droits de l'homme dans notre Province et dans presque tous les pays, on peut répéter les paroles que Paul VI adressait à l'ONU le 15 avril 1968: "Immense est le chemin à parcourir pour mettre en oeuvre ces déclarations d'intention, pour traduire les principes dans les faits, pour éliminer de si nombreuses et constantes violations de principes justement proclamés universels, inviolables et inaliénables".

C.-E. Raymond, C.S.S.R.
Ste-Anne-de-Beaupré

Manque de consultation

M. le rédacteur en chef,

Des articles de votre rédacteur sportif, monsieur André A. Bellemare, en date des 12 et 13 juillet 1978, traitant des ZEC donnaient l'impression que les administrateurs de ces dernières critiquaient la décision de rendre accessibles au public les territoires de chasse et pêche, jadis réservés à quelques privilégiés.

Monsieur Bellemare a malheureusement puisé son information auprès de gens "anciens membres de clubs privés", qui noircissent une situation qui loin d'être alarmante, est encourageante

pour les années à venir. En effet, ce que monsieur Bellemare semble déplorer, "fermeture de lacs ou la pression de pêche a été forte", est un indice que le MTCP est beaucoup plus préoccupé des récoltes à venir que certains administrateurs à la "gomme" nostalgiques à la pensée des privilèges perdus et que les SACERF pourraient leur rendre si leur proposition d'aménagement était retenue. La ZEC des Martres, dont monsieur Bellemare parle dans ses articles, fonctionne à merveille et ses administrateurs, dont je suis, se réunissent régulièrement pour discuter les différents problèmes issus de la gestion de la ZEC. Bénévolement,

chaque administrateur consacre aussi deux (2) jours par semaine et ce à tour de rôle, pour prêter main forte aux patrouilleurs réguliers dans l'exécution de leurs tâches.

Nous déplorons le fait que monsieur Bellemare n'ait consulté aucun des administrateurs de notre ZEC, ce qui l'a sans doute fait confondre la ZEC Lac au Sable avec la ZEC des Martres.

Joseph-Élie Gaudreault
Notre-Dame des Monts,
Président Association Plein Air
des Martres, ZEC des Martres.

Détours de politicien

M. le rédacteur en chef,

L'article de Richard Daignault "La démocratie au Québec" du 19 août est drôle. Pauvre M. Daignault, il pense que M. Pierre Trudeau est "un des rares politiciens qui a démontré assez souvent qu'il pouvait être carrément franc", par contre M. Lévesque "prend parfois des détours".

Evidemment M. Daignault ne sait pas que M. Trudeau fausse les faits presque toujours, donc c'est plutôt son franc-parler qui est rare. (C'est vrai, quand il est fâché ou en colère, il peut donner un mot franc; bien sûr, il peut parler un langage tellement vert et tellement gras). Quand même, on pourrait facilement écrire un livre sur les détours de ce politicien.

Peut-être M. Daignault est-il incapable de suivre tous les labyrinthes par lesquels M. Trudeau passe pour arriver à ses fins, ou M. Daignault, comme un vrai partisan, préfère-t-il fermer les yeux à tout cela?

Néanmoins il est bien clair que M. Daignault manque dans le monde politique, comme LE SOLEIL, d'impartialité.

F. Julien Griezic
professeur associé
d'histoire canadienne
Carleton University

A nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1876, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

du nouveau à Québec

LA BIJOUTERIE LAFLEUR

... et ses rabais jamais vus!

BAGUES pour dames	rabais de 50%
BAGUES pour hommes	rabais de 50%
ZODIAQUES	rabais de 50%
JONCS	rabais de 50%
BOUCLES D'OREILLES	rabais de 50%
CHAINES	rabais de 20%
BRELOQUES et MEDAILLES	rabais de 20%

Dépositaire des montres SEIKO

7923, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg - 628-0263

BIJOUX MAÏA meilleurs prix en ville
vente en gros 627-2550

Régime Naran: la recette pour maigrir chez soi.

Le régime Naran vous aidera à vous débarrasser de vos livres superflus de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et aussi, facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails, quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'étiquette. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de pamplemousse jusqu'à la pleine contenance. Deux cuillerées à soupe suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorbent toutefois le supplément vitaminique inclus et tenez-vous-en au régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car la plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et sveltesse. Cou, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des poudres superflues de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-nous la boîte vide: nous vous la rembourserons. Optez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursofflures disparaissent et le regain de bien-être qui en naîtra. Vous retrouverez votre apparence de jeunesse, votre entrain et votre vivacité.

Bientôt à Québec, un autre personnage de "La Croix et le Poignard": ISRAËL NARVAEZ

En face d'une première déception après sa conversion et poussé par plusieurs membres de son gang, ISRAËL a fait le plus grand erreur de sa vie: il est retourné avec les MAU-MAU... De retour dans les rues, il s'est de nouveau embarqué dans des affaires de drogue, dans des batailles sanglantes, des tueries effrayantes et dans tout ce qui caractérise la vie des gangs des rues de New-York. C'est alors qu'ISRAËL fut accusé de meurtre et qu'il écappa cinq ans de prison.

Aujourd'hui, quatorze ans plus tard, toute cette histoire nous est racontée. C'est une histoire incroyable qui en touchera plus d'un.

ISRAËL a appris ceci à travers ses années de rébellion, d'amerume, d'indifférence et de solitude: "ON NE PEUT PAS FUIR DIEU".

Le public québécois pourra voir et entendre ISRAËL NARVAEZ dimanche, le 24 septembre à 8h00 p.m. à l'auditorium de l'École Wilbrod-Shérer, 7 rue Lee (derrière le Parc Victoria) à Québec. L'entrée est gratuite.

Au cœur du vieux BOSTON

AVERY Hôtel

Un hôtel qui se distingue des autres

Un havre pour les voyageurs avertis, situé au cœur du vieux Boston. Les chambres sont gaies et harmonieusement décorées. TV., air climatisé. Aucun supplément pour les enfants de moins de 14 ans. Écrivez pour obtenir notre brochure.

STATIONNEMENT GRATUIT
ch. simple \$18.00 ch. double \$20.00
au coin des rues Avery et Washington
(617) 462-5000
Appelez à frais virés 800-323-1776

AVIS LEGAL
RESTAURANT LA CHAUMIERE D'ACQUITAINE INC.

AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 26 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (S.R. 1964, C. 275) que la garantie créée par l'acte de fidéicommissaire portant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par RESTAURANT LA CHAUMIERE D'ACQUITAINE INC. en faveur de FIDUCIE DU QUEBEC et reçu devant Me Jos.-A. Tremblay, notaire, le 4 avril 1977, et enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Québec, le 6 avril 1977, sous le numéro 868242 est devenue exécutoire.

FIDUCIE DU QUEBEC, FIDEICOMMISSAIRE EN VERTU DUDIT ACTE DE FIDEICOMMISS

LA CITE DE LAUZON AVIS AUX CORPORATIONS SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET ASSOCIATIONS

Avis est donné aux corporations, sociétés commerciales et associations, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent, sont inscrites sur la liste électorale:

a) si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, depuis au moins douze mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection, comme propriétaires d'un immeuble imposable ou

b) si, depuis au moins la même période de douze mois, elles sont locataires, dans la municipalité, d'un immeuble imposable, d'un bureau ou d'une place d'affaires.

Elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité entre la date de la publication de l'avis de l'élection et le 8 octobre suivant. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé administrateur, ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote.

Les résolutions doivent être adressées au soussigné à l'Hôtel de Ville de Lauzon, 35, rue Bargoné, Lauzon. Donnée à Lauzon, ce 20e jour de septembre 1978.

Michel Fortin, avocat,
Président des élections.

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS qu'à la réunion régulière du 13 septembre 1978, le conseil des commissaires de la Commission Solaire Régionale de Tilly a adopté une résolution demandant au ministre de l'Éducation l'autorisation d'échanger avec la ville de Sainte-Foy le lot 288-15 pour une surface équivalente.

Tout contribuable pourra obtenir copie de la résolution au bureau du soussigné, à 945 rue Wolfe, Sainte-Foy, durant les heures de bureau.

Ladite résolution entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNE A SAINTE-FOY, ce 14 septembre 1978.

PIERRE-R. TREMBLAY, avocat
Secrétaire général

faits divers

Cinq des dix autobus d'Inter-Cité au rancart

SAINT-HYACINTHE (PC) — Cinq autobus mis au rancart sur une flotte de dix véhicules que compte la compagnie Inter-Cité, de Saint-Hyacinthe, tel est le bilan d'une vérification effectuée sur les autobus en question par un inspecteur du ministère des Transports du Québec, M. Gaston Chenette. C'est ce que révélait, au cours d'une conférence de presse, tenue hier, le caporal Guy Ouellette, de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe.

A la suite de nouvelles directives concernant la sécurité des autobus, émise le 31 août par le directeur du Bureau des véhicules-automobiles, un premier autobus d'Inter-Cité, propriété de Verreault Transport, de Granby, était intercepté par un agent de la SQ et remis au garage de la Voirie provinciale de Saint-Hyacinthe. Un examen sommaire avait en effet permis de constater que le véhicule en question ne possédait pas la fiche technique

maintenant obligatoire, que le frein manuel ne fonctionnait pas, que les freins arrière semblaient défectueux, que la transmission "glissait", que les sièges étaient brisés à plusieurs endroits, enfin, que "l'allure générale de l'autobus laissait grandement à désirer," selon les termes mêmes du communiqué de presse. M. Chenette procédait, le vendredi, 15 septembre, à l'inspection minutieuse du véhicule, et il dut le mettre au rancart, le jugeant

très dangereux pour la circulation. Le lundi, 18 septembre, un autre autobus d'Inter-Cité était intercepté sur la route 224, alors qu'il transportait sept personnes de Saint-Guilhem à Saint-Hyacinthe. Compte tenu de l'état du véhicule, il fut lui aussi remis au garage de la Voirie municipale pour subir le "test" de l'expert.

puisque, par suite de l'inspection, M. Chenette décidait de mettre les quatre autobus au rancart.

Au cours de la journée de samedi, trois mécaniciens de Verreault Transport avaient été dépêchés de Granby à Saint-Hyacinthe, afin de tenter de "sauver" trois des autobus qui devaient être inspectés lundi et hier. Malgré un travail inlassable, ils n'ont pas réussi à améliorer sensiblement la situation, puisque les véhicules ont finalement été "scrapés" malgré les efforts déployés.

Les agents de la Sûreté du Québec ont alors effectué une visite au garage de la compagnie Inter-Cité, où se trouvaient huit autobus. Trois d'entre eux furent jugés dans un état lamentable et remorqués, eux aussi, au garage de la voirie. M. Chenette, assisté d'un mécanicien du département de la voirie, M. Antoine Borduas, a inspecté ces quatre autobus, lundi et hier, en présence d'un mécanicien de la compagnie, M. Sylvio Charrette. Les agents de la Sûreté du Québec avaient vu juste,

fraisés pour leur donner plus d'adhésion, etc.

Pour ce qui est des châssis cassés, le caporal Ouellette a précisé que dans un cas au moins, l'autobus aurait pu se séparer en deux s'il avait subi un léger choc par l'arrière.

Selon les explications fournies au cours de la conférence de presse, qui a été suivie d'une visite des autobus mis au rancart, on a signalé que la sécurité était le premier souci des inspecteurs.

Des accusations?

Le rapport final de ce dossier sera soumis aux procureurs de la Couronne du district de Saint-Hyacinthe pour qu'ils étudient la possibilité de porter des accusations en vertu du code pénal, contre les propriétaires des Autobus Inter-Cité.

Camion postal détourné par des connaisseurs

MONTREAL (PC) — Le plus important vol de l'année à être commis aux dépens du ministère des Postes a été réalisé au cours de la nuit de lundi à mardi. Mais assez curieusement, l'on ne saura jamais la nature du butin cueilli par les malfaiteurs.

M. Boisvert a dû céder sa place à l'un des malfaiteurs pendant que les deux autres bandits lui mettaient une cagoule sur la tête et des menottes aux poignets.

Tri systématique

Le camion a été conduit dans un coin désert près du 5840 ouest, rue Saint-Jacques où les voleurs ont commencé à effectuer un "tri" systématique. Selon certaines informations, ils recherchaient un ou plusieurs sacs en particulier.

Pour le moment, tout semble indiquer qu'ils ont trouvé ce qu'ils cherchaient. Malheureusement, malgré un inventaire, il est peu probable que les enquêteurs du ministère des Postes puissent déterminer le butin volé.

Sacs dans la rue

Le cauchemar de M. Boisvert, toujours emprisonné dans la cabine du camion, a pris fin vers 6h30 quand un passant a été attiré d'abord par la présence d'environ 200 sacs de courrier éparpillés autour du camion abandonné et par des bruits provenant du camion. Il s'agissait de l'otage qui bûchait à coups de pieds dans une portière du camion.

Le mode d'opération des voleurs indique cependant qu'ils savaient précisément ce qu'ils cherchaient, qu'ils l'ont trouvé et qu'il s'agit d'une importante somme d'argent, de valeurs négociables ou d'articles de valeur.

Nuit dramatique

M. Mario Boisvert, 22 ans, depuis peu à l'emploi du ministère des Postes comme camionneur ne se doutait pas que sa nuit de travail se terminerait sur une note dramatique.

Son camion chargé de centaines de sacs contenant lettres et colis a quitté le garage du bureau central des Postes, vers 4 h 50 à destination de l'aéroport de Dorval. Au moment même où il s'engageait sur l'autoroute Bonaventure, une voiture a intercepté le camion postal et trois individus armés ont pris le camion d'assaut.

Poursuite contre La Presse et Québecor

MONTREAL (PC) — Une poursuite conjointe totalisant \$475,000 vient d'être intentée contre La Presse Limitée et le journaliste Michel Auger, de même que contre les Publications Québecor (1975) Limitée, éditeur de l'hebdomadaire "Sunday Express", et le journaliste Doug Williamson, par des actionnaires et employés d'une entreprise distribuant des plaques personnalisées qu'affichent certaines voitures.

signature de Michel Auger, avait publié un article titré comme suit: "Des personnages bien connus de la police contrôlent le marché des plaques personnalisées de voitures". L'écrit élaborait sur certains individus ayant présument des antécédents judiciaires et liés avec la compagnie J. A. R. Limitée.

Les mêmes propos avaient été repris en anglais le dimanche d'après, soit le 25 juin, par M. Williamson, dans le "Sunday Express".

Dans son édition du 21 juin dernier, La Presse, sous la

VOTRE DISQUAIRE VOUS OFFRE...

COMMENT VOUS DONNER DES NOUVELLES
GILLES VIGNEAULT

L'ESPOIR
EDITH BUTLER

J'AI PLANTÉ UN CHENE
GILLES VIGNEAULT

LA TÊTE EN GIGUE
CORCORAN & GOSSELIN

THE BLUES
A REAL SUMMIT MEETING
(ALBUM 2 DISQUES)

GAROLOU

BOSTON

CITY TO CITY
GERRY RAFFERTY

DAVID GILMOUR

MARDI GRAS
ZACHARY RICHARD

LIBRE
ANGELE ARSENAULT

WHO ARE YOU
WHO

E. BUTLER

VARIATIONS
A. L. WEBER

A QUI APPARTIENT L'BEAU TEMPS?
PAUL PICHE

FABLE D'ESPACE
CLAUDE DUBOIS

VENTE 1¢
PRODUITS DISCONTINUES

TERRASSE DECELLES
12, RUE DECELLES
LORETTEVILLE

1 MOIS GRATUIT
POUR UN TEMPS LIMITE
LOGEMENTS A LOUER — MEUBLES SUR DEMANDE

1 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2

DISPONIBLES MAINTENANT

- Tout à l'électricité
- Raccords pour laveuse/sècheuse
- Eau chaude
- Stationnement avec prise
- Intercom
- Entrée de câble

PROXIMITE DES ECOLES — ARRÊT D'AUTOBUS — CENTRE COMMERCIAL

Pour renseignements: **843-2455**

Le plus grand disquaire à Québec
musique d'autoeuil
1093 et 1095, rue St-Jean, (Vieux) Québec.

y'a du 9 dans LE SOLEIL

Abonnement: 647-3333

**Magasinez agréablement...
épargnez amplement!**

les aliments

hypermarché



BOEUF HACHÉ
ORDINAIRE

88¢
LB

POMMES DE TERRE
DE TABLE

DU QUÉBEC
CANADA NO. 1
Sac
20 lb

99¢



BIFTECK DE SURLONGE

BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"
RUBAN ROUGE

2.48
LB

BIFTECK OU RÔTI D'ALOYAU

BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"
RUBAN ROUGE

2.98
LB

RAISINS BLEUS
DE L'ONTARIO

Panier
4 pintes
CANADA No 1

2.38

POIRES BARTLETT
PRODUIT DE LA
COLOMBIE BRITANNIQUE

CANADA DE
FANTAISIE

55¢
LB

Prix en vigueur du lundi 18 septembre au
samedi 23 septembre 1978

ÉPAULE DE PORC
FRAIS

PARTIE DU PALERON

89¢
LB

GIGOT D'AGNEAU
CONGELÉ

COMPLÉTOU
GROS BOUT
NOUVELLE ZÉLANDE

1.39
LB

CÉLERI
DU QUÉBEC
CANADA NO. 1

GROSSEUR 24

49¢
CH

CHOUX VERTS

DU QUÉBEC
CANADA NO. 1

33¢
CH

Nous nous réservons le droit de limiter
les quantités.
Pas de vente aux marchands.

SUCRE BLANC GRANULÉ

Sac 2 kg

85¢

DÉTERSIF POUR LESSIVE BONIMART

Sac 2 kg

1.59

PAPIERS-MOUCHOIRS WHITE SWAN

Boîte 200's

49¢

POIS VERTS CANADA DE FANTAISIE DEL MONTE

Boîte 14 oz

3 1.00
POUR

De nos Hyper-boutiques...

La Fromagerie

FROMAGE AUX FINES HERBES
CANADIEN ANFLEUR

2.19
LB

FROMAGE CANADIEN ANFROM

2.19
LB

FROMAGE AU POIVRE
DES E.U. RONDELÉ

Format 4 oz
1.09

La Charcuterie

CÔTES LEVÉES À L'AIL
WONG WING

2.29
LB

PÂTE DE CANARD À L'ORANGE
LA DIJONNAISE

2.29
LB

SALAMI TOUT BOEUF
LESTERS TRANCHEE SELON VOS BESOINS

1.69
LB

le Comptoir du Gourmet
VIANDES TENDRES ET SANS PERTE

RÔTI FRANÇAIS

3.68
LB

BOEUF BOURGUIGNON

3.78
LB

La Poissonnerie

FILET DE SOLE FRAIS

2.69
LB

MORUE FRAÎCHE
FRANCHÉE OU EN MORCEAUX

99¢
LB

MOULES FRAÎCHES

39¢
LB

La Boulangerie

FRAIS CUITS SUR LES LIEUX!
TOUS NOS PRODUITS SONT FAITS
DE SHORTENING ET/OU D'HUILE 100% VÉGÉTALE.

TARTE AUX RAISINS

99¢
CH

GÂTEAU BOSTON

99¢
CH

CHAUSSONS AUX POMMES

Paq. de 4 **85¢**

PAIN AUX DATTES & NOIX

99¢
CH



AVEZ-VOUS ABSORBÉ VOTRE FOLICINE AUJOURD'HUI ?

LUCILLE LOUBIER
Folicine, acide folique, folique - que signifient ces mots? Ces trois mots se rattachent à une vitamine appartenant à la famille des vitamines B. Elle est importante pour votre corps, principalement en ce qui concerne les globules rouges. Si vous n'avez pas d'acide folique en quantité suffisante, vous risquez de développer une anémie. Le corps humain ne peut produire son propre acide folique. La folicine se trouve dans la plupart des légumes, principalement ceux à feuillage vert, (épinards, laitue, romaine, brocoli, persil, cresson, endive), dans les fruits et les viandes.
Comment vous assurer d'obtenir le minimum d'acide folique requis quotidiennement par votre corps? La façon la plus facile est de boire quotidiennement 5 à 7 onces de jus d'orange. La haute concentration de vitamine C contenu dans le jus d'orange, sert à protéger et à maintenir la stabilité de la folicine. Le jus d'orange concentré congelé, contient plus d'acide folique que le jus fraîchement pressé chez-soi, parce que le procédé d'extraction commercial extrait plus de pulpe dans le jus. Alors, si vous pressez des oranges fraîches pour en extraire le jus, pressez un peu plus fortement pour obtenir aussi la pulpe.
Pour obtenir plus d'informations ou pour organiser une rencontre il vous suffit d'écrire à:
Lucille Loubier, Service aux consommateurs les aliments Hypermarché, 11,281 Albert Hudon, Mt-Nord, Québec, H1G 3Z5. Tél: (514) 735-2725.

PÊCHES EN MOITIÉS
E.U. DE FANTAISIE BONIMART

Boîte 28 oz **65¢**

MÉLANGE POUR CROÛTE À TARTE MONARCH

Boîte 18 oz **65¢**

SÉLECTION DE PLANTES TROPICALES
6 À 8 VARIÉTÉS

Pot 8" CH **4.99**

MAÏS EN CRÈME
CANADA DE CHOIX IDÉAL

Boîte 19 oz **38¢**

SHORTENING CRISCO

Boîte 3 lb **2.09**

JARDINIÈRES
EN FORME D'ANIMAUX

CH **2.69**

TOMATES
CANADA DE CHOIX BONIMART

Boîte 28 oz **49¢**

BISCUITS LIDO TI-COO

Sac 284 g **89¢**

les aliments **hypermarché**

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS
STE-FOY, QUÉBEC

COCA-COLA
BOUT. CONSIGNÉES
CAISSE FAMILIALE 4,4L

1.49
CH

SOUPE POULET ET NOUILLES

LIPTON
Paq. de 2 env. 2 1/4 oz

39¢

PÂTES ALIMENTAIRES SPLENDOR
MACARONI COUPÉ, SPAGHETTI, SPAGHETTINI

Sac 2 lb

21.00
POUR

CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE

Sac 1 lb

2.89

La police fera un portrait robot du mystérieux cadavre

par Lucien LATULIPPE

Dans l'espoir de mettre un nom sur l'inconnu dont une partie des ossements a été trouvée sur une montagne de Lac Beauport, la semaine dernière, la Sûreté du Québec a fait appel à l'un de ses spécialistes pour en faire un portrait robot en se basant sur le crâne qui est au nombre des ossements récupérés. Cette demande a été faite, hier, et l'artiste a exigé au moins une semaine.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a en main un certain nombre de noms d'individus qui peuvent être la victime en question, mais il lui faudra plusieurs points de repère afin de pouvoir établir qui est cet inconnu.

L'enquête a révélé que l'inconnu

avait été assassiné d'une balle à la tête. L'arme du crime, un revolver de calibre 22 avec encore des balles dans le chargeur, a été trouvée dans l'excavation d'environ trois pieds où des ossements ont été trouvés. Il va sans dire que des experts se penchent sur cette arme à feu pour en découvrir la provenance.

Les premiers ossements ont été trouvés à découvert et il y a tout lieu de croire qu'ils ont été entraînés par des prédateurs, comme le dit si bien le Dr Richard Authier, médecin légiste, c'est-à-dire des bêtes. Le crâne qui porte un trou de balle en arrière de l'oreille droite a, pour sa part, été trouvé à près de 1,000 pieds de l'excavation.

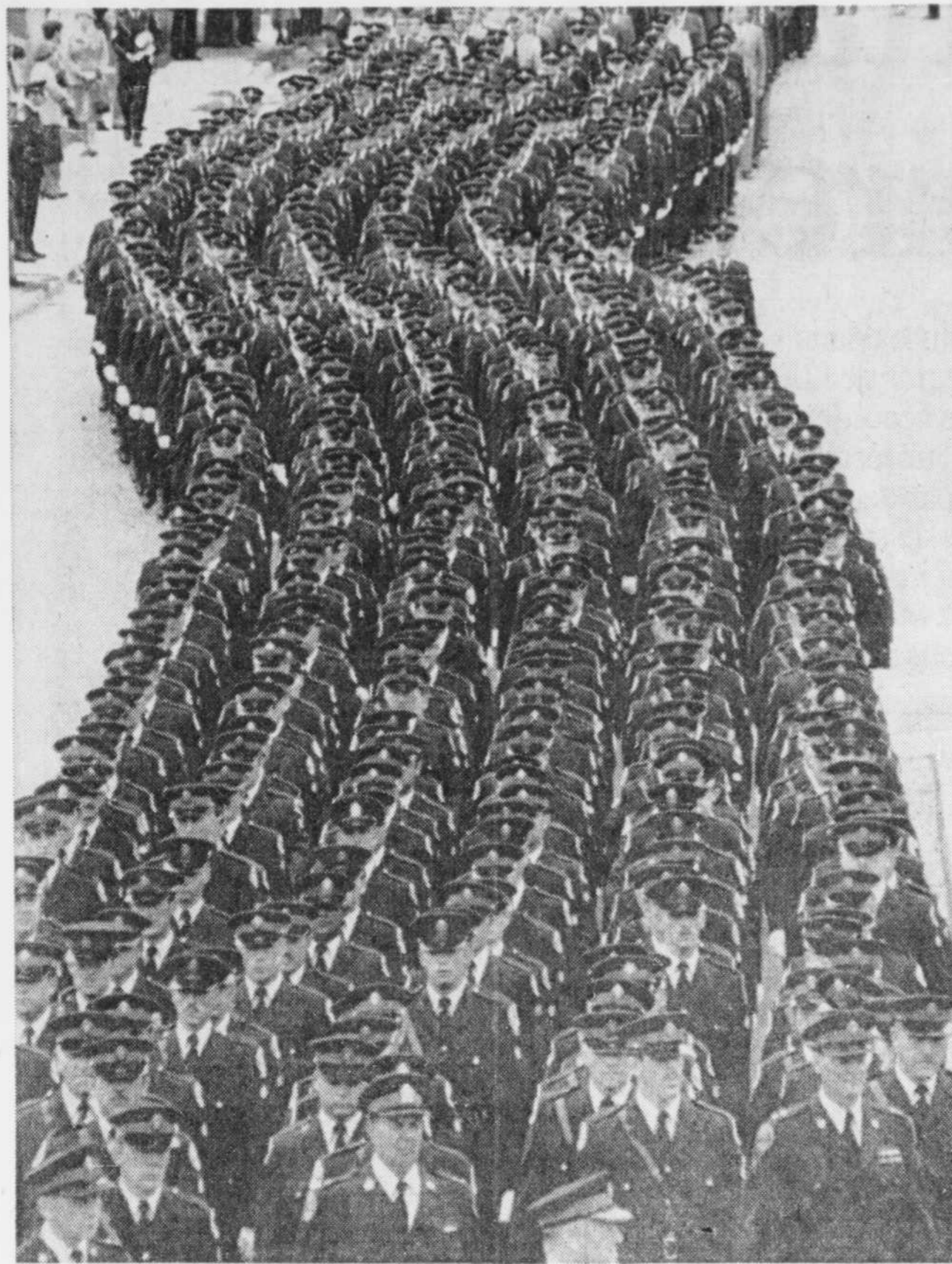
Précisons ici que le crâne est l'un des premiers ossements trouvés et que

c'est le chien Fritz qui a repéré l'excavation par la suite.

Le Dr Authier a confirmé, hier, qu'il avait établi que les ossements sont ceux d'un homme adulte, de 25 à 30 ans, dont la mort peut remonter à l'automne dernier plutôt qu'au printemps dernier.

Le ou les assassins ont pris des précautions supplémentaires. En plus d'avoir enseveli la victime à un endroit assez éloigné de toute habitation, ils ont pris la peine de lui enlever tous ses vêtements et tout objet personnel qui aurait pu faciliter son identification.

L'énigme qui entoure la mort de cet inconnu est loin d'être résolue, mais la certitude d'un nom pourrait beaucoup aider les enquêteurs qui devaient de nouveau retourner dans la montagne de Lac Beauport, aujourd'hui, si le temps le permet.



Policier assassiné

Plus de 1,000 représentants des forces policières ont participé, hier, aux funérailles d'un jeune agent de 22 ans, abattu au devoir, à Toronto, vendredi dernier.

Call girls

MONTREAL (PC) — Un réseau de call girls dont les activités fort lucratives s'étendaient à toute la région métropolitaine, a été démantelé hier par la "brigade mondaine" de la police de la CUM.

Selon les limiers, ce réseau aurait réalisé un chiffre d'affaires de \$400,000 au cours du seul mois d'août, soit depuis que la bande de proxénètes était surveillée par la police.

Le "modus operandi" était simple: le client prenait connaissance de la possibilité d'acheter quelques minutes de plaisir (?) charnel par la voie des journaux du matin dont les petites annonces, de plus en plus subtiles, disaient, pour prendre un exemple: "TOURISTE-SECOURS", suivi de trois numéros. Chaque numéro correspondait à un codophone, appareil qui invitait le client à composer un autre numéro.

A cette étape-là, c'étaient des téléphonistes qui prenaient les "commandes". Le réseau offrait deux possibilités: le client se rendait chez la fille et cela lui coûtait de \$60 à \$90 ou bien l'inverse, dont le prix était de \$125 ou \$150.

UN BOUCHER RIEN QUE POUR VOUS

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur, telles que boeuf, porc, veau, volailles, emballées, au prix du gros.

SOC DE PORC roulé, fumé (jambon cottage complet)	lb	1.69
SAUCISSE LARD et BOEUF emballage de 1 lb	lb	1.19
CRETONS MAISON apprêtés selon les meilleures traditions, contenant de 2 lb	le cont.	2.99
ROTI DE SOC et D'ÉPAULE DE LARD complet	lb	1.19
POITRINES DE POULET bien dodues, congelées, boîte de 5 lb et plus	la boîte	7.99
POULES A BOUILLIR éviscérées, Canada, cat. "utilité", 5 lb et plus	lb	.85
GROS POULETS EVICERES Canada, catégorie "utilité" 5 lb et plus	lb	1.19

SPECIAL STEAK T-BONE	lb	\$2.69
ROSBIF DE SURLONGE dosses, complet	lb	2.29
GRUPE DE BOEUF COMPLETE tant qu'il y en aura, entre 10 et 15 lb	lb	.89
FILET MIGNON DE BOEUF complet, congelé, de 2 à 3 lb	lb	2.99
LANGUE DE BOEUF	lb	.89

• A partir du samedi 23 septembre OUVERT JUSQU'À 17h
Carrier & Coulet Tél.: 522-5291
 345, RUE DU PONT, QUÉ. BOEUF DE L'OUEST GROS ET DETAIL

Retrouvés sains et saufs

HALIFAX (PC) — Deux personnes de Sept-Iles, disparues lundi avec leur avion, ont été retrouvées saines et sauvées par un hélicoptère des Forces armées.

Jacques Mercier et Roland Vourget ont été repérés au Lac-Saint-Jean après avoir abandonné leur hydravion qui s'était retourné au décollage.

Les deux hommes sont rentrés à Sept-Iles, leur point de départ.

Nouveaux appartements luxueux A LOUER

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 disponibles maintenant

RENSEIGNEMENTS: 653-6207

LES TOURS DES COMPAGNONS
3600, DES COMPAGNONS, STE-FOY

\$650 L'ENSEMBLE

Recouvert d'une superbe "catalogne" beige. Disponible immédiatement. Quantité limitée.

LE MOBILIER INTERNATIONAL
231, rue St-Paul - 692-0760
Place du Royaume, Chicoutimi - 545-2840
Place Ste-Foy - 656-9548

FRED

LIQUIDATEUR DE FAILLITES, FONDS DE COMMERCE, SURPLUS D'USINE, SAISIES BANCAIRES.

Plus qu'une foire!

LIQUIDATION DE TAPISSERIE

Au-delà de \$250,000 de tapisserie à vendre

4,000 BOLTS, IMPORTES DE FRANCE
Préencollés, lavables.
Valeur de \$10.95
PRIX FRED **\$1.99**

2,000 BOLTS, UNIS ET A MOTIFS
Imitation de jute.
Valeur de \$26.95 le bolt
PRIX FRED **\$9.95**

3,000 GALLONS DE PEINTURE
Latex ou émail
PRIX FRED **\$6.00**

2,500 VERGES DE VINYLE MURAL
Valeur jusqu'à \$8.00 la verge
PRIX FRED **\$1.00**

7,000 BOLTS
Préencollés, lavables.
Grand choix de modèles et couleurs.
De \$10.95 à \$22.95
PRIX FRED **50%** du prix suggéré

LOTS EN MAGASIN:
• Chaussures pour enfants **\$2.99** et **\$4.99**
• Vêtements pour dames réduits de **50%** **\$9.95**
• Souliers pour hommes **\$5.00** la douz.
• Volants de badminton

FRED
550, 1re Avenue Limoilou, Qué.

La plus importante option de l'histoire GM.

Nous vous présentons le Plan de protection continue. Nous croyons qu'il s'agit du plan de protection des voitures et camions légers le plus étendu en Amérique du Nord. Il vous fournit une protection de 3 ans ou de 60000 kilomètres sur les plans mécaniques et électriques (à l'usage non commercial) et ne vous coûte que quelques cents par jour. Vous le commandez à l'achat de votre véhicule neuf et nous vous accordons 60 jours pour changer d'avis ou pour commander l'option si vous ne l'aviez pas fait au départ. C'est fièrement que General Motors met en place le plus récent des échelons de la satisfaction totale de ses clients.



Les trois étapes menant à la satisfaction totale de nos clients.

Épargnez des frais majeurs de réparation.

Exclusif à GM, le Plan de protection continue couvre le coût, main-d'œuvre incluse, de la réparation ou du remplacement de neuf systèmes mécaniques et électriques indispensables. Il comporte une franchise de \$25 pour chaque cas. En plus de prolonger la garantie de voiture neuve, il offre une protection qui va au delà de ce que comporte normalement une telle garantie. Par exemple, on y prévoit des allocations pour le remorquage et pour le louage d'une voiture. Le contrat décrit clairement ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas. Notre objectif: éliminer les problèmes qu'entraînent les réparations et vous aider à rouler à tête reposée.

Tout concessionnaire GM peut faire le travail. N'importe où.

Grâce au Plan de protection continue, on n'a plus besoin de se demander comment et où on pourra faire réparer sa voiture. Si votre voiture tombe en panne n'importe où au Canada ou aux États-Unis, conduisez-la ou faites-la remorquer chez le concessionnaire GM le plus près. Il réparera ou remplacera toute pièce ou tout système défectueux compris dans la liste du Plan de protection continue.

Louage d'une voiture et frais de remorquage.

Si votre voiture ou camion léger est retenu jusqu'au lendemain pour

fins de réparations incluses dans le Plan ou dans votre garantie GM de véhicule neuf, on vous accordera une allocation de \$15 par jour jusqu'à un maximum de \$75 par occasion pour louer une voiture de secours. On vous allouera aussi jusqu'à \$25 en frais de remorquage ou de main-d'œuvre pour réparations sur la route.

Le coût.

Comme nous l'avons signalé au début, le Plan ne coûte que quelques cents par jour.

Le chiffre exact est fonction de la voiture ou du camion léger GM que vous achetez. Par exemple, la protection d'une Chevrolet Caprice ou d'une Pontiac Parisienne neuves coûterait \$211 pour 3 ans ou 60000km. Le prix de détail suggéré par le manufacturier se situe généralement entre \$151 et \$271, mais il s'agit d'un prix suggéré, et le concessionnaire peut offrir le Plan à prix moindre.

Comment le commander.

Le Plan se commande auprès du vendeur GM au moment de l'achat du véhicule neuf, voiture ou camion léger. Son prix peut être inclus dans votre contrat de crédit. Mais nous croyons si fermement à l'importance de ce nouveau plan pour vous, notre client, que nous sommes prêts à vous faire cette offre importante: si vous achetez le Plan et désirez l'annuler dans les 60 jours qui suivront, vous pourrez le faire et recevoir le plein remboursement, en autant que vous

n'aurez fait aucune réclamation jusque là. Ou encore, si vous n'avez pas acheté le Plan initialement, vous aurez 60 jours, à partir de la date de livraison de votre véhicule neuf, pour changer d'avis.

Son fonctionnement.

Vous recevrez par la poste le contrat en due forme du Plan de protection continue, ainsi qu'une carte personnelle d'identification. S'il survient une des éventualités couvertes par le Plan, conduisez ou faites remorquer le véhicule chez n'importe quel concessionnaire GM et celui-ci corrigera la situation. S'il n'y a pas de concessionnaire GM dans la région, composez sans frais le numéro inscrit sur votre carte d'identification et l'on vous dira quoi faire.

Triple couverture.

Le Plan vous protège de 3 façons. Premièrement, par la garantie standard GM. Deuxièmement, par la garantie standard GM contre la perforation par corrosion. Et troisièmement, par la couverture détaillée et complète de 3 ans ou 60000 kilomètres du Plan de protection continue de GM. En fait, nous croyons qu'il s'agit de la couverture la plus complète accordée à une voiture ou à un camion poids léger neufs.

L'ultime échelon.

Ce tout dernier échelon nous approche encore du but que nous poursuivons constamment: la satisfaction totale de notre clientèle de conduire une voiture ou un camion qui comble toutes ses attentes par sa performance, son apparence et sa conduite irréprochable. Allez vous renseigner sur le Plan de protection continue aujourd'hui même chez le concessionnaire GM. Que vous ayez l'intention d'acheter ou de louer un véhicule, il s'agit de l'option à choisir.

Plan de protection continue

Voyez aujourd'hui même le concessionnaire Chevrolet, Oldsmobile, Pontiac, Buick, Cadillac ou camions GMC.



Le sergent d'état-major Donald McCleery, dont il a été question dans le témoignage d'hier, avait assisté aux audiences de la Commission McDonald la semaine dernière. On le voit ici (à droite), alors qu'il discutait avec l'avocat de la GRC, Me Don Wilson (à gauche). Au centre, un autre policier dont le témoignage avait été remarqué, l'inspecteur Bernard Blier.

L'enquête sur la GRC

Policier prêt à inventer une preuve parce qu'il haïssait un terroriste

par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — Le sergent d'état-major Donald McCleery du service de sécurité de la GRC à Montréal, nourrissait une telle haine à l'endroit d'un présumé terroriste qu'il voulait inventer une situation, en se servant de la dynamite volée, pour le compromettre et le neutraliser.

C'est ce qui ressort de la déposition faite en juin 1977 par le sergent Bernard Dubuc de la GRC aux enquêteurs de la police fédérale. M. Dubuc a déjà révélé que c'est M. McCleery qui lui a dit de trouver la dynamite et lui a donné la responsabilité de l'opération qui eu lieu vers la fin du mois de mai 1972.

Une partie de la déposition de M. Dubuc a été lue hier devant la commission McDonald qui siège à Ottawa ces jours-ci pour étudier plus particulièrement le chapitre des activités illégales ou non prévues par la loi de la GRC, qui touche le vol de dynamite et l'incendie de la grange de la ferme du Petit Québec libre.

Neutraliser

"Il était de matière connue que le sergent d'état-major McCleery entretenait une haine et une frustration envers le terroriste Desormeaux. Alors ce superviseur planifia qu'éventuellement il serait nécessaire d'avoir des matières explosives afin de 'ramer' le sujet dans le but de neutraliser celui-ci", a révélé M. Dubuc aux enquêteurs de la GRC.

Le sergent Dubuc a reconnu qu'il avait fait une telle déclaration aux enquêteurs de la police fédérale.

Lorsque le témoin a été interrogé pour la première fois au sujet de l'opération qui avait pour objectif le vol de dynamite, il a indiqué que les explosifs devaient servir à établir la crédibilité d'un indicateur de police dans le milieu terroriste.

Le caporal Richard Daigle, qui a aussi participé à cette opération, a donné la même explication la semaine dernière lorsqu'il a témoigné.

Cependant, M. Dubuc a dû avouer que cette explication n'apparaissait pas dans sa déposition du 22 juin 1977, et qu'il s'était souvenu de ce détail plus tard.

Selon ce témoin, la police fédérale aurait pu neutraliser ce présumé terroriste en déposant la dynamite volée chez lui, de façon à le compromettre.

"On aurait pu lui dire: écoute bonhomme, qu'est-ce que c'est ça... en échange de certains renseignements on peut tout oublier l'affaire", a expliqué M. Dubuc qui s'est empressé d'ajouter que cela ne s'est toutefois pas produit.

Me Ross Goodwin, le procureur de la commission, a alors demandé s'il avait été question de placer la dynamite chez quelqu'un pour ensuite porter une accusation de possession de matières explosives.

"Je ne dis pas que c'est impossible... cela n'a pas été discuté", a répliqué M. Dubuc, qui a témoigné en invoquant la protection de la loi de la preuve du Canada.

Pas un vol, un devoir

"Dans mon esprit, j'ai jamais volé de la dynamite", a déclaré M. Dubuc, qui a précisé plus tard: "Je n'avais pas l'impression de faire un vol, comme tel".

Tout en reconnaissant que le vol est un acte criminel, M. Dubuc a tenté d'expliquer pourquoi, le fait de s'emparer de la dynamite qui appartenait à la compagnie Richelieu Construction à Saint-Grégoire, n'était pas un acte criminel.

Il a affirmé d'une part, que sa description des tâches lui permettait un tel geste qui d'ailleurs avait été commandé par un supérieur hiérarchique, Donald McCleery.

"Mais pourquoi n'est-ce pas un vol, selon vous?" a demandé le commissaire Guy Gilbert.

L'avocat de la GRC s'est opposé à la question, mais M. Dubuc a répondu: "Ce n'était pas un vol, ce n'est pas ce que j'ai fait... c'était un devoir en mon âme et conscience".

M. Dubuc a soutenu que cette description des tâches lui permettait de se procurer tout matériel nécessaire pour le développement des sources, ce qui justifiait ainsi son

geste qui avait d'ailleurs été commandé par un supérieur.

C'est la première fois qu'un agent de la section G-4 fait allusion à un document décrivant les tâches des policiers M. Dubuc a dit qu'il avait trouvé ce document dans ses dossiers personnels, et que la description des tâches avait été élaborée vers le mois de janvier 1972 probablement en présence de son supérieur immédiat, Laurent Hugo, ou du supérieur de celui-ci, M. Pelletier ou Leduc...

Selon M. Dubuc, le sergent d'état-major aurait dit à M. Hugo qu'il avait carte blanche. Cela se passait en septembre 1971.

Selon le document fourni par M. Dubuc, les agents de G-4 devaient "se procurer tout matériel relatif aux fins" de la lutte au terrorisme et obtenir "de toute autre source, toute information requise".

M. Dubuc a soutenu qu'il fallait donner une interprétation plutôt libérale à ces directives.

"Cela autorise-t-il des agents à utiliser des méthodes peu orthodoxes... comme faire de longs interrogatoires durant la nuit...?" a demandé le juge David McDonald, en faisant allusion au programme de recrutement d'informatrices de la GRC en 1971-1972.

"La phrase ne limite rien", a répliqué M. Dubuc.

Les audiences de la commission McDonald se poursuivent à Ottawa.

Enquête préliminaire pour une affaire de pot-de-vin

L'enquête préliminaire d'un fonctionnaire du ministère des Affaires culturelles, accusé d'avoir accepté un pot-de-vin de \$4,000, entre le premier janvier 1971 et le premier décembre 1974, se poursuivra lundi prochain, au palais de justice de Québec.

La cause devait se poursuivre hier, en cour des sessions de la paix, mais les deux parties ont remis la procédure au 25 septembre.

L'homme, âgé de 43 ans, avait été accusé d'avoir "exigé, accepté, offert ou convenu d'accepter" de Décor Construction et de son président, un pot-de-vin de \$4,000 sans avoir obtenu le consentement écrit de ses supérieurs.

Décor Construction, compagnie maintenant disparue depuis 1974, aurait eu à transiger avec le ministère des Affaires culturelles et elle aurait effectué des travaux à la maison du fonctionnaire.

GRATUIT! SERVICE D'ACHAT À DOMICILE SUR LES DRAPERIES FAITES SUR MESURE

MONTREAL DRAPERIES

529-9008



HAUTEUR MINIMUM 54". CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX VELOURS, PLAFONDS EN PENTE OU CATHÉDRALE

CONFECTION GRATUITE SUR TENTURES FAITES SUR MESURES DOUBLÉES OU NON DOUBLÉES



L'école est commencée, le Pavillon d'or vous offre sa collection complète automne-hiver

Les styles et les couleurs nouvelles font leur apparition dans une grande diversité de modèles qui feront la joie des mamans et des petits. Au Pavillon d'or des enfants, vous avez l'embarras du choix avec des vêtements de marques réputées, pour les jeunes de la naissance à 16 ans.

Pour célébrer la rentrée, plusieurs spéciaux dont...

MANTEAUX et VESTES EN CUIR doublés, avec ou sans capuchon.

1/2 PRIX

MANTEAUX D'AUTOMNE

33 1/3%



CHARGE X

le Pavillon d'or des enfants

PLACE STE-FOY QUEBEC 10 653-8153

MONTREAL DRAPERIES

734 EST ST-JOSEPH QUÉBEC — 529-9008

CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER Ste-Foy - 653-4069

CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS QUÉBEC 529-0288

LES GALERIES CHAGNON Lévis - 833-4420

CHARGE X



VENTE ANNIVERSAIRE VENEZ FETER AVEC NOUS...



RAISINS BLEUS

PRODUIT DE L'ONTARIO
CANADA NO 1

panier
2 pintes

1.29

RUTABAGAS
"NAVETS"

CULTURE
DU QUEBEC
CANADA # 1

cello 2 lb **.23**

PRUNES

VARIETE CASSELMAN
PRODUIT DES E.-U.
CANADA # 1

lb **.45**

CONCOMBRES
DE SERRE

VARIETE DANS PEPIN
PRODUIT DE L'ONTARIO
CANADA # 1

.39 CH.

GEM
l'épicer que
GEM

alimenta

GEM

bié



AFFILIEE A
EPICIERS UNIS

SOUPE
LEGUMES OU TOMATES

AYLMER

bte 10 oz

.21

PAPIER
DE TOILETTE

COULEURS ASSORTIES

DELSEY

pqt 4 roul.

1.09

PATES
ALIMENTAIRES

COUDES - SPAGHETTI - SPAGHETTINI

CATELLI

bte 500 gr.

.45

NOURRITURE
POUR BEBES

"STRAINED" ASSORTIS

HEINZ

bocal 4 1/2

4 / .89

BISCUITS SODA PREMIUM PLUS, CHRISTIE	bte 2 lb	1.55
SAUMON KETA RED ROSE	bte 1 lb	1.75
BEURRE D'ERABLE MAP-O-SPREAD	cont. 14 oz	.93
HUILE VEGETALE CRISOD	bout. 24 oz.	1.39
ESSUIE-TOUT KLEENEX BOUTIQUE	roul. 2	1.17
CHOCOLATS NEILSON MACARONS, WAFERS, CARAMEL ROLL NEILSON BUDS	cello 12 oz	1.59
SERVIETTES SANITAIRES PLUS - REGULIER - SUPER, KOTEX	bte 12	.85
BISCUITS THE SOCIAL OU PETIT BEURRE DAVID	cello 400 gr.	.79
CREME A FOUETTER DREAM WHIP	bte 3 oz	.67
POIS VERTS CANADA DE CHOIX, AYLMER	bte 19 oz	.43
RIZ GRAINS COURTS DAINTY	bte 2 lb	.75
PATATES CHIPS SAVEURS ASSORTIES, HUMPTY DUMPTY	sac 225 gr.	.79
SPRITE	bout. 28 oz - DEPOT	.31
PAPIERS-MOUCHOIRS COULEURS ASSORTIES, KLEENEX	bte 200 (2 plfa)	.68
MARMELADE ORANGE ou 3 FRUITS, VACHON	bocal 24 oz	.99
EAU MINERALE MONTCLAIR	bout. 750 ml	.49
GELEE A DESSERTS SAVEURS ASSORTIES, JELL-O	bte 3 oz	.27
TABLETTES DE CHOCOLAT AERO ou COFFEE CRISP, ROWNTREE	cello 8/25	1.59
CHAMPIGNONS TIGES ET MORCEAUX, SLACK WATERLOO	bte 10 oz	.79
POIS A SOUPE ST-ARNAUD	cello 2 lb	.89

BATONNETS DE GOBERGE BLUE WATER	bte 32 oz	2.79
COCKTAIL DE FRUITS CANADA DE CHOIX, AYLMER	bte 14 oz	.57
PECHES DEMIES OU TRANCHEES CANADA DE CHOIX, AYLMER	bte 14 oz	.54
POIRES BARTLETT CANADA DE CHOIX, AYLMER	bte 14 oz	.54
VINAIGRE BLANC HEINZ	cont. 128 oz	1.15
CAFE INSTANTANE SECHE A FROID, TASTER'S CHOICE	bocal 8 oz	5.35
CONFITURE AVEC PECTINE FRAISES ET FRAMBOISES, HABITANT	bocal 24 oz	1.38
SACS A SANDWICHES OLAD	bte 50	.58
GATEAUX ASSORTIS STUART	bte familiale	.89
ASSOUPLISSEUR DE TISSU EN FEUILLES, FLEEDY	bte 30 f.	1.59
TOMATES CANADA DE CHOIX, AYLMER	bte 19 oz	.54
FEVES JAUNES OU VERTES COUPEES CANADA DE CHOIX, AYLMER	bte 19 oz	.35
MAIS EN CREME CANADA DE CHOIX, AYLMER	bte 19 oz	.45
JUS DE TOMATE CANADA DE FANTAISIE, HEINZ	bte 19 oz	.32
POUDINGS ASSORTIS PRETS-A-SERVIR, LAURA SECORD	bte 5 oz	1.106
CRISTAUX ORANGE OU RAISIN, PRESIDENT	env. 3 1/2 oz	1.79
SAUCE A SPAGHETTI A LA VIANDE, CATELLI	bte 14 oz	.59
SPAGHETTI PREPARE SAUCE TOMATE ET FROMAGE, CATELLI	bte 19 oz	.47
CHAUSSONS AUX POMMES MILLSBURY	bte 13.5 oz	.98
NETTOYEUR A VITRES WINDEX	aérosol 15 oz	.93

SHORTENING VEGETAL A 100%, CRISOD	bte 1 lb	.74
FARINE TOUT USAGE PURITY	sac 7 lb	1.31
POULET DESOSSE ESTA	bte 7 oz	.81
NETTOYEUR LIQUIDE AMMONIAQUE OU PIN, AJAX	bout. 32 oz	1.30
CHOCOLATS A CUISSON CHIPITS	cello 6 oz	.95
PATE LASAGNE CATELLI	bte 500 gr.	.65
MACARONI "O" FROMAGE CATELLI	bte 7 1/2 oz	.30
NOURRITURE POUR BEBES JUNIOR, SAVEURS ASSORTIES, HEINZ	bocal 7 1/2 oz	.32
RINGE-BOUCHE SCOPE	bout. 375 ml	1.53
PILES EVEREADY # 1035 BP - # 1000 BP	pqt 2	1.39
AMPOULES ELECTRIQUES 40-60-100 WATTS, G.E.	pqt 2	.89
BISCOTTES SALEES OU NON SALEES, LA GRIELLE	bte 32	.95
LEVURE FLEISCHMAN	bte 3/80 env.	.19
LAIT INSTANTANE ECREME, CRINO	bte 3 lb	3.99
POUDRE A PATE MAGIO	bte 1 lb	1.08
DESODORISANT ASSORTIS, SOFT N DRY	bout. 5 oz	1.37
FEVES AU LARD SAUCE TOMATE, CLARK	bte 19 oz	.59
LOTION A MAINS SOINS INTENSIFS, VASELINE	bout. 200 ml	1.29
NETTOYEUR POUR TOILETTE SOLIDE, DAINTY BOWL	jarre 9 oz	.99



BIEN VOUS SERVIR NOUS TI

VENTE ANNIVERSAIRE VENEZ FETER AVEC NOUS...

PROFITEZ DE NOS PRIX CADEAUX



POULET

EVISCERE, CONGELE

CATEGORIE CANADA "UTILITE"

ENV. 3 A 4 LB

.18
lb

ROTI D'EPAULE
DE PORC FRAIS **.93** lb

BOEUF DE MARQUE ROUGE
ROSBIF DE
COTES COURTES **2.09** lb

POITRINES
DE POULETS
FRAIS **1.39** lb

BOUDIN
CUISINES ROCHETTE **.79** lb

SAUCISSES
PORC ET BOEUF
BILOPAGE **1.19** lb

CROQUETTES
DE POISSON
GUITES, PANEES **.68** lb

SAUCISSES
FUMÉES **1.19**
pqt 1 lb

GEM
l'épicier que
GEM

CREME GLACEE

SAVEURS ASSORTIES



2 l.

1.29

MARGARINE

MOLLE



cont. 1 lb

.65

DURE

pqt 1 lb

.55

COCA-COLA

CAISSE FAMILIALE

4.4 litres

1.59

+ dépôt

**BEURRE
D'ARACHIDES**

CREMEUX OU CROQUANT

KRAFT

bocal 500 gr.

1.09

**SAUCE
HOT-CHICKEN**

ESTA

bte 14 oz

3 / .79

**RETOUR
A L'ECOLE**

OFFRE PAR LE COURRIER

ECONOMISEZ 50%
SUR L'ACHAT D'ACCESSOIRES
D'ECOLE

REMBOURSEMENT MAXIMUM DE \$4.00

NETTOYEUR EN POUDRE

SPIC & SPAN

bte 68 oz

2.57

DETERSIF EN POUDRE

OXYDOL

bte 2.4 K

2.59

NETTOYEUR A EVIERS

COMET

bte 22 oz

2/1.03

NETTOYEUR LIQUIDE

M. NET

bout. 909 ml

1.22

LES PRODUITS DE QUALITE **ST-CASTIN** TOUJOURS EN BONNE

PLACE A LA BONNE PLACE, CHEZ VOTRE EPICIER "GEM"

JUS D'ORANGE
ET PAMPLEMOUSSE SUCRE
ST-CASTIN bte 48 **.81**

SIROP DE TABLE
ST-CASTIN bout. 32 oz **.85**

SACS A POUBELLE
INTERIEUR
ST-CASTIN pqt 10 **.38**

EAU DE JAVEL
ST-CASTIN cont. 128 oz **.91**

PANSEMENTS ADHESIFS
ST-CASTIN bte 60 **.96**

ASPERGES COUPEES
CANADA DE CHOIX
ST-CASTIN bte 12 oz **.64**

MARINADES SUCREES
ST-CASTIN bocal 24 oz **.82**

SAVON DE TOILETTE
ST-CASTIN pqt 8 **.91**

BONBONS
SAVEURS ASSORTIES
ST-CASTIN cello **.59**

FROMAGE TRANCHE
ST-CASTIN pqt 8 oz **.83**

GEM
l'épicier que
GEM



ENT A COEUR'
PROFITEZ DE NOS PRIX CADEAUX

Faits divers et justice

Première conférence des avocats et notaires du gouvernement

par J.-Claude RIVARD

Un précédent se déroulera, d'ici la fin de semaine, à Québec, alors que plus de 400 avocats et notaires du gouvernement du Québec se réuniront au Château Frontenac pour discuter, en commun, sur la place publique, de questions professionnelles.

La première conférence annuelle des avocats et notaires de la fonction publique québécoise, qui se déroulera à compter de demain et jusqu'à dimanche, a été organisée par l'association de ces derniers, avec le concours financier du ministère de la Justice.

Ainsi que le révélait, hier, le sous-ministre René Dussault, au cours d'une conférence d'information, jusqu'ici, seuls les quelque 170 procureurs de la couronne québécois ont réussi à se réunir annuellement mais jamais l'occasion ne s'est offerte aux 619 membres du Barreau et de la Chambre des notaires, à l'emploi du Québec.

Leur groupement syndical a bien

souhaité une telle réalisation, il y a trois ou quatre ans, mais on n'y donna pas suite, pour diverses circonstances.

Le sous-ministre Dussault a déclaré qu'il est vital pour l'Etat que ces gens puissent s'exprimer et que le public puisse savoir ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Ils sont de partout, disséminés aux quatre coins du Québec. Certains sont conseillers juridiques, d'autres sont plaideurs. Certains sont substitués du procureur général, administrateurs; d'autres enfin sont rédacteurs de conventions, légistes, chercheurs juridiques, etc...

Bref, plusieurs d'entre eux font la loi; c'est par leur intermédiaire que le législateur s'adresse au peuple.

"Le public doit connaître l'existence de cet intermédiaire absolument indispensable", a dit Me Dussault.

Ce congrès n'aura rien d'une réunion de régie interne à l'intérieur d'un ministère ou de cadres gouvernementaux.

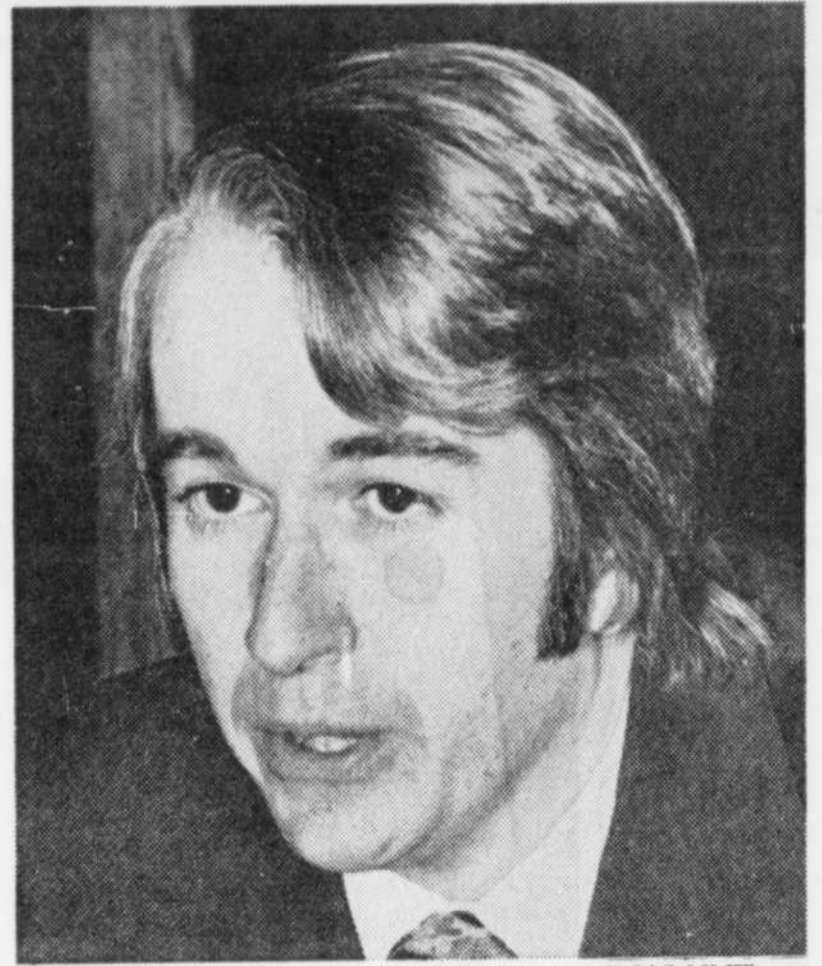
Il s'ouvre, demain soir, avec un dîner-causerie où le ministre de la Justice Marc-André Bédard prendra la parole.

Vendredi, la conférence se poursuivra avec un exposé du sous-ministre René Dussault, portant sur "les fonctions du juriconsulte". Un chercheur, un plaideur, un légiste, un rédacteur de conventions, un procureur-conseil du gouvernement, un greffier et un membre du conseil exécutif, parleront, après coup, chacun de ses fonctions. Au déjeuner, le sous-ministre Jean-Claude Lebel parlera du Conseil du trésor. Pendant l'après-midi, on étudiera, en ateliers de travail, "les aspects particuliers de la pratique professionnelle", "l'exercice de la pratique administrative et son contrôle", "les règles d'interprétation des lois et règlements". Le sous-ministre

associé aux affaires pénales et civiles, Michel Décaray, s'adressera également aux congressistes.

Pendant la journée de samedi, les ateliers de travail porteront sur "les coordonnées professionnelles de l'avocat et du notaire" de la fonction publique; "le rapport entre le ministère ou l'organisme gouvernemental client"; "le rôle du professionnel gouvernemental du droit face au public". On traitera également du rôle de ces derniers en regard de leurs corporations professionnelles, avec la participation du bâtonnier Viateur Bergeron; du président de la Chambre des notaires Jacques Riverin et du président de l'Office des professions, Me André Desgagné.

L'allocation de clôture sera prononcée par le juge Louis-Philippe Pigeon, de la Cour suprême du Canada, praticien et juriste à la plume duquel on doit actuellement la rédaction de plusieurs lois québécoises.



René DUSSAULT, sous-ministre de la Justice.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Colloque sur le droit administratif à Laval

par J.-Claude RIVARD

Une délégation de juristes et d'universitaires britanniques prend part, à compter d'aujourd'hui, à un colloque de droit administratif comparé qui se déroule à la faculté de Droit de l'université Laval. La délégation britannique est dirigée par le juge en chef de la Cour suprême d'Angleterre, Sir Gordon Slynn. Des professeurs de l'université de Birmingham l'accompagnent.

Organisé par le Laboratoire de recherche sur la justice administrative de Laval, ce colloque entend aborder les thèmes suivants: les récents développements du droit administratif en common law;

l'ombudsman québécois et le droit administratif; le tribunal des professions et le contrôle de l'éthique professionnelle; la nouvelle justice matérielle au Québec et au Canada; le droit de l'urbanisme et les processus quasi judiciaires; la réforme des recours; le droit européen et le contrôle judiciaire.

L'actuel colloque est la seconde phase d'une rencontre qui s'est déroulée à Birmingham, au cours du mois de mai, a révélé le juriste Patrice Garant, directeur du Laboratoire de recherche.

Mes Neville Brown, un éminent corporatiste, ainsi que le professeur Michael Purdue

accompagnent à Québec le juge en chef de la High Court d'Angleterre. Les participants québécois du colloque seront, d'ici samedi, les professeurs Patrice Garant, Denis Lemieux, Pierre Issalys, Denis Carrier et Patrick Kenniff. Lesquels constituent cette cellule de recherche qu'est le Laboratoire de recherche sur la justice administrative.

Un certain nombre de séances seront ouvertes au public. Le droit administratif est cette discipline qui s'intéresse à l'organisation interne des rouages de l'Etat, aux relations qu'entretiennent entre eux les trois pouvoirs: le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Tapis Métropolitain

VENTE DE TAPIS 8^e Anniversaire

"Déterminez votre escompte"
1% d'escompte par v.c., jusqu'à 50%
 plus vous achetez... plus vous économisez!

ÉPARGNEZ COMME NOUS ÉPARGNONS

C'est parce que nous nous approvisionnons en quantités considérables que les manufactures de tapis de grandes marques nous accordent d'importantes réductions. Ce qui nous permet d'offrir à la vente à travers le Canada des tapis de qualité à des prix effectivement réduits.

Aujourd'hui, vous avez la possibilité d'acheter selon nos méthodes en économisant comme nous le faisons. Passez nous voir et fixez vous-même le taux de la réduction jusqu'à 50%.

Jamais vous n'aurez l'occasion d'acquiescer des tapis de qualité à prix inférieurs!

Voilà la manière d'ÉPARGNER à l'achat de tapis:

- * Achetez 15 v.c. — ÉPARGNEZ 15%
 - * Achetez 25 v.c. — ÉPARGNEZ 25%
 - * Achetez 35 v.c. — ÉPARGNEZ 35%
 - * Achetez 50 v.c. — ÉPARGNEZ 50%
- Plus vous achetez... plus vous épargnez!

Un tout nouveau concept pour l'achat de vos TAPIS!

* Escomptes à compter de 15 v.c. s'appliquant uniquement à des articles sélectionnés. Escomptes établies séparément selon les styles et les motifs.

14 ENTREPÔTS GÉANTS AU CANADA POUR MIEUX VOUS SERVIR
 215, boul. Hamel Ville Vanier, Québec 681-3514
 (en face de l'Hôpital Christ-Roi)
 AUCUN DÉPÔT Programme de paiement différé! Premier versement à 45 jours.



AUCUN DÉPÔT Programme de paiement différé! Premier versement à 45 jours.

TAPIS METROPOLITAIN

Nous vendons moins cher parce que nous vendons plus de tapis!

AUSSI À: Montréal, Sherbrooke, Edmonton, Calgary, Kingston, Trois-Rivières et Rimouski

Exigez HOOVER et économisez \$40 en achetant avant le 30 sept.

Choisissez l'un ou l'autre de ces nouveaux et magnifiques Hoover et faites une sensationnelle économie de \$40 sur le prix de détail ordinaire. Mais faites vite, l'offre est de durée limitée!

Hoover Celebrity II Deluxe

- * Sac à poussière géant. Contribue à conserver plus longtemps la pleine puissance d'aspiration.
- * Aspiration sur les côtés de l'élément de nettoyage. Pratique et efficace le long des plinthes.
- * Réglage au pied selon la surface: tapis ou surface dure.

Prix de détail ordinaire: \$319.95 ou moins*

Hoover Dial-A-Matic automoteur

- * Oui, un aspirateur automoteur. Une pression sur la commande, il part. En avant, en arrière, lentement ou rapidement.
- * Permet des nettoyages divers avec les accessoires en option.
- * Aspiration sur les côtés de l'élément.
- * Réglage automatique de hauteur pour les tapis.

Prix de détail ordinaire: \$299.95 ou moins*

Exigez Hoover... la propreté Hoover.

Hoover CENTRE-VILLE

Paquet PLUS PRÈS DE VOUS

PLACE LAURIER, STE-FOY
Tél.: 651-7070

Hoover PLACE LAURIER

CENTRE-VILLE, MAIL ST-ROCH, QUE.
Tél.: 524-5121

Hoover AMEUBLEMENT RACINE ENR.

2090, boul. STE-ANNE QUE.
Tél.: 663-2961

Hoover GASTON LEVESQUE INC.

100, RUE CHABOT VILLE VANIER, QUE.

Hoover AMEUBLEMENT G.J. LEMIEUX LTEE

15, RUE ST-LOUIS LEVIS, QUE.

Victimes de la route près de Québec et à Rivière-du-Loup

La route a fait deux nouvelles victimes, hier, en banlieue de Rivière-du-Loup et dans la région de Québec. Ces deux tragédies sont la suite d'embarquées.

M. Robert Michaud, âgé de 36 ans,

de Rivière-du-Loup, a péri vers 17h30. L'auto qu'il conduisait a capoté dans une courbe de la route 132 à l'Île-Verte.

Denis Bouchard, âgé de 21 ans, de Saint-Tite-des-Caps, dans le comté de

Charlevoix, a perdu la vie, vers 3h de la nuit. Sa moto a heurté le garde-fou de la route 138 à Saint-Joachim.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête dans les deux cas.



Fin comme un renard

Vulpy est un renard rouge qui a été apprivoisé par les habitants de Nogies Creek, un petit village ontarien à 25 kilomètres au nord-ouest de Peterborough. Gord Wollenberg, pour un, a le tour de l'attirer à lui. Le renard, lui, sait bien où est son intérêt...

Elle perd son procès contre son psychiatre

MONTREAL (PC) — Une poursuite de \$1,500,000 intentée il y a sept ans contre l'hôpital Royal Victoria et le défunt Dr Ewen Cameron, fondateur de l'Institut Sir Allan Memorial, spécialisée en traitements psychiatriques, a été rejetée, hier, par le juge Bernard Bourgeois, de la Cour supérieure.

Ce montant était réclamé par le Dr Mary Morrow, qui affirme avoir subi de graves problèmes de personnalité, après que le Dr Cameron lui eut fait subir un certain traitement.

Dans un jugement de 145 pages et à l'issue d'un procès qui aura duré sept ans, le juge fait largement état de la plainte du Dr Morrow, avant d'élaborer longuement sur les circonstances qui l'ont amené à rejeter la poursuite.

En décembre 1959, alors que le Dr Morrow était âgé de 38 ans, celle-ci s'était adressée au Dr Cameron, en vue d'obtenir un "fellowship" en psychiatrie à l'hôpital Royal Victoria et où à l'Institut Sir Allan Memorial.

Jugeant que le Dr Morrow lui apparaissait passablement tourmentée, le Dr Cameron avait suggéré qu'il serait nécessaire de connaître sa condition médicale avant de considérer son application.

Cette suggestion entraîna le Dr Morrow à consulter un autre médecin qui, après entente, décidait de l'hospitaliser à Royal Victoria, où elle fut traitée par ce même médecin et un autre de ses confrères.

Peu après, le Dr Morrow devenait la patiente du Dr Cameron à l'Institut Sir Allan Memorial.

Le jugement

Dans son jugement, à la lumière des preuves apportées par les parties, le juge Bourgeois estime que l'hôpital n'a commis aucune faute ou négligence dans le traitement donné au Dr Morrow, selon les directives du Dr Cameron.

De plus, le magistrat constate que le Dr Cameron n'a commis aucune faute de son côté en prescrivant pour la patiente l'électrothérapie intensive, devant conduire celle-ci à une régression complète appelée "depatterning" pour, sinon guérir, du moins améliorer la maladie.

Attentat à la pudeur contre des fillettes

Un homme de 23 ans, représenté par Me Guy Roy, a été accusé hier, devant le juge Yvon Sirois, sous cinq chefs d'attentat à la pudeur, sur la personne de deux fillettes, âgées de 7 et 10 ans. Les crimes auraient été commis les 26 juin, 7, 10 et 15 août, à Saint-David et à Lévis.

Me Roy a demandé que la requête pour la remise en liberté de l'accusé soit reportée à vendredi.

Selon le diagnostic corroboré par un autre psychiatre, le Dr Morrow souffrait de schizophrénie chronique.

Or, le juge Bourgeois constate que le traitement d'une telle maladie par l'électrothérapie était un mode de traitement accepté et reconnu par d'autres psychiatres et confirmé dans la littérature médicale, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, au cours des mois de mai et juin 1960.

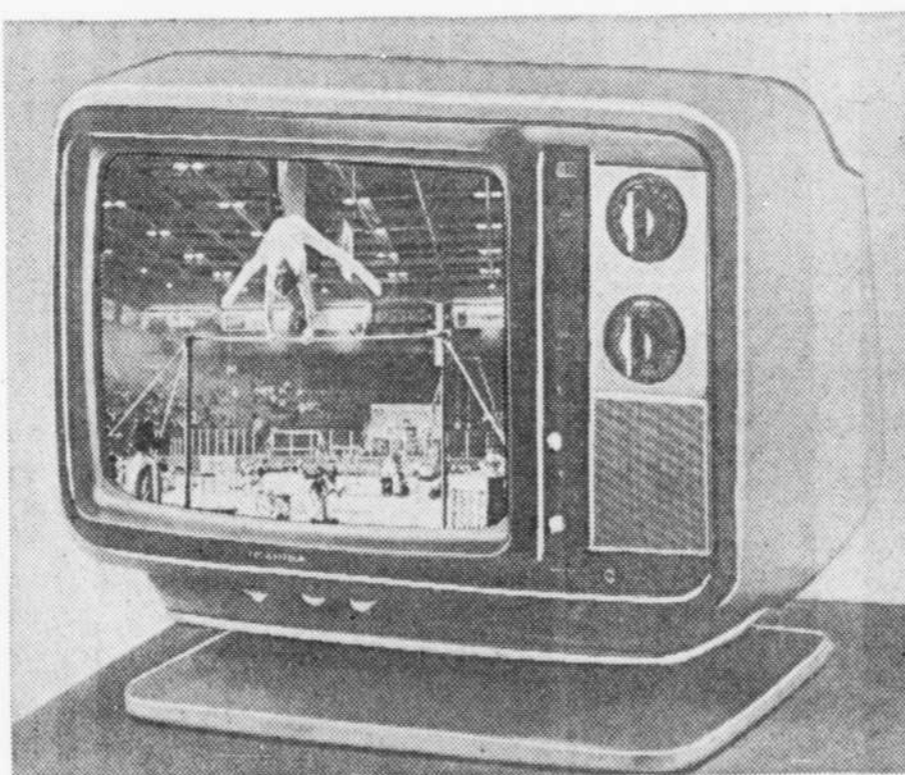
Enfin, le tribunal en arrive à la conclusion que l'action du Dr Morrow est mal fondée en fait et en droit et doit être rejetée, notamment parce que celle-ci n'a pas réussi à prouver les allégations essentielles de son action tant contre l'hôpital que contre le héritiers légaux et ou la succession de feu le Dr Cameron.

De plus, la Cour condamne le Dr Morrow à assumer tous les frais de la présente cause.

**VENTE
TRANS
CANADA
EATON**

**Les seuls télécouleurs
avec garantie de
50 mois
"Toshiba",
No 1 des portatifs!**

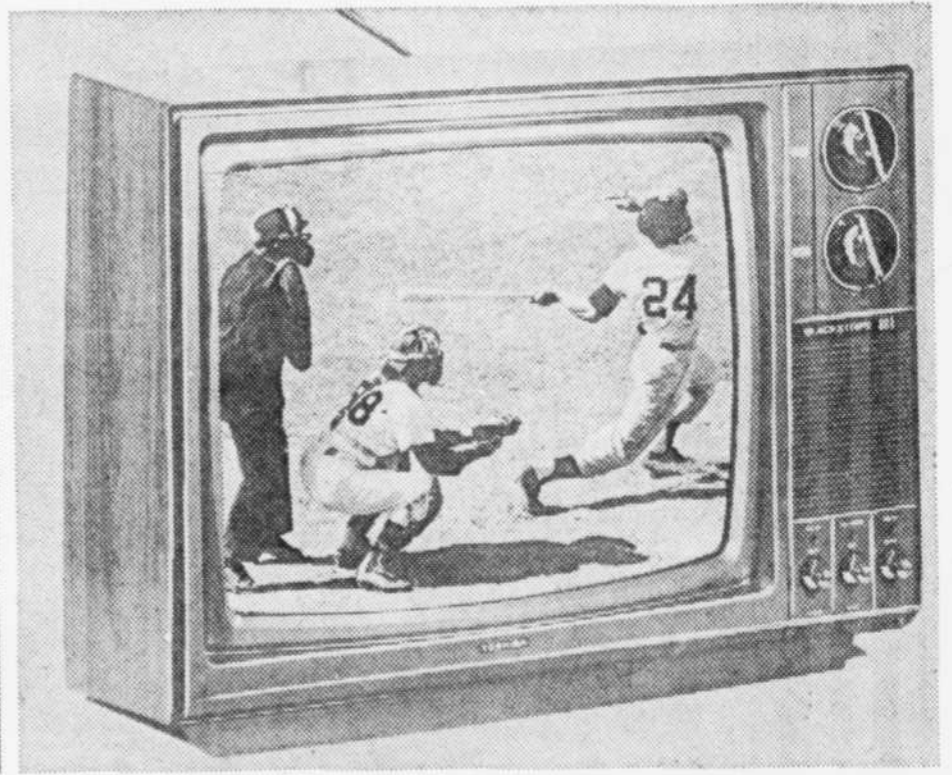
C'est avec fierté qu'Eaton vous propose des télécouleurs qui possèdent autant de qualités... et qui vous sont offerts à prix spéciaux dans le cadre de la Vente Trans-Canada Eaton! Créateur du "Blackstripe" qui produit une image plus lumineuse, Toshiba le fait aussi beau à l'intérieur et vous accorde une garantie unique de 50 mois. Alors, si vous pensez acheter un télécouleur, pensez d'emblée à Toshiba et à Eaton. Vous ne le regretterez pas!



Prix Eaton 469⁹⁹ ch.

Télécouleur portatif 14"

De style moderne il possède des caractéristiques techniques très au point. Lampe-écran à bandes noires "Blackstripe". Châssis tout transistorisé. Réglage automatique de la couleur. Syntonisation automatique. Raccord d'antenne collective. Indicateur de canaux lumineux. Garantie de 50 mois. Coffret blanc sur base pivotante. Environ 19 7/16" x 13 11/16" x 15 6/8". Poids 31 livres. Modèle C-385.



Prix Eaton 569⁹⁹ ch.

Télécouleur portatif 20"

Pour le plaisir des yeux! Lampe-écran à bandes noires "Blackstripe". Châssis modulaire tout transistorisé avec ordinateur intégré. Syntonisation automatique. "Tomatic-eye" de réglage automatique selon l'éclairage ambiant. Economiseur d'énergie. Raccord d'antenne collective. Garantie de 50 mois. Coffret au fini noyer grainé. Environ 24 9/16" x 17 5/16" x 19 4/16". Modèle C-971.

Venez ou téléphonez - **653-9331**

Utilisez votre carte-comptable Eaton. Place Ste-Foy, Ste-Foy (460)

EATON
où une aubaine en vaut le "coût"



Coordonnés avec détail à la mode...

Acrylique/Laine/Tricot polyester
Pantalons \$27.00
Jupe \$26.00
Jaquette \$52.00
Couleurs d'automne: Cerise, bleu
Grandeurs 10-18
Un choix de blouses et chandails à teintes harmonisantes est disponible.

D'Allard's
pour la femme d'aujourd'hui

Centre d'Achats Place Ste-Foy
481 est, rue St-Joseph
Place Québec

VENTE TRANS CANADA EATON



Un passe-temps agréable et un élément décoratif: nécessaire à tapis "Aronelle" au poinçon. Profitez du bas prix!

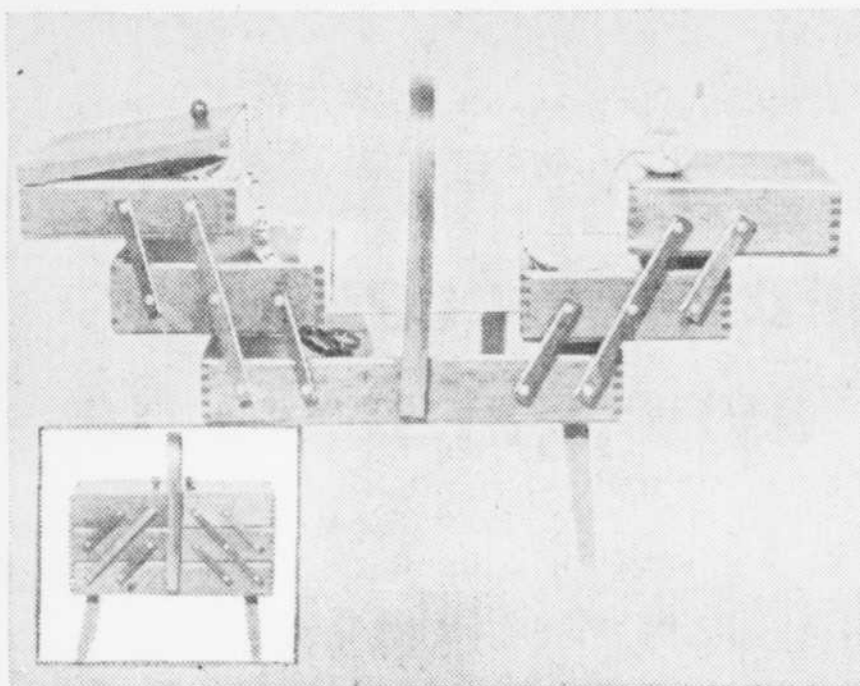
Prix courant Eaton 49.95

34⁹⁹ ens.

Le nécessaire pour exécuter le motif "Rendez-vous" comprend canevas, laine indispensable pour finir le tapis, instructions faciles à suivre. Très beau motif de deux amants au coucher du soleil qui apportera une note romantique à votre décor. Env. 26" x 34". Poinçon non compris.

Eaton, Place Ste-Foy. (224)

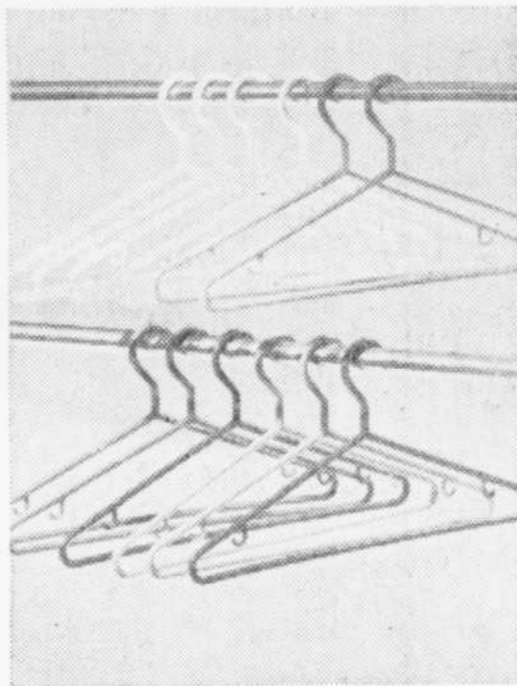
Articles utiles pour le rangement et l'entretien



Spécial! Coffret à ouvrage en bois

Prix courant Eaton 21.98 **17⁹⁹** ch.

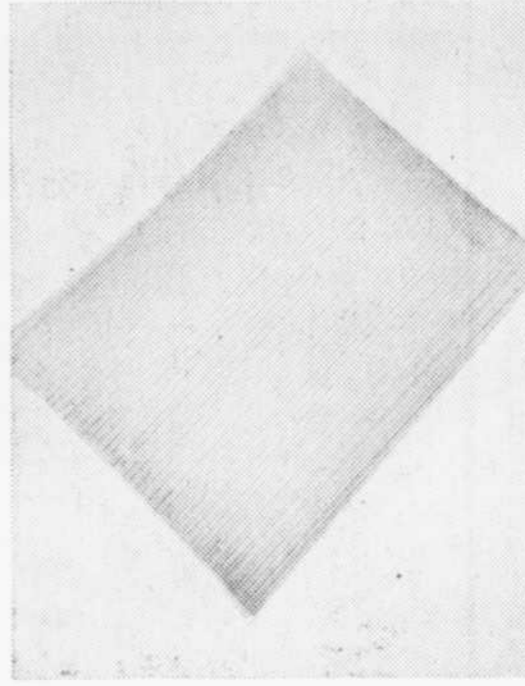
Modèle articulé de trois étages comptant cinq compartiments en le dépliant, avec quatre pieds en bois et poignée robuste. Fini noyer. Env. 17 1/2" x 8" x 16 1/2".



Cintres en plastique

Prix courant Eaton 3 pour 1.00 **12** pour **2⁹⁹**

Cintres moulés avec crochets à jupe. Idéal pour suspendre les vêtements à sécher. Brun, jaune, bleu, rouge, vert, blanc. Env. 17".



Housse d'oreiller

Prix Eaton **2⁹⁹** ch.

Housse en velours de coton finement côtelé, avec fermeture à glissière dissimulée. Vert, brun africain, ton or, brun automne. Env. 25" x 17".



"Scotchgard" antitache

Prix courant Eaton 4.99 **2** pour **7⁹⁹**

Ce produit à vaporiser sur les vêtements et les revêtements de meubles aide à empêcher les taches de s'imprégner dans les tissus. 16 oz ch. Eaton, Place Ste-Foy. (222)



Spécial! Tenue de ski pour enfants

Prix Eaton **49⁹⁹** 2 pièces

Ensemble unisexe en nylon doublé nylon, avec isolation polyester. Bleu roi/marine/blanc; marine/rouge/blanc; sable/brun/os. Tailles: 7, 8, 10, 12, 14.

Chandails de hockey
Prix courant Eaton

Garçons 17.98 **13⁹⁹** ch.

Hommes 19.98 **15⁹⁹** ch.

Chandails en coton/nylon de qualité aux couleurs et emblèmes officiels des Canadiens en blanc, Islanders en bleu, Canadiens en rouge et Buffalo en blanc.



Chaise directeur
Prix courant Eaton 29.98

23⁹⁹ ch.

Chaise décorative en bois laqué clair avec siège et dossier en grosse toile de coton robuste. Va bien au chalet, sur la terrasse, ou dans un appartement jeune. Se plie pour le rangement. Bleu, jaune, brun dans le lot.

Eaton, Place Ste-Foy. (261)

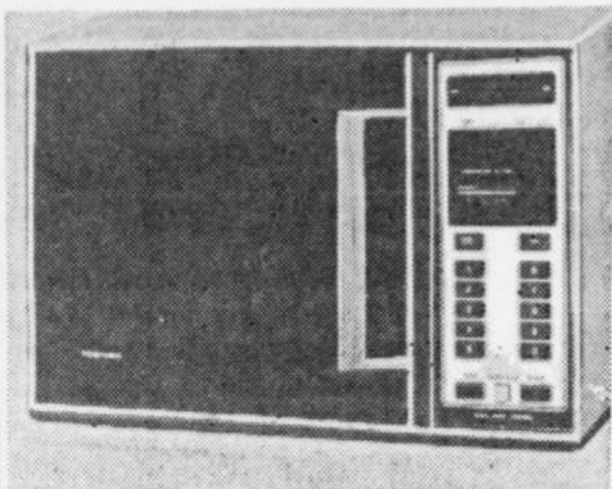
Dites simplement "Portez à mon compte Eaton" 

VENTE TRANS CANADA EATON

Venez ou téléphonez - **653-9331**
Utilisez votre carte-comptable Eaton
Place Ste-Foy, Ste-Foy (267)

EATON

où une aubaine en vaut le "coût"



Four à micro-ondes Toshiba
Prix Eaton **619⁹⁵** ch.

Un appareil qui vous fera gagner du temps! Au simple toucher d'un bouton on peut s'en servir pour décongeler, cuire, rôtir, faire mijoter ou réchauffer. Sélecteur de puissance à 9 degrés, tout transistorisé. Minuterie à lecture directe électronique 60 minutes. Bouton chaleur/maintien conservant automatiquement les plats à la chaleur désirée. Indicateur sensibilisateur transistorisé indiquant la température intérieure des aliments. Espace de cuisson de 1.5 pi. cu. Modèle ER785BT.

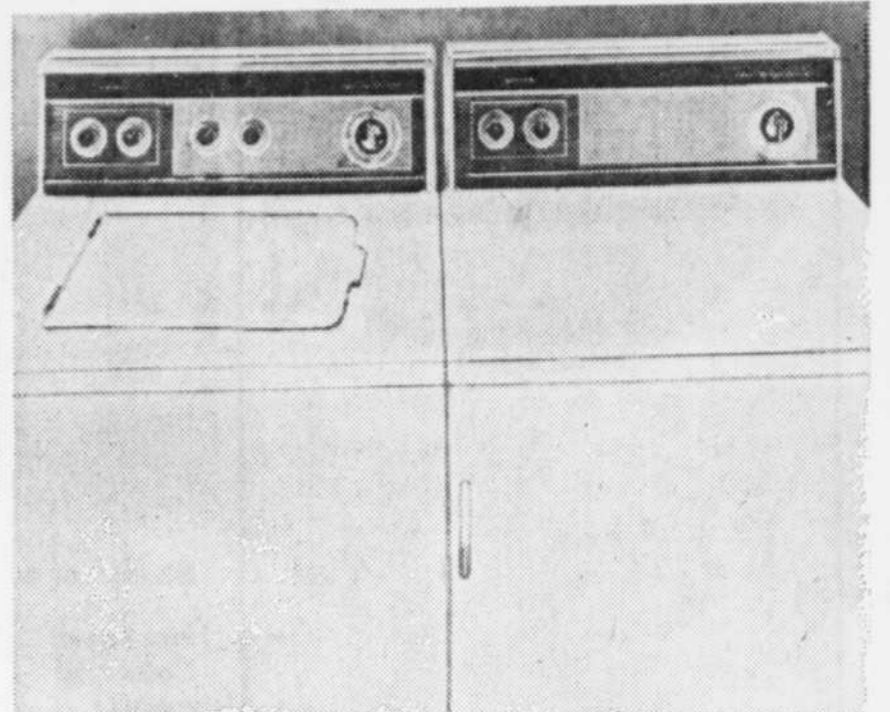
Base pour four à micro-ondes. **49⁹⁵** ch.
Modèle MO27E
Eaton, Place Ste-Foy. (256)



Cuisinière Viking de luxe
Prix Eaton **349⁹⁵** ch.

Fiez-vous à Viking Eaton pour cuisiner sans problème! Cuisinière se nettoyant facilement. Pré-chauffage automatique. Commande attention/cuisson/maintien. Porte amovible avec insertion verre noir. 2 grilles 5-positions dans le four, 2 éléments de 8" et 2 de 6", amovibles pour nettoyage facile. Commandes de chaleur à l'infini. Bols d'égoutture porcelainisés. Lampes-témoins: 2 pour la surface, 2 pour le four.

Aussi version à four autonettoyant. **489⁹⁵** ch.
Modèle DS833P.
Prix Eaton
Eaton, Place Ste-Foy. (256)



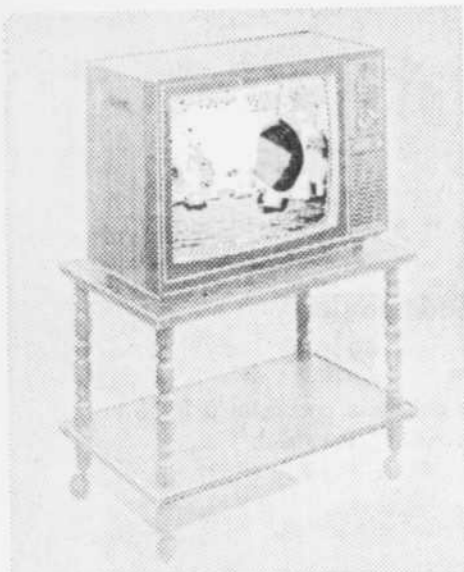
Machine à laver Viking Eaton
Prix Eaton **379⁹⁵** ch.

Cette machine à laver 2 vitesses de lavage/essorage présente les caractéristiques suivantes: grande cuve d'une capacité de 18 livres; 5 combinaisons de température lavage/rinçage 7 cycles, avec rinçage supplémentaire, commande 4 niveaux d'eau; entonnoir pour javellisant intégré; filtre à charpie; équilibrage automatique de la charge; pieds arrière autoniveleurs. Transmission robuste. Panier et dessus porcelainisés. Blanc. Env. 44"H x 27"L x 25"P. Modèle EW604RW.

Sèche-linge Viking Eaton
Prix Eaton **249⁹⁵** ch.

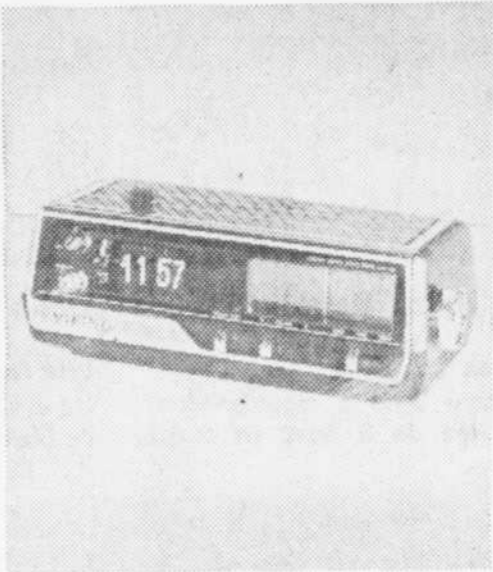
Complément de la machine à laver! 3 degrés de chaleur. Cycle minuté pour séchage/coton, cycle minuté pour tissus sans repassage/déliçats. Cycle de duvetage minuté. Tambour éclairé, porcelainisé. 3 grandes pales pleine largeur. Ventilation par 4 conduits. Interrupteur de sûreté dans la porte. Démarrage de sûreté. 220 volts. (Installation non comprise). Blanc. Env. 44"H x 27"L x 25"P. Modèle ED60RW.

Aussi: sèche-linge Viking Eaton à cycles automatiques. **269⁹⁵** ch.
Modèle ED703RW.
Prix Eaton
Eaton, Place Ste-Foy. (257)



Télécouleur 20" Viking Eaton
Prix Eaton **499⁹⁹** ch.

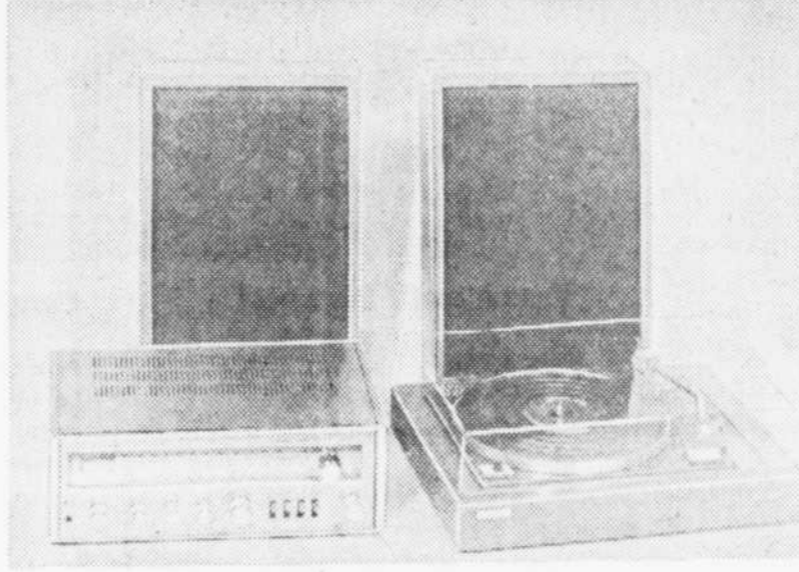
Syntonisation à un seul bouton. Châssis tout transistorisé. Lampe-écran à base noire pour une image brillante et des couleurs bien définies. Coffret de métal fini noyer grenu, poignée incorporée. Env. 23 1/2" x 20 1/2" x 16 3/4". Modèle 5884-20C.



Radio-réveil AM/FM Viking
Prix Eaton **26⁹⁹** ch.

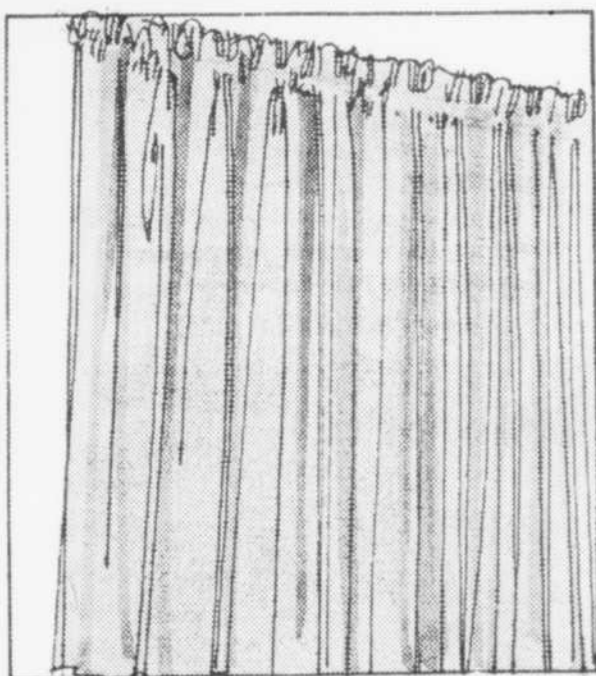
De marque Eaton. Commande de tonalité, affichage numérique, cadran de syntonisation à vernier, minuterie de 3 heures. Modèle FDC1090.

Eaton, Place Ste-Foy. (260)



Chaîne stéréo Viking Eaton
Prix Eaton **349⁹⁹** l'ens.

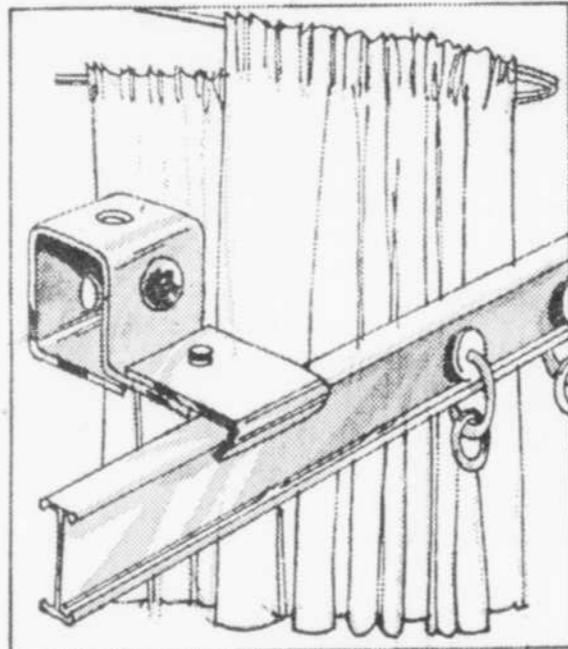
L'ensemble comprend le récepteur AM/FM stéréo d'une puissance efficace de 15 watts par canal, sélecteur de haut-parleurs et une foule d'autres caractéristiques pour permettre une reproduction fidèle. Platine tourne-disque à entraînement par courroie avec cellule magnétique. Enceintes 2 voies. Modèles SC5811-SS5811-TT1841.



Panneaux polyester "Haddon Hall"

Marquise de polyester diaphane qui se lave et sèche facilement. Sans repassage. Tête passe-tringle, ourlets latéraux de 1" et ourlet de 4". dans le bas. Blanc, hêtre, brun, melon, jaune.

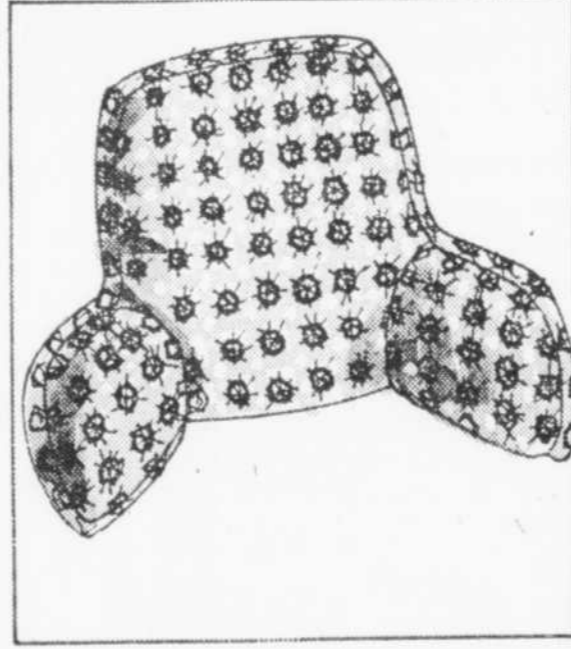
Dimensions approx.	Prix Eaton, ch.
115" x 63"	9 ⁹⁹
115" x 83"	10 ⁹⁹
115" x 95"	12 ⁹⁹



Tringles à rideaux métal

Modèle en "I" pouvant s'installer au mur ou au plafond. Complète avec curseurs, embouts d'arrêt et supports. Fini émail blanc. Peut être coupée à la longueur désirée à l'aide d'une scie à métaux.

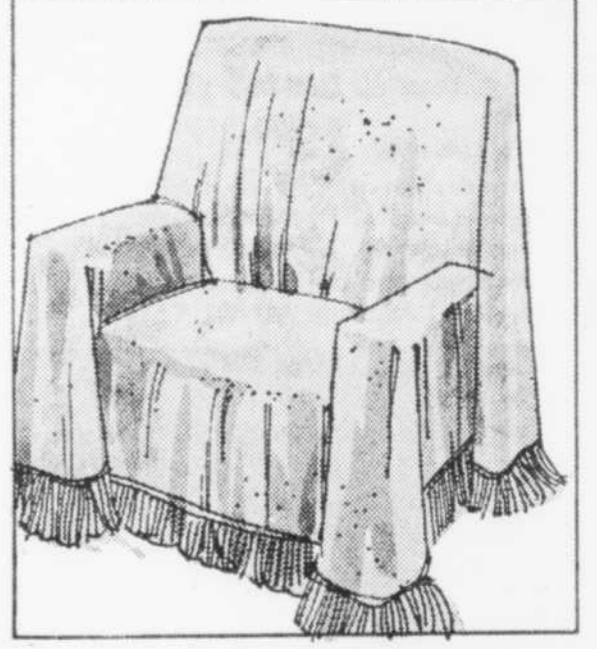
Dimensions	Prix Eaton, ch.
3'	1.49
4'	1.89
5'	2.29
6'	2.69



Fauteuil de lit confortable

Prix Eaton **19⁹⁹** ch.

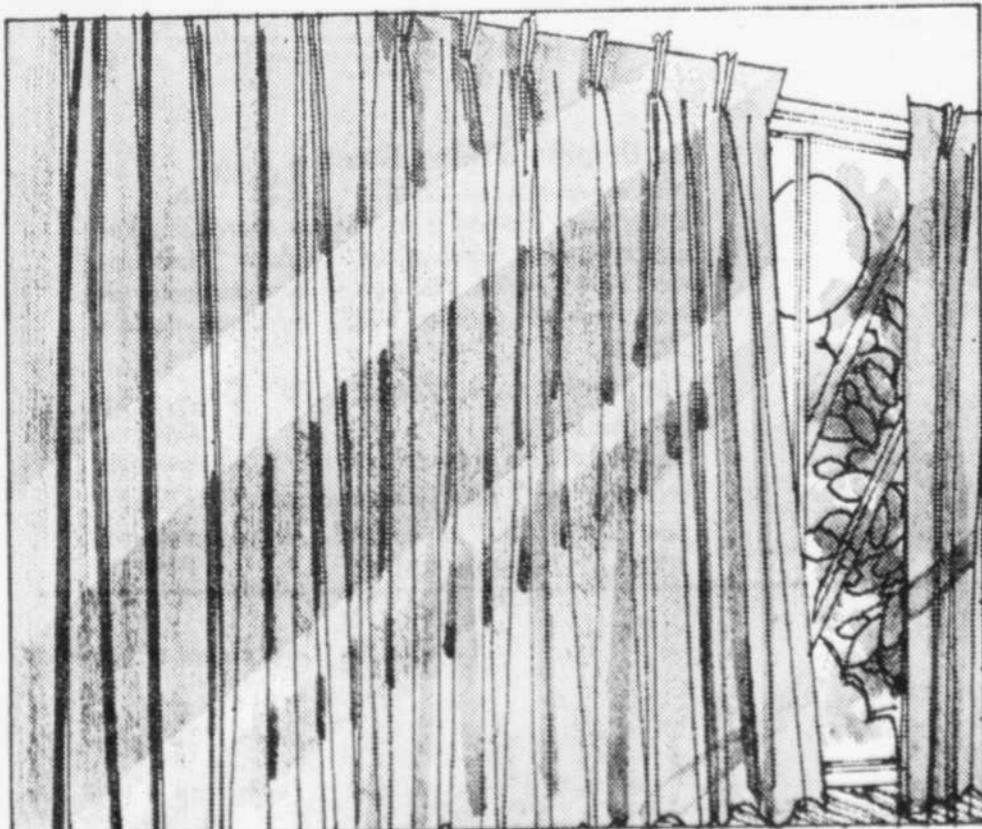
Pour lire ou prendre le petit déjeuner au lit! Vaste choix de modèles coussinés polyester et kapok. Revêtement en coton, bords à liséré. Motifs et coloris variés.



Jetés pour fauteuil ou canapé

Jetés "Symphony" en coton et acétate uni. Lavables. Tons de brun, bleu royal, rouge ou or.

Dimensions	Prix Eaton, ch.
70" x 90"	16.79
70" x 120"	22.39
70" x 140"	26.39



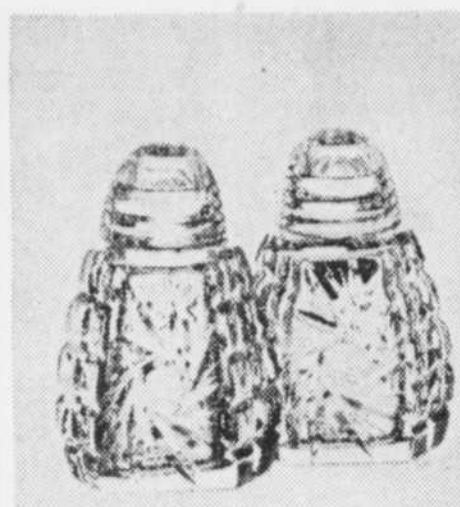
Rideaux en polyester bouclé

Habilitez vos fenêtres avec élégance et sans souci! Rideaux en polyester bouclé lavable au repassage permanent. Tête à plis pincés. Ourlets latéraux de 1", ourlet de 3" dans le bas. Blanc, ivoire, brun. (267)

Dimensions approximatives	Prix Eaton la paire
100" x 95"	79⁹⁹
150" x 95"	115⁹⁹

VENTE TRANS CANADA EATON

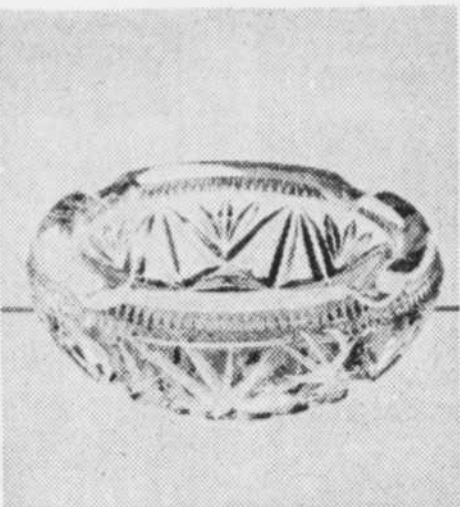
Articles utiles pour la maison à trouver maintenant à bas prix



Salière et poivrière

Prix Eaton **5⁹⁹** ens.

L'accent est sur la table avec cet ensemble à motif "Pinwheel" en cristal à 24% de plomb.



Spécial! Cendrier

Prix Eaton **5⁹⁹** ch.

Dans une gamme d'articles à motif "Pinwheel" voici un superbe cendrier en cristal à 24% de plomb.



Pot à crème et sucrier

Prix Eaton **9⁹⁹** ens.

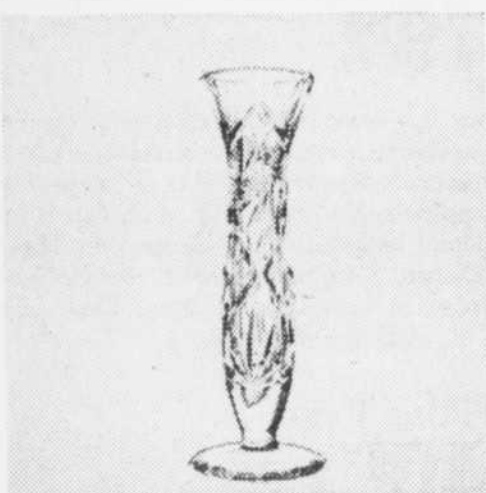
Très belles pièces de service en cristal à 24% de plomb. Motif "Pinwheel."



Spécial! Beurrier

Prix Eaton **9⁹⁹** ch.

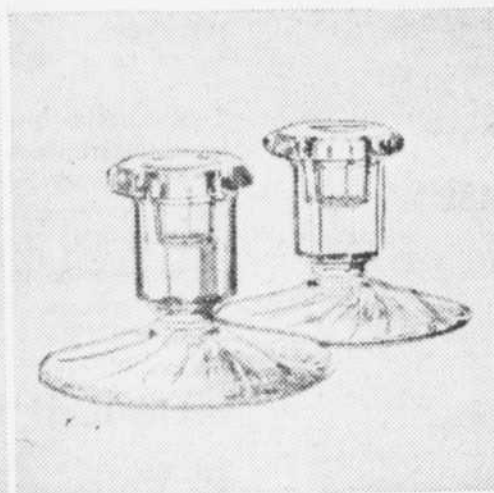
Motif "Pinwheel". Superbe présentation en cristal à 24% de plomb.



Spécial! Vase

Prix Eaton **9⁹⁹** ch.

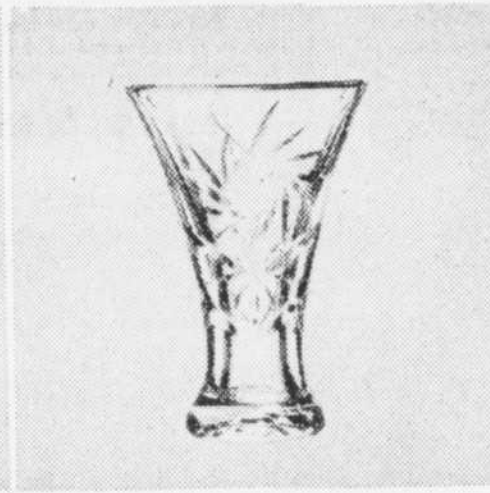
Rien de mieux que le cristal "Pinwheel" à 24% de plomb pour y faire éclore une rose!



Spécial! Bougeoir

Prix Eaton **14⁹⁹** ch.

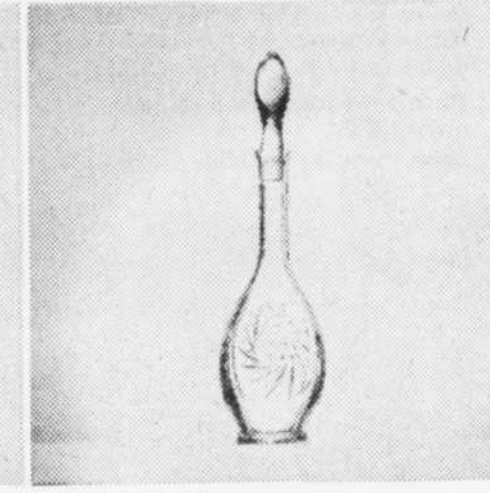
A prix spécial vous pourriez acheter au moins deux bougeoirs en cristal "Pinwheel"!



Vase à motif Pinwheel

Prix Eaton **14⁹⁹** ch.

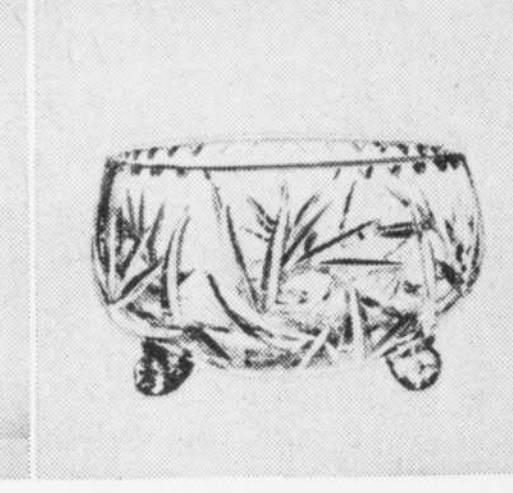
A offrir ou à vous offrir, un merveilleux vase en cristal à 24% de plomb.



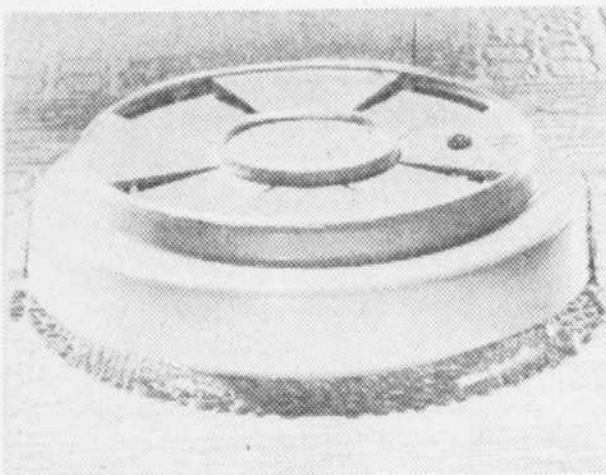
Carafe à vin "Detroit"

Prix Eaton **24⁹⁹** ch.

Le vin sera beau à regarder dans cette carafe de 3 litres en cristal Pinwheel.



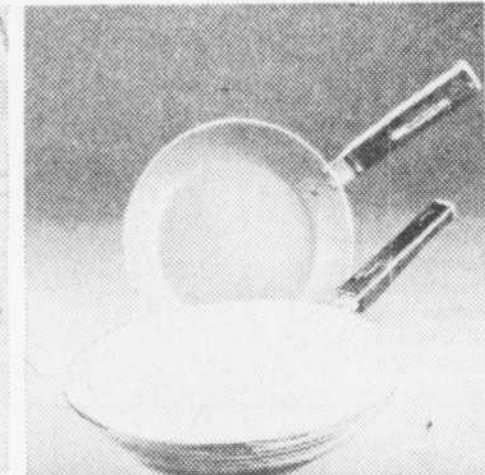
Bol à pieds-boule

Prix Eaton **24⁹⁹** ch.Un article de choix en cristal à 24% de plomb, motif "Pinwheel."
Eaton, Place Ste-Foy (252)

Détecteur de fumée à pile

Prix Eaton **19⁹⁹** ch.

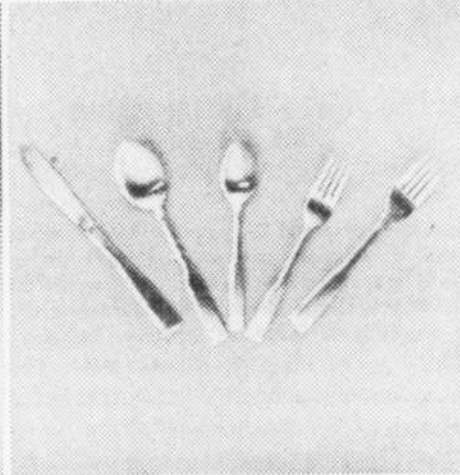
Fiez-vous au détecteur de fumée Charlescraft si facile à installer. Emet un son puissant au premier signe d'incendie. L'appareil est doté d'un bouton vérificateur et d'un indicateur de pile. Pile 9 volts comprise. Approuvé ACNOR (253)



Poêlon "Pento-Net"

Prix Eaton **13⁴⁹** ch.

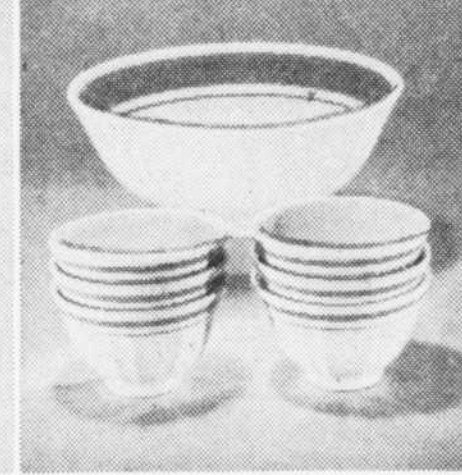
Vous surveillez votre poids? Voici deux poêlons de 8" et 10" à surface non-adhérente, facile à nettoyer, pour une cuisine non-grasse.



Coutellerie 50-pièces

Prix Eaton **16⁹⁹** ens.

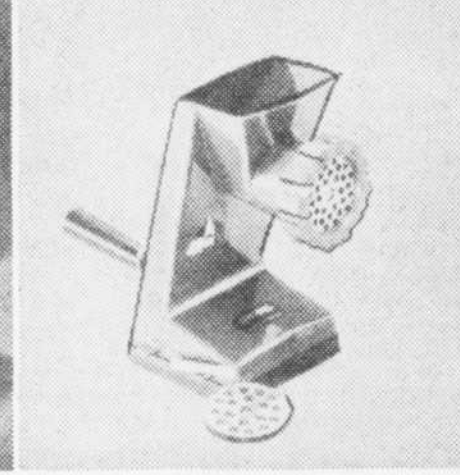
Motif "Plymouth Cove". Comprend 8 couteaux, 8 fourchettes, 8 cuillères à dessert, 8 fourchettes à salade, 16 cuillères à café, 1 couteau à beurrier, 1 cuillère à sucrier.



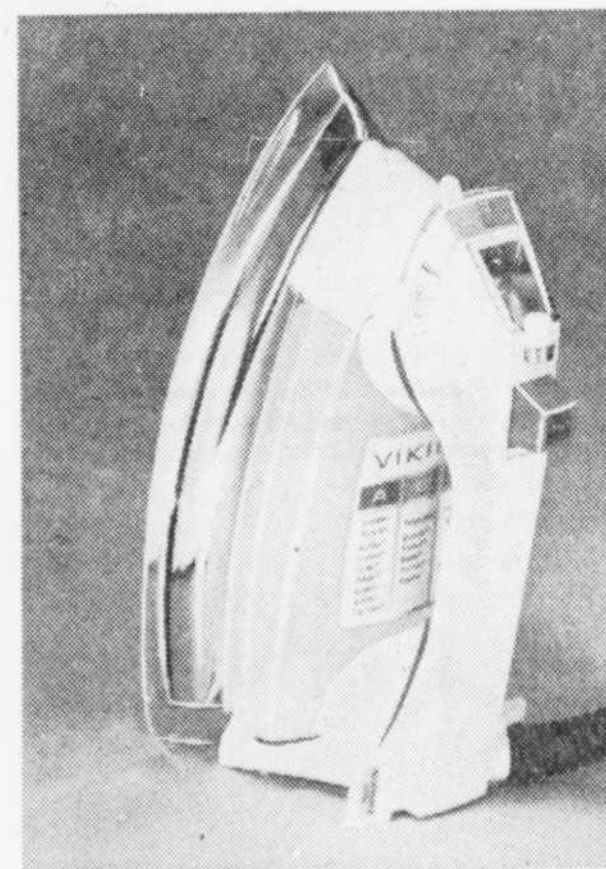
Ensemble en céramique

Prix Eaton **9⁹⁹** ens.

Grand bol d'env. 30 cm et 6 coupes d'env. 14 cm. En blanc avec bordure de ton Terra Cotta.



Hache-viande

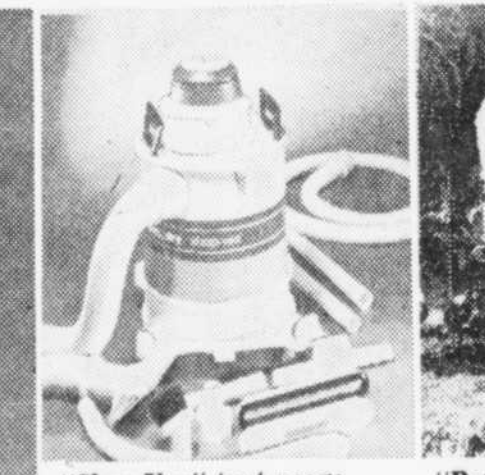
Prix Eaton **9⁹⁹** ch.La base à succion permet de le fixer sur toute surface non-poreuse par un simple tour de manivelle.
Eaton, Place Ste-Foy (254)

Fer à repasser Viking Eaton

Prix courant Eaton 26.98 **22⁸⁹** ch.

Repasser à sec, à la vapeur ou à vaporisation par bouton-poussoir. Réservoir transparent. Semelle-miroir avec encoche pour boutons. 29 événements à vapeur. Guide de température. Cordon réversible. Modèle 14782.

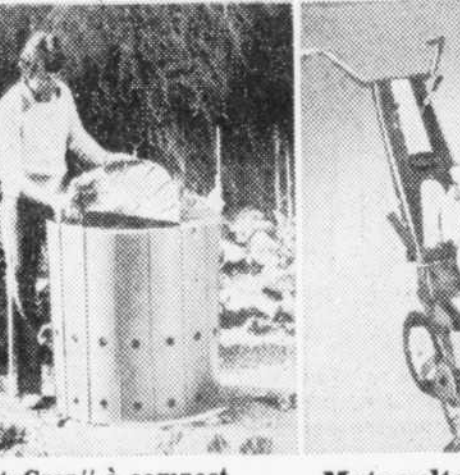
Eaton, Place Ste-Foy (277/477)



"Shop-Vac" tout usage

Prix courant Eaton 72.99 **59⁹⁹** ch.

Cet aspirateur monté sur roulettes, comprend un boyau de 1 1/4" pour les dégâts liquides et un boyau de 2 1/2" pour la saleté. 14 accessoires. Capacité 4 gal. imp. Modèle 640-74. (253)



"RotoCrop" à compost

Prix Eaton **34⁹⁹** ch.

Pratique pour fabriquer votre propre compost. Contenance de 13 pi.cu. Env. 32"H, 30" diam. Avec ventilateur grille et couvercle rabattable. (280)



Motoculture 5 cv.

Prix Eaton **199⁹⁹** ch.

Moteur Briggs and Stratton de 5 cv. Démarreur à rembobinage. Entraînement à chaîne, marche avant, arrière et neutre. Roues de 10" en acier. Modèle 218-385-514 (280)



Peinture d'intérieur

Prix courant Eaton 11.49 **8⁵⁹** gal.

25% de rabais! Haddon Hall Imperial. Peinture mate au latex en blanc ou couleurs mélangées. Séchage rapide. Lavage à l'eau et au savon.

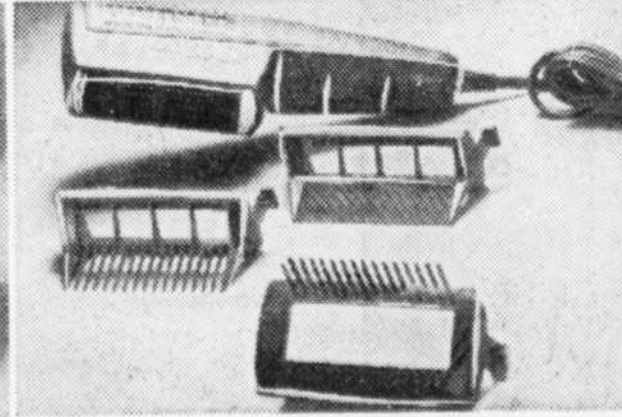
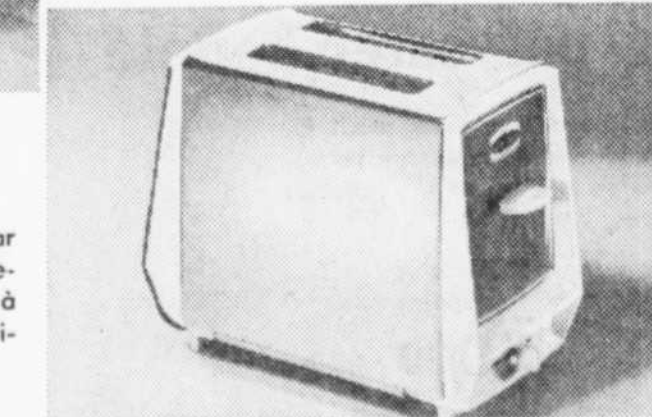


Peinture semi-lustre

Prix courant Eaton 15.99 **11⁹⁹** gal.

25% de rabais! Haddon Hall Imperial. Peinture semi-lustre au latex pour cuisines, salles de bains ou bois. Blanc ou couleurs mélangées. Peut contenir un peu moins dans le cas des couleurs. Consulter l'étiquette pour le contenu exact.

Rayons 253-274-280 — Non disponibles à Ste-Foy

Grille-pain Viking Eaton **19⁴⁹** ch.Prix courant Eaton 22.98 **19⁴⁹** ch. 2 tranches. Plateau à miettes sur charnières. Remonte-tranches automatique. Réglage "Selectronic" de coloration. Fini chromé avec panneaux latéraux ton or, modèle 22857 ou blanc, modèle 22363.Sèche-cheveux "Zoom 1000" GE **22⁸⁹** ch.

Prix Eaton Séchoir-coiffant très puissant à 2 intensités de chaleur: "Dry" pour sécher rapidement et "Style" pour sécher tout en coiffant. Avec accessoires. 1000 watts. Modèle SD510.



La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner

EATON

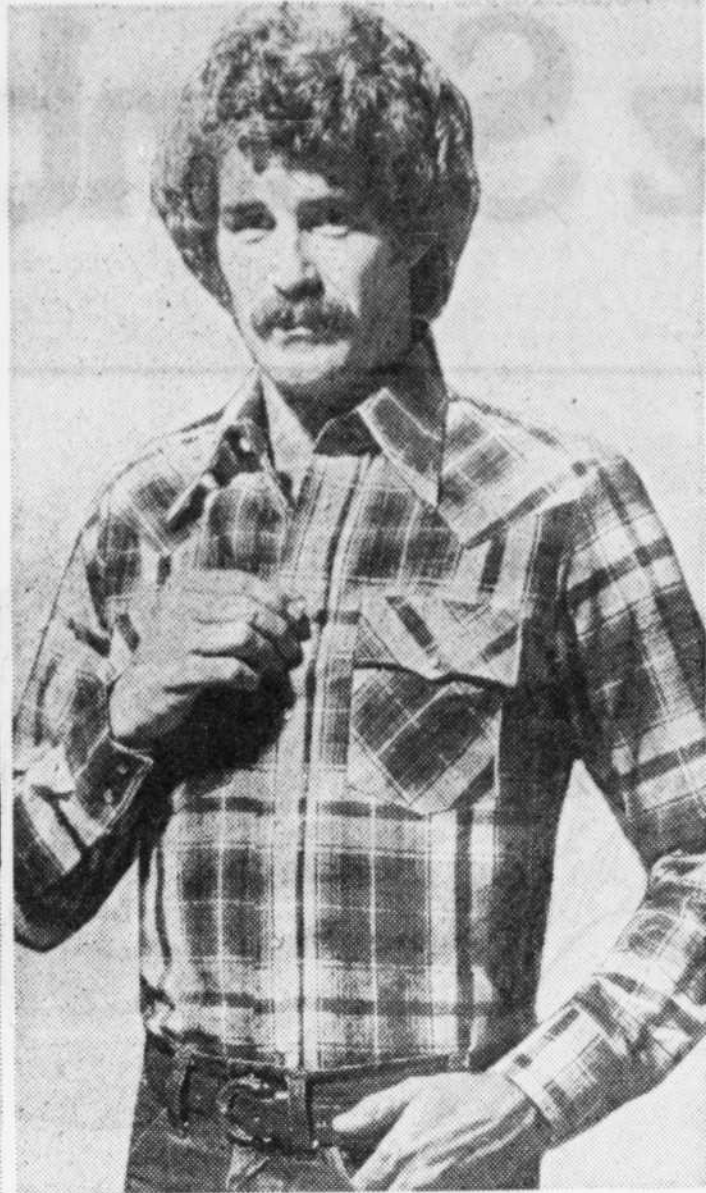
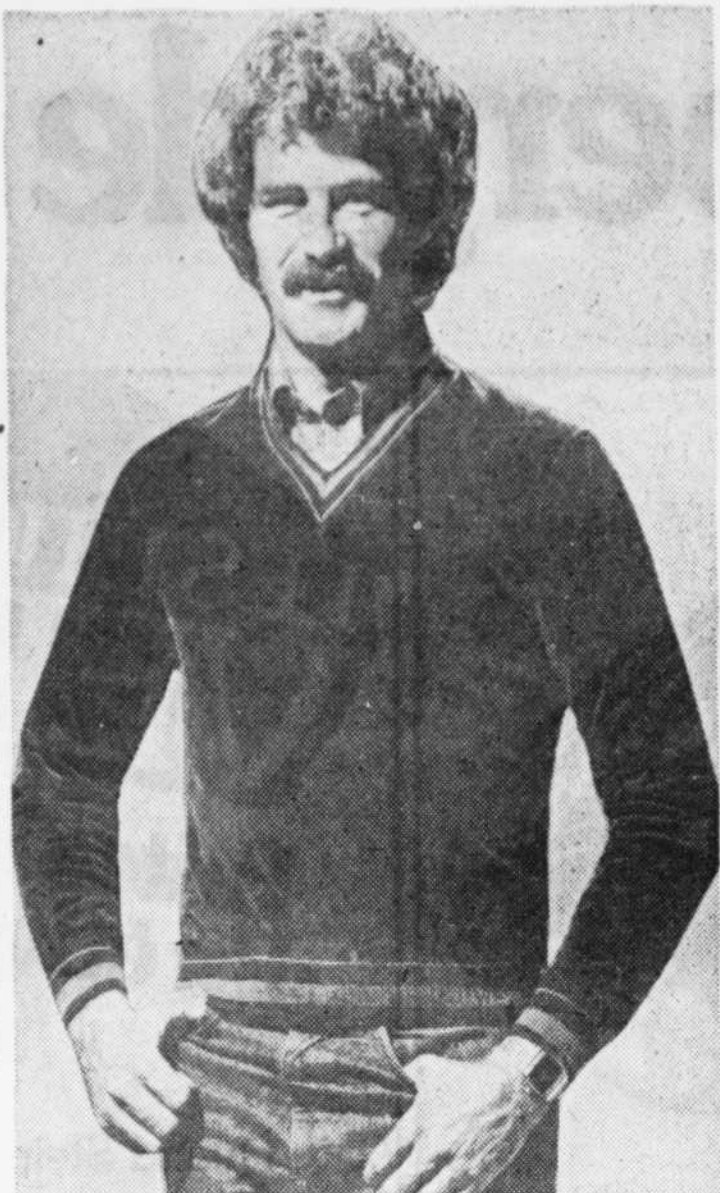
Commandes téléphoniques et magasin

653-9331

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H30; STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

VENTE TRANS CANADA EATON

se termine samedi
23 septembre.
Faites vite, il ne
reste que 3 jours



Chandail en éponge-velours
à prix de vente TransCanada

Prix Eaton

15⁹⁹
ch.

Chandail avec encolure en V bordée de tricot, taille et poignets tricotés avec rayures, en douce et moelleuse éponge-velours de coton/polyester qui se lave comme un charme. Marine, brun, noir, gris, chameau. Tailles: petite, moyenne, grande.

Chemise en flanelle
très populaire en hiver

Prix Eaton

11⁹⁹
ch.

Style western à boutonnage-pression, poignets deux boutons à pression, deux poches à rabat à pression. Divers quadrillés en coloris variés sur flanelle de coton. Tailles: petite, moyenne, grande.

Eaton, Place Ste-Foy (332)

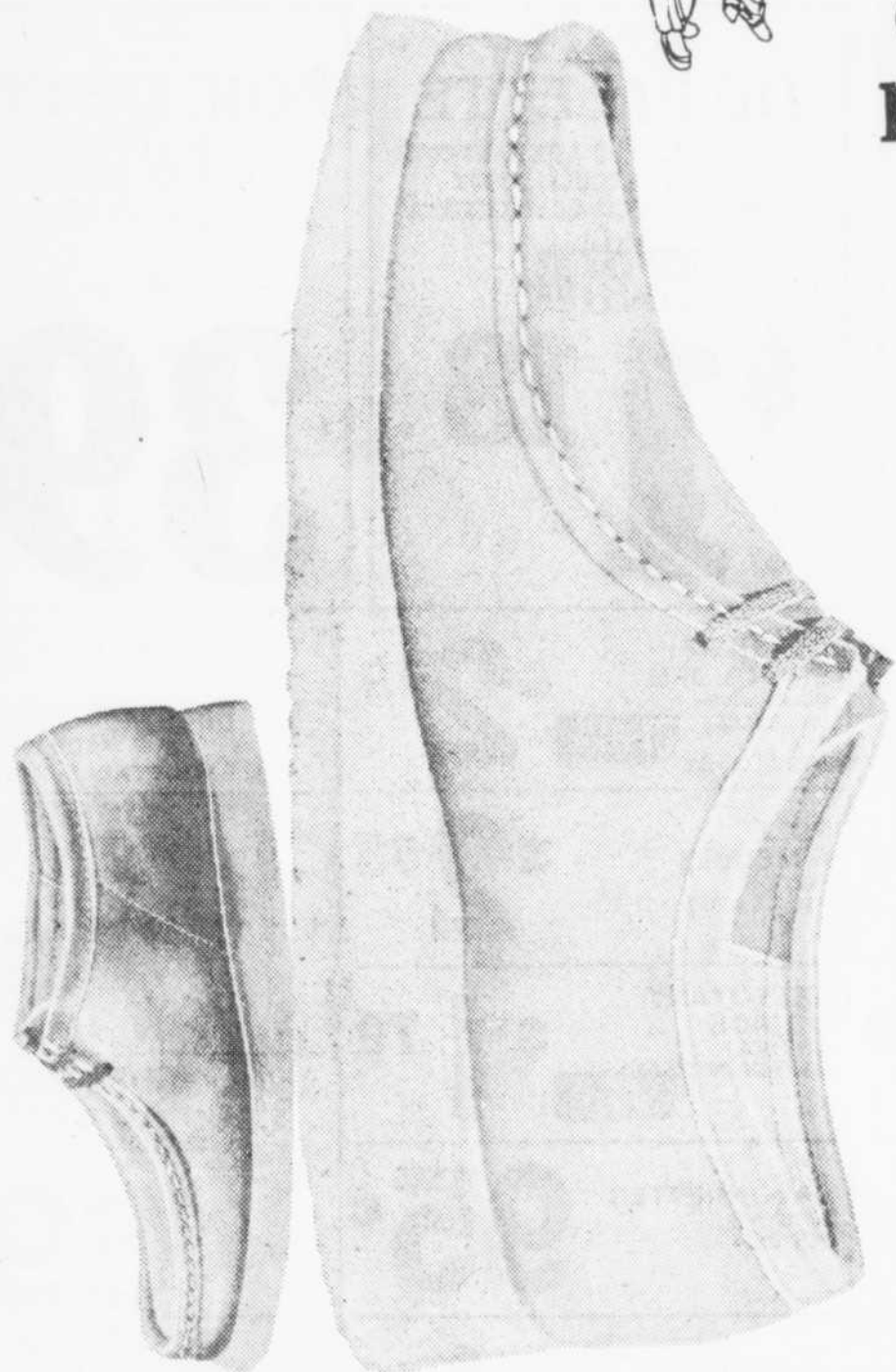


Rabais de 7.00! Chaussures de tout repos pour hommes

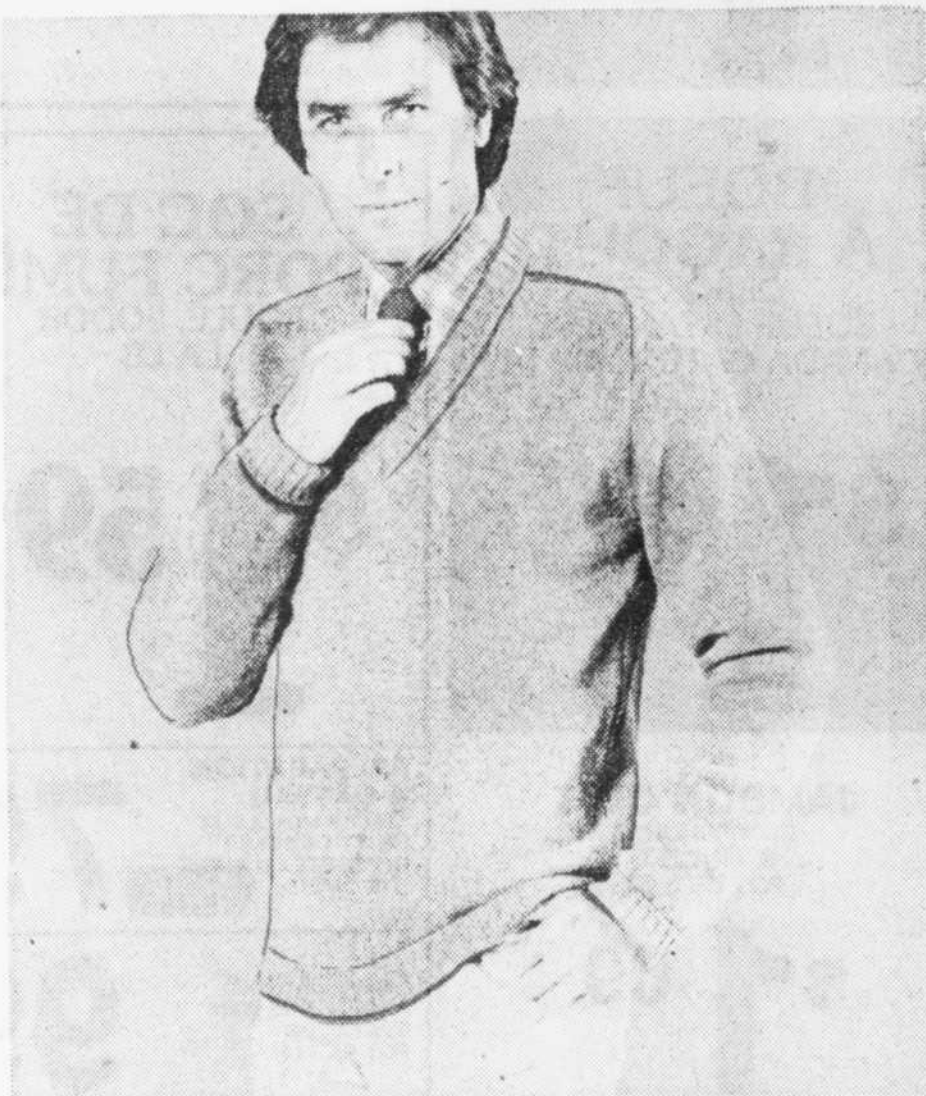
Prix courant Eaton 29.00

21⁹⁹
paire

De marque "Downunders", des souliers conçus spécialement pour le confort et offerts aujourd'hui à prix réduits. Achetez-en une paire pour mieux profiter de votre automne. Veau souple, fausse semelle coussinée, épaisse semelle de crêpe de caoutchouc. Traités "Sanitized", gage de fraîcheur durable. Cuir noir ou brun; suède brun. Pointures: 7 à 12; largeur moyenne. Achats en personne seulement. (237)



Laine shetland Pull découpe V



Prix Eaton

19⁹⁹
ch.

Le classique pull V à porter à la ville comme à la campagne. Manches entièrement diminuées. Nettoyage à sec recommandé. Naturel, chameau, bleu, gris ou brun. (428) Tailles: petite, moyenne, grande.

Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy
Venez ou téléphonez: 653-9331.
Utilisez votre carte-comptable Eaton

EATON

où la mode est en valeur

Chez Steinberg: de vraies



LES ÉTIQUETTES VERTES 

Faites la découverte des étiquettes vertes!

Quand Steinberg achète des produits en quantité extraordinaire, il vous offre des rabais qui sortent de l'ordinaire. De vrais bons rabais pour vous aider à mieux boucler votre budget. Voilà les produits à étiquette verte!

RÔTI DE CÔTES CROISÉES
BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"
LA LB
\$1 18

RÔTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"
LA LB
88¢

BOEUF À RAGOÛT
DÉOSSÉ BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"
LA LB
\$1 68

SOC DE PORC FUMÉ
ROULÉ, SODOR
LA LB
\$1 59

BOEUF HACHÉ ORDINAIRE
LA LB
88¢

RÔTI DE PALETTE
DÉOSSÉ, ROULÉ (RÔTI DE HAUT-CÔTÉ, DÉOSSÉ ET ROULÉ) BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"
LA LB
\$1 18

FOIE DE PORC EN TRANCHES
PRODUIT DÉCONGELÉ
LA LB
39¢

JAMBON CUIT
EN TRANCHES
STEINBERG
PQT DE 6 OZ
\$1 09

PRÉPARATION À GÂTEAU
"SUPER MOELLEUX"
BETTY CROCKER
RECETTES AU CHOIX
BTE DE 510g
79¢

SAUCE POUR SANDWICH CHAUD
AU POULET
STEINBERG
BTE DE 19 OZ LIQ
38¢

DÉTERSIF EN POUDRE
POUR LAVE-VAISSELLES
ALL
BTE DE 50 OZ
\$2 19

BAKERY
OUR BAKERY PRODUCTS ARE MADE WITH ALL VEGETABLE SHORTENING

PASTRAMI EN TRANCHES
HYGRADE
PQT DE 6 OZ
\$1 19

MARGARINE
À L'HUILE DE MAIS
STEINBERG
PQT DE 1 LB
99¢

SAUCE À LA VIANDE
POUR SPAGHETTI
KRAFT
POT DE 16 OZ LIQ
73¢

POLI À MEUBLE
PLEDGE
BTE DE 12 OZ
\$2 63

TARTE AUX NOIX
STEINBERG
8" - 20 OZ
79¢

BOLOGNE EN TRANCHES
STEINBERG
PQT DE 8 OZ
69¢

MINI-POUDINGS
AU RIZ ET TAPIOCA
NESTLÉ
BTE DE 5 OZ
79¢

BISCUITS VILLAGE
VIAU
BTE DE 2 LB
\$1 29

NETTOYANT LIQUIDE
PINE SOL
BOUT. DE 28 OZ LIQ
\$1 79

BRIOCHE AU CAFÉ
SUCRÉES, STEINBERG
PQT DE 8
69¢

FILET DE SOLE
SURGELÉ, NICKERSON
28 OZ
\$3 85

HUILE D'OLIVE
PASTENE
BOUT. DE 500 ml
\$1 79

BÂTONNETS DE PAIN
GRISSOL AU CHOIX
BTE DE 8 OZ
79¢

SAVONNETTES
JERGEN'S
PQT DE 4
95¢

ROULÉ AU CARAMEL
STEINBERG
10 OZ
79¢

TRUITES ARC-EN-CIEL
SURGELÉES
10 OZ
\$1 49

COLA
TOTAL
CAISSE DE 24 BTES DE 10 OZ LIQ.
\$4 07

MAÏS EN CRÈME
IDEAL
CANADA DE CHOIX
BTE DE 19 OZ LIQ.
44¢

ANTIMITE
MOTHAL
BTE DE 16 OZ
\$1 12

GÂTEAU AU CHOCOLAT
"NOUVELLE-ORLÉANS"
STEINBERG
14 OZ
89¢

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
POT DE 10 OZ
\$5 94

GROS BISCUITS POUR CHIENS
"T-BONE"
DE KEN-L
BTE DE 2 KILOS
\$2 19

DÉTERSIF LIQUIDE
SUNLIGHT
BOUT. DE 32 OZ LIQ.
\$1 05

SOUPE AUX TOMATES
CONDENSÉE, CAMPBELL
BTE DE 10 OZ LIQ.
23¢

TOMATES ENTIÈRES
AYLMER
CANADA DE CHOIX
BTE DE 19 OZ LIQ.
56¢

PAPIER HYGIÉNIQUE
COTTONELLE
COULEURS AU CHOIX
PQT DE 4 ROUL.
\$1 25

TARTE AUX FRAISES
STEINBERG
8" - 20 OZ
99¢

PÂTES DE VIANDE
4-SAVEURS
CORDON BLEU
PQT DE 4 BTES DE 3 OZ
\$1 44

CHAMPIGNONS
RIVIERA
TIGES ET MORCEAUX
3TE DE 10 OZ LIQ.
69¢

PELLICULE D'EMBALLAGE
GLAD
ROUL. DE 20"
99¢

SUGAR CRISP
POST
BTE DE 400g
\$1 14

DÉSINFECTANT EN AÉROSOL
LYSOL
BTE DE 14 OZ
\$2 18

TAMPONS DÉSODORISANTS
PLAYTEX
BTE DE 30
\$2 59

PETITS PAINS
À CUIRE, STEINBERG
PQT DE 12
89¢

TARTINADE AU CARAMEL
STEINBERG
CONT. DE 14 OZ
62¢

NETTOYANT LIQUIDE
DÉSODORISANT
LYSOL
BOUT. DE 28 OZ LIQ.
\$1 47

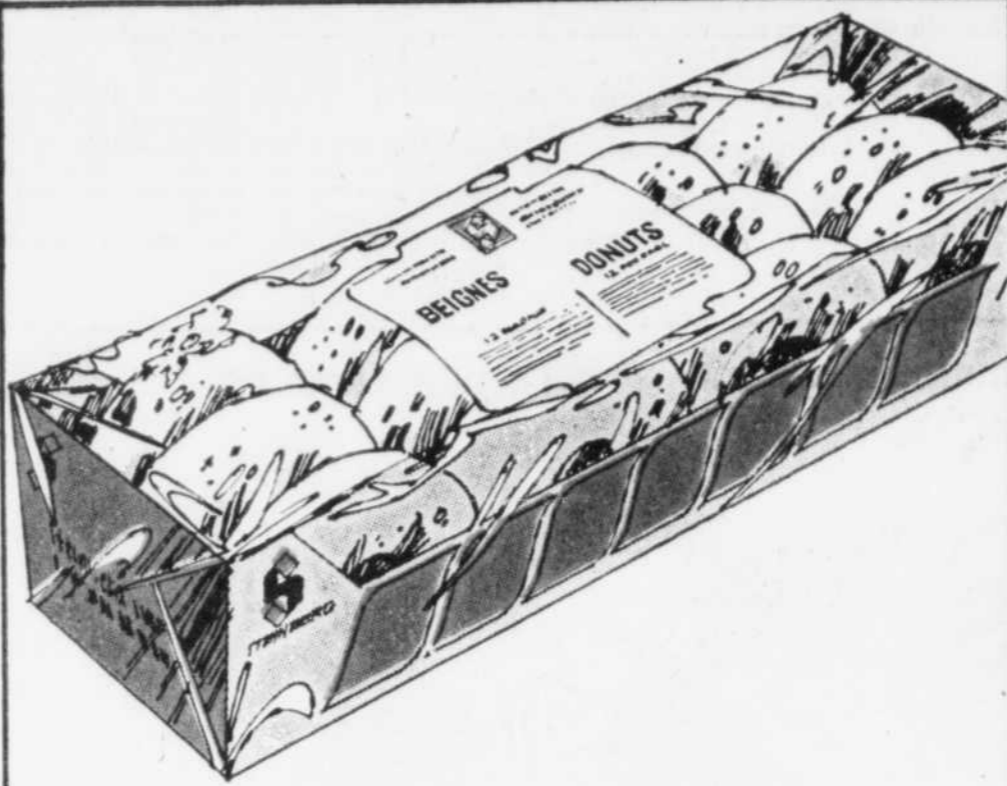
MINI-SERVIETTES ADHESIVES CONFIDETS
BTE DE 48
\$3 99

aubaines toute la semaine!



POIS
ORCHARD KING
DE CHOIX
BTE DE 19 OZ LIQ.

33¢



BEIGNES
NATURE
STEINBERG
PQT DE 12

49¢

ANTIGEL
MIRA MART
1 GALLON

\$4²⁹

CORNICHONS
STYLE
POLONAIS
POLONAISE
POT DE 16 OZ LIQ.

ÉTIQUETTE
VERTE

49¢

SOUPE
POULET
ET NOUILLES
LONEY'S
SACHET DE 2 1/8 OZ

ÉTIQUETTE
VERTE

15¢

BOISSON
POTAGÈRE
STEINBERG
BTE DE 48 OZ LIQ.

69¢



POIRES
BARTLETT
DE COLOMBIE
BRITANNIQUE
GROSSEUR 110 & 135
CANADA NO 1
LA LB

55¢



ORANGES
OUTSPAN
GROSSEUR 112
00 POUR

\$1⁶⁹

DÉTERSIF
EN POUDRE
FAB
BTE DE 6 LITRES

ÉTIQUETTE
VERTE

\$2⁴⁹

PRODUITS SURGELÉS

BEAUTÉ & HYGIÈNE

FRUITS ET LÉGUMES

NON ALIMENTAIRES

POMMES
DE TERRE FRITES
Mc CAIN
SAC DE 3 1/2 LB

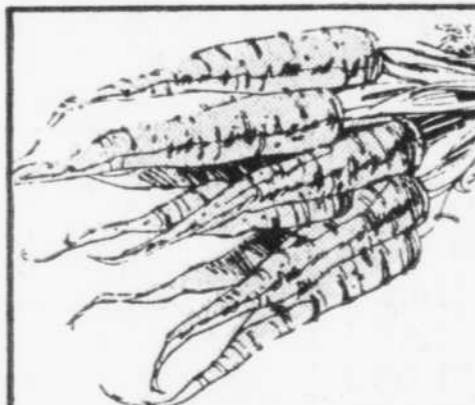
ÉTIQUETTE
VERTE **\$1²⁹**

LAMES
TRAC II
PQT DE 9

ÉTIQUETTE
VERTE **\$1⁶⁹**

CHOUX
VERTS
DU QUÉBEC

29¢



CAROTTES
DU QUÉBEC
CANADA NO 1
SAC CELLO DE 5 LB

69¢

VERRES
À COLA
7 OZ
EMBALLAGE DE 6

\$1⁰⁹

DINERS
AU POULET
AU BOEUF OU
À LA DINDE
SAVARIN
11 OZ

89¢

SHAMPOOING
ULTRA MAX
BOUT. DE 300 ml

ÉTIQUETTE
VERTE **\$1⁷⁹**

GAUFRES
KELLOGG
11 OZ

72¢

DÉSODORISANT
SOFT N'DRY
BTE DE 200 ml

ÉTIQUETTE
VERTE **\$1³⁹**

MACÉDOINE
DE LÉGUMES
STEINBERG
STYLE CALIFORNIEN
SAC DE 2 LB

\$1⁵⁴

PIZZA
DELUXE
Mc CAIN
22 OZ

ÉTIQUETTE
VERTE **\$2⁴²**

CRÈME
À BARBE
"FOAMY"
GILLETTE
BTE DE 300 ml

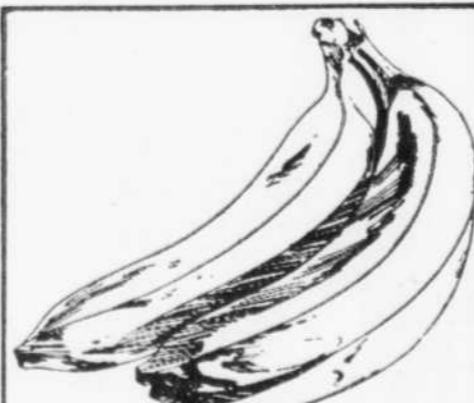
ÉTIQUETTE
VERTE **\$1⁰⁹**

POMMES
DE TERRE
BRUNES
HACHÉES
Mc LEAN
SAC DE 2 LB

41¢

FIXATIF
À CHEVEUX
DRY LOOK
BTE DE 250 ml

ÉTIQUETTE
VERTE **\$1⁴⁹**



BANANES
GROSSES ET PETITES
VARIÉTÉ PREMIUM
LA LB

19¢



PLANTES
DE SERRE
AU CHOIX
POT DE 6"

\$2⁹⁸

CONTENANTS
DE VERRE
INNKEEPER 4 1/2" À 13"

PRIX VARIANT DE A
99¢ \$2³⁹ PIÈCE

COUTEAUX
DE CUISINE
PAKAWOOD AU CHOIX

PRIX VARIANT DE A
79¢ \$1⁹⁹ PIÈCE

BROSSE
À RÉCURER
BLANCHE PIÈCE **99¢**

RÔTISSOIRE
2 MORCEAUX L'ENSEMBLE **\$4.39**

LANTERNES
AVEC PILES **\$5.98**

2 LAMPES DE POCHE
ET 4 PILES **\$2.98**

Les prix indiqués dans ces pages sont valables, jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18hres. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

Oui, Steinberg est de votre côté.

Plus d'un million de Québécoises économisent chaque semaine chez Steinberg.



Gaulin ne veut pas d'offres à la télévision

MONTREAL (PC) — Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) M. Robert Gaulin, a mis le gouvernement en garde contre la tentation de présenter ses offres publiquement avant de les déposer aux tables de négociations, là où elles seront discutées.

Le président de la CEQ réagissait à une déclaration du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, voulant que

l'Etat songe à la possibilité de dévoiler d'abord à la télévision les montants qu'il entend consacrer à la rémunération des employés des secteurs public et para-public pour les prochaines années.

Tout en soulignant que la CEQ continuera à favoriser une information ouverte durant les négociations, le président Gaulin juge inacceptable que des offres soient divulguées publiquement avant d'a-

voir été présentées aux tables de négociations. "La CEQ ne s'offusque pas du fait que l'Etat rende ces offres publiques dans la mesure où les mécanismes normaux de la négociation sont respectés", de dire M. Gaulin, dont le syndicat représente 80,000 membres qui verront leur contrat de travail venir à terme en juin.

Par ailleurs, la centrale a également répété que quelles

que soient les propositions qui seront annoncées prochainement à d'autres groupes d'employés, elle ne se sent aucunement liée par ces offres.

Front commun intersyndical

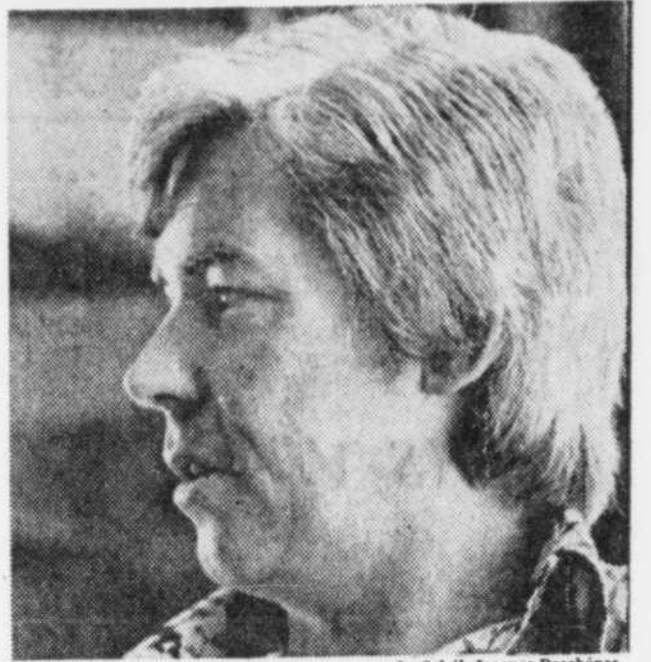
"Qu'il soit clair que notre centrale n'a rien à voir avec ce qui se passe dans les négociations avec les groupes minoritaires dans la fonction publi-

que ou para-publique, l'expérience du passé ayant démontré que ce ne sont pas les petits groupes qui peuvent encadrer les plus nombreux", a déclaré le président.

Pour M. Gaulin, ce serait court-circuiter le processus habituel de la négociation que de penser à ajuster les futures demandes en fonction de celles déposées par d'autres groupes d'employés ou encore des

offres qui seront faites plus tôt par l'Etat à ces groupes.

"Quant à nous, devait ajouter M. Gaulin, nous préparons notre consultation aux plans salarial et normatif, nous n'en sommes même pas encore au stade du dépôt de nos demandes et nous ne nous considérons nullement concernés par celles qui seront faites aux groupes qui ont choisi de s'isoler des travailleurs de la fonction publique et para-publique affiliés aux trois centrales".



Robert GAULIN

Le Soleil, Jacques Deschênes

Comme on le sait le président de la CEQ a vivement recommandé à ses membres l'adhésion au front commun inter-syndical lors des négociations favorisant du même coup la création d'une table centrale jugée par M. Gaulin plus à même de canaliser efficacement les revendications des syndiqués.

Le Syndicat des fonctionnaires de l'Etat du Québec est contre la hausse des cotisations

par J.-Jacques SAMSON

Le comité provisoire du Syndicat des fonctionnaires de l'Etat du Québec s'oppose au projet du président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Jean-Louis Harguindeguy, de réclamer une hausse des cotisations syndicales pour faire face à un éventuel conflit.

Le Syndicat des fonctionnaires de l'Etat du Québec est actuellement dirigé par M. Jean-Marie Girard et il poursuit une campagne de maraudage du Syndicat des fonctionnaires, sous la tutelle du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ).

M. Girard demande aux membres et sympathisants de cette nouvelle organisation syndicale de rejeter la demande de M. Harguindeguy d'une hausse d'un demi pour 100 des cotisations même s'il est disposé à appuyer les éventuels moyens de pression du Syndicat des fonctionnaires, s'ils s'avèrent nécessaires. M. Girard souligne que les fonctionnaires ont déjà fait les frais de deux ou trois jours de grève au cours de la présente

convention et il n'accepte pas qu'un groupe aussi imposant de travailleurs n'ait pu accumuler un fonds de grève en disposant déjà d'une cotisation de 1,3 pour 100 du salaire des fonctionnaires. "Les cotisations ne doivent pas servir uniquement à payer des permanents et des bâtisses", insiste M. Girard.

M. Girard dénonce les dirigeants syndicaux actuels pour ne pas avoir planifié un éventuel conflit au niveau financier, mais avoue tout de même croire que la hausse de cotisations sera acceptée par la majorité des fonctionnaires.

La proposition de M. Harguindeguy sera soumise aux 500 délégués du syndicat au cours d'un conseil syndical spécial, les 5 et 6 octobre. Le droit de grève sera acquis le 24 octobre.

La hausse se traduirait par des déboursés annuels supplémentaires de \$55 en moyenne pour les fonctionnaires mais permettrait au syndicat d'accumuler \$40,000 par semaine ou \$2 millions en

un an. L'augmentation temporaire de cotisations présenterait l'avantage de ne pas puiser dans un fonds de secours de \$2,5 millions, réservé pour un éventuel débrayage général illimité des 35,000 fonctionnaires québécois.

Ouvrir la machine

L'ex-président de la section "Transport mixte", dissidente du Syndicat des fonctionnaires du Québec, poursuit donc sa campagne d'organisation syndicale chez les fonctionnaires. M. Jean-Marie Girard a admis hier que le groupe qu'il représente n'est surtout présent qu'à Québec mais il affirme que le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ouvrira bientôt la machine et appuiera une campagne provinciale d'organisation syndicale.

M. Girard affirme que 15 sections syndicales parallèles sont structurées à Québec mais refuse de préciser le nombre de fonctionnaires qui ont adhéré à la nouvelle organisation.

3 jours seulement... Demain, vendredi

et samedi!

VENTE DE FOURRURES \$750,000

Modèles couturiers.

EPARGNEZ 20%...

30%... 40%

et même plus.

OPPORTUNITE

D'EPARGNES

sur spéciaux présaison

Choix et sélection de superbes manteaux, conçus par des maîtres-fourreurs avant la hausse des prix.

Prix à compter de \$188. jusqu'à \$7,588. Réalisez des économies incomparables sur des fourrures de grand luxe.

Assortiment très spécial de magnifiques visons pleine longueur ou tout-aller à compter de \$1,488.

• MANTEAUX DE VISON PLEINE LONGUEUR, TRAVAILLES AVEC CUIR	\$1,488
• MANTEAUX DE VISON TRES CLASSIQUE, RANCH FONCE OU DEMI-SANG	\$1,688
• MANTEAUX DE VISON "STENCIL OCELOT" TRES EN VOGUE	\$2,188
• MANTEAUX DE VISON PASTEL DE NUANCE "ORCHIDEE"	\$2,688
• MANTEAU DE VISON PASTEL ALLONGE DU CANADA	\$2,988
• MANTEAU DE VISON ACAJOU A PRIX TRES SPECIAL	\$3,488
• MANTEAUX DE VISON CROISE BLANC ET BEIGE, AGENCE DE SERPENT	\$4,988

Manteaux de fourrure à long poil, superbe collection, apparence magnifique, prix très intéressants...

• MANTEAUX DE CASTOR NATUREL A LONG POIL	\$1,288
• MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE ET CUIR "CHEVRONNES"	\$1,488
• MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE PLEINEMENT ALLONGE ET NATUREL	\$1,688
• MANTEAUX EN RENARD NATUREL BLEU NORVEGIEN	\$1,888
• MANTEAUX EN LOUTRE NATURELLE, VALEUR HORS PAIR	\$2,888

Fourrures "contemporaines" très avant-gardistes

Prix à compter de \$388.

• MANTEAUX DE LAPIN RASE TEINT BRUN, PLEINE LONGUEUR	\$688
• MANTEAUX EN SECTIONS DE LOUP "TOUT-ALLER" ET BIEN AIME	\$888
• MANTEAUX EN MARTRE A MOTIF OVALE	\$988
• MANTEAUX EN RAT MUSQUE TEINT "BLUE MIST" OU TEINT LOUTRE	\$1,188
• MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE PLEINE LONGUEUR "COUPE JUNIOR"	\$1,288
• MANTEAUX EN BASSERICK NATUREL	\$1,788
• MANTEAUX EN LOUP NATUREL PLEINES PEAUX	\$1,688
• PALETOT POUR HOMMES EN CHAT SAUVAGE	\$1,988
• MANTEAUX EN CHAT LYNX	\$2,988

• MANTEAUX DE NUTRIA REHAUSSES D'UN CAPUCHON	\$1,388
• MANTEAUX EN PHOQUE D'ALASKA	\$2,288
• MANTEAUX EN SWAKARA "ZAMBEZI"	\$2,688
• MANTEAUX EN RENARD NORVEGIEN TEINT "SHADOW"	\$3,488
• MANTEAUX DE VISON RANCH RAYE BLEU IRIS	\$4,988
• FAMEUX MANTEAUX EN OCELOT NATUREL	\$7,588

FOURRURES POUR HOMMES

Une collection superbe de paletots à l'allure vraiment masculine dans des fourrures de haute qualité.

A compter de \$388

Lundi, mardi, mercredi, de 9h à 17h30
Jeudi et vendredi, de 9h à 21h
Samedi, de 9h à 17h.

Toutes ventes finales. Sujets à vente préalable.

Mise de côté et modes de paiement très avantageux.

Les
FOURRURES
Prémont Inc.

125 est, rue Saint-Joseph
Té.: 524-3541

LE SALON «VERSAILLES»

mobilier de salon garni de tissu fleuri matelassé ou de tissu rayé, 100% coton, protection "Scotchguard", or, rose, bleu, vert ou brun
structure bois massif collé, vissé et chevillé
— ressorts biconiques attachés à la main
— coussins de siège réversibles caoutchouc-mousse et dacron
— coussins de dossier réversibles dacron



canapé 3 places 74" \$769.00
canapé 2 places 55" \$569.00
fauteuil \$369.00

ces articles sont présentés à notre magasin du boulevard Charest

G
M

la galerie
du meuble

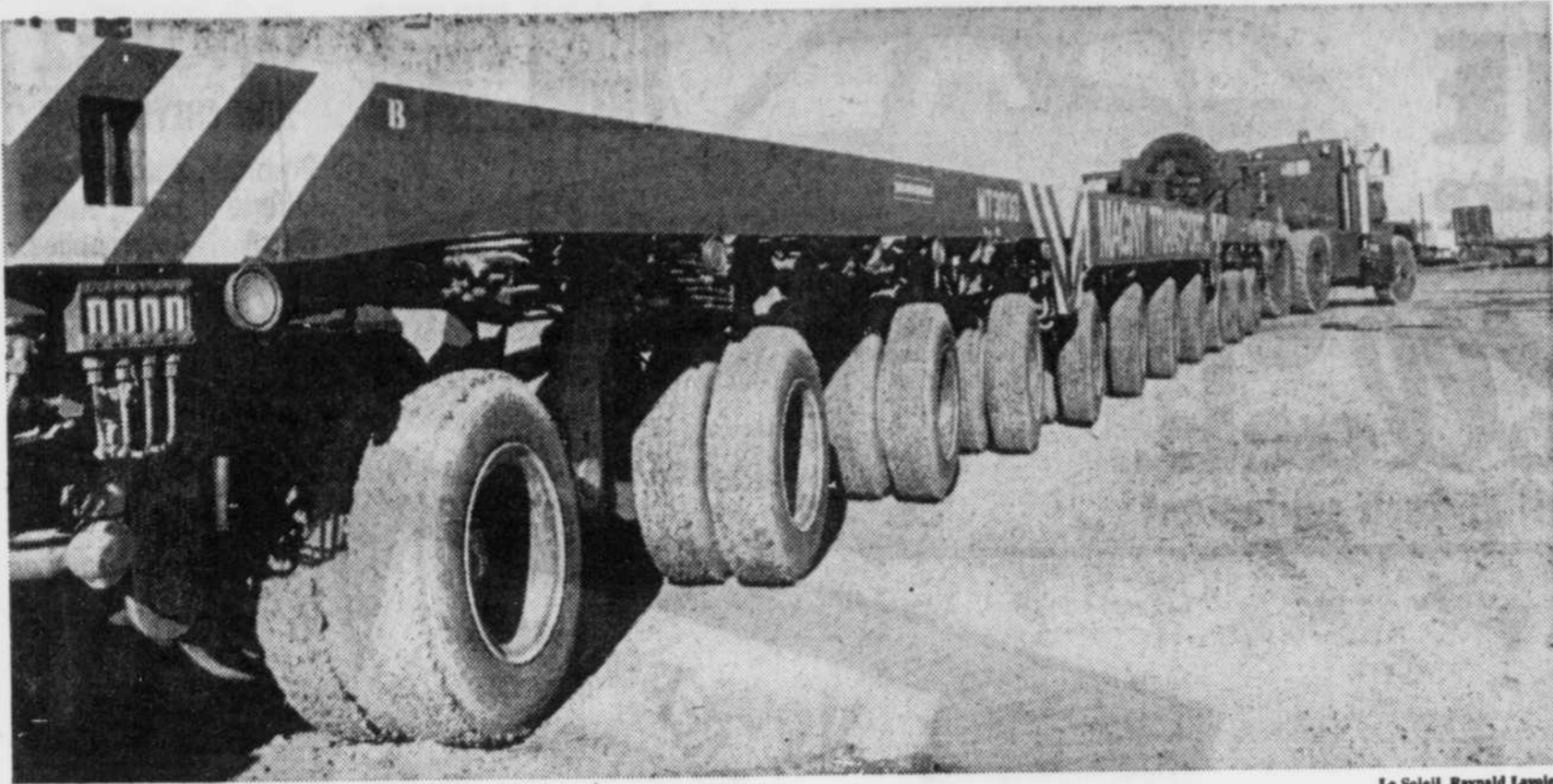
DÉCORATION INTÉRIEURE

ROCHE-BOBOIS

MOBILIER CONTEMPORAIN:
18, rue Courcellette

MOBILIER TRADITIONNEL:
1299, boul. Charest ouest

Téléphone: 681-0171



Shirley les roues (98!)

Ne vous avisez surtout pas de compter les roues de ce fardier, vous n'y arriverez jamais. C'est le seul camion que je connaisse qui soit en mesure de rouler sur... 98 roues. Il est parti ce matin de

la maison Hamel Transport, au 4205, boulevard Hamel, pour se rendre à Chapais d'où il partira ensuite pour Mata-gami. Ce super-camion servira à transporter des transformateurs et des condensateurs

d'un poids variant de 180,000 à 408,000 livres pour le compte de la Société d'énergie de la baie James.

Le fardier seul compte 22 essieux et 88 roues. Il a été

construit en Allemagne, par la compagnie Scheuerle (prononcez Cheurlé) au coût de \$350,000 et est arrivé à Québec en pièces détachées. Depuis le printemps que des mécaniciens de Hamel Transport le

refont, pièce par pièce, dans la cour de la compagnie.

Les gars sont finalement tombés en amour avec le fardier qu'ils ont surnommé, amicalement, "Scheuerle les roues" (Shirley Théroux).



pierre champagne

de 9h. à 11h.
Téléphone: 647-3434

A la Fine Gueule, des prix qui font mal au ventre

J'ai profité de mon passage sur la côte de Beaupré, cette semaine, pour aller dîner à l'Auberge de la Fine Gueule, à Château-Richer. Une auberge dont je n'entendais que du bien depuis des années.

On n'y mange que des recettes véritablement québécoises, dans un décor typiquement québécois. C'est bien! Toutefois, je puis vous assurer que ce n'est pas donné.

Je ne vous parlerai pas de mon excellente soupe aux pois qui m'a coûté \$1.25, mais seulement du ragout. Un ragout certes excellent, mais qui m'a demandé \$6.75. Presque \$7 pour deux boulettes de viande hachée et un quart de patate. Aurais-je préféré une tourtière, un pâté à la viande, qu'il m'aurait fallu déboursier le même montant pour une pointe.



De quoi ils auraient l'air

Même si le Québec ne possède pas encore de ministère des Postes, il se pourrait qu'un jour, il en soit ainsi et ce jour-là, il nous faudra avoir nos propres timbres.

Si vous voulez savoir à quoi pourrait bien ressembler un timbre du Québec, vous n'avez qu'à vous promener dans le corridor principal du rez-de-chaussée du complexe "G". C'est plein de timbres-poste du Québec. Des timbres de \$0.35. Ces

timbres ont été conçus par les étudiants du module de design graphique de l'université du Québec.

Unique en son genre, cette exposition est le résultat d'une série de cours menés par Alfred HALASA et Frederic METZ, professeurs en design graphique. Les timbres, présentés sous forme de maquettes, dix fois leur grandeur réelle, ont pour thème la protection de la flore.

Des gens extra!

SERGE LANCY, violoniste bien connu dans la région de Québec, s'exécutera effectivement au CARNEGIE RECITAL HALL de New York, le 15 octobre, à 20h. Son récital est parrainé par l'Alliance française de New York. Bravo.

IRENE BRISSON, du Conservatoire de musique de Québec, vient d'être nommée vice-présidente de l'Association des professeurs du Conservatoire du Québec.



Gilles JOBIDON

tant que journaliste, mais en tant que gouverneur des clubs Lions.

Le directeur général de l'Auberge des Gouverneurs, Place Haute-ville, M. GEORGES VILLEBARY, vient d'accéder à la présidence de l'Association hôtelière du district de Québec Inc. Il sera secondé par M. GASTON VIOLETTE, du Québec-Hilton, à la vice-présidence, et par M. PIERRE BOURRET, du Carillon, comme secrétaire. Ont été élus directeurs: RE-JEAN FRADETTE, ANDRE CLICHE, PAUL BAILLARGEON, GILBERT CASHMAN et GERARD MATHIEU.

La Société linnéenne de Québec entame sa saison demain par une conférence du Dr PAUL PIRLOT à la salle Marquette du collège des Jésuites. M. Pirlot traitera de l'organisation globale du cerveau des chauves-souris.

GILLES JOBIDON, charmant collègue de Radio-Canada mais également gouverneur des clubs Lions de toute la grande région de Québec (la province ou presque), a été le premier journaliste à signer le livre d'or de la ville de Québec, la semaine dernière. Il ne l'a pas signé en

VENTE DE FERMETURE

LA MANUFACTURE D'HABITS FABRILL inc., AYANT ETE OBLIGEE DE FERMER SES PORTES, LA BOUTIQUE CHARLES GIGUERE A FAIT L'ACHAT DE TOUTE LA MARCHANDISE D'AUTOMNE DANS LES MARQUES REPUTES: FABRILL, BRILL DE PARIS, LOUIS-PHILIPPE, GEORGES V, ETC., ET VOUS LES OFFRE A 50% ET PLUS DE REDUCTION. VENEZ TOT POUR UN MEILLEUR CHOIX!

<p>COMPLETS 3 pièces 100% laine 34 à 46 REG. \$300 et \$350 SPECIAL \$150⁰⁰</p>	<p>VESTONS SPORT 100% laine et polyester et laine - 36 à 46 REG. \$69.95 à \$169.95 SPECIAL \$30⁰⁰ à \$75⁰⁰</p>	<p>PALETOTS DE CUIR LONGS avec collet en chat sauvage et doublure détachable. Gr. 34 à 46 REG. \$380 SPECIAL \$250⁰⁰</p>	<p>COMPLETS 3 PIECES 100% laine et polyester et laine - 34 à 46 REG. \$169.95 à \$250. SPECIAL \$85⁰⁰ à \$125⁰⁰</p>	<p>VESTONS EN CUIR VERITABLE 34 à 46 REG. \$199.00 SPECIAL \$99⁰⁰</p>
<p>CHEMISES SPORT imprimées, toutes grandeurs. REG. JUSQU'À \$25.00 200 PETITES VESTES sans manches, pour vous faire des ensembles. REG. \$40 et \$50 SPECIAL \$5⁰⁰</p>	<p>LOT DE PANTALONS en polyester Gr. 28 à 34 REG. \$35.00 SPECIAL \$3⁰⁰</p>	<p>50 COMPLETS 100% laine ou polyester et laine. Grs désassorties REG. JUSQU'À \$199.95 SPECIAL \$50⁰⁰</p>	<p>PALETOTS DE CHAT SAUVAGE Gr. 36 à 44 REG. \$1,500 à \$1,800 SPECIAL \$1,200</p>	<p>PANTALONS 100% POLYESTER Gr. 30 à 44 REG. \$24.95 SPECIAL \$12⁵⁰</p>



Charles Giguère

359, DE LA COURONNE, QUEBEC — 522-6001

BOUTIQUE



(face au stationnement Jacques-Cartier)

76^{ième} VENTE anniversaire

Pollack

• Mail St-Roch seulement



ROGER BARRE AUTOS

GAGNEZ
UNE CHEVETTE '79
2 portes, automatique.
Offerte par Roger Barré Automobiles.
Tirage: le 23 décembre.

Demandez un coupon-boni, avec tout achat en magasin. Découvrez si vous gagnez un prix instantané en argent, allant de \$1 à \$100

Les gagnants n'ont qu'à se présenter à la Caisse Centrale, au rez-de-chaussée, pour recevoir immédiatement leur prix.

De plus, participez au tirage d'une CHEVETTE '79, le 23 décembre, en indiquant vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso du coupon-boni.



EXEMPLE DE COUPON-BONI que vous recevrez avec tout achat, pendant notre 76e VENTE ANNIVERSAIRE chez Pollack. Grattez légèrement avec une efface ou votre ongle, et découvrez si vous gagnez un prix instantané en argent, allant de \$1 à \$100.



529-9111
TELEPHONEZ

Un achat vraiment exceptionnel!
Manteaux en nylon piqué pour dames et juniors

L'occasion de célébrer dignement notre 76e ANNIVERSAIRE chez Pollack, tout en faisant des économies appréciables!

Très beau choix de manteaux en nylon piqué, portant la marque d'un manufacturier réputé. Modèles de coupe semi-ajustée, avec ou sans capuchon. A simple ou double boutonnage. Juniors, tailles 7-15; Dames 8-20; Demi-Tailles 16½ - 24½. Noir, marine, bleu pâle et vieux rose.

Orig. 80.00

SPECIAL

49.99

MANTEAUX-DAMES (Rayon 510) Mail St-Roch, 2e étage.



Groupe de manteaux en lainage pour dames offerts à ½ prix

Ces manteaux, de marque reconnue, sont confectionnés en pure laine vierge. De coupe élégante et pratique, ils vous garderont bien au chaud, cet hiver! Tailles 14½ - 24½; 14-20. Noir ou brun.

Illustré: Modèle tailleur à double boutonnage, demi-ceinture au dos; 2 poches à revers. Noir, brun ou vert.

Orig. 200.00
SPECIAL 99.99

MANTEAUX-DAMES (Rayon 510) Mail St-Roch, 2e étage.